

DANIEL LACOTTE

100%

zéro faute

Maîtriser (enfin) les subtilités
de la langue française

FIRST
ÉDITIONS

© Éditions First, un département d'Édi8, Paris, 2019.

« Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales. »

ISBN : 978-2-412-05227-3

ISBN Numérique : 978-2-412-04468-1

Correction : Nacima Bouzad

Maquette intérieure : Capucine Deslouis

Éditions First, un département d'Édi8

12, avenue d'Italie, 75013 Paris, France

Tél. : 01 44 16 09 00

Fax : 01 44 16 09 01

Email : firstinfo@efirst.com

Site internet : www.editionsfirst.fr

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.



Maîtriser (enfin) les subtilités de la langue
française

FIRST
ÉDITIONS

Élégance de style et rigueur du mot

Le langage (grammaire, sémantique, syntaxe, vocabulaire et prononciation) se fonde sur des règles simples, que chacun doit appliquer. Salmigondis, amphigouris et autres galimatias ne sont donc pas de mise quand on veut respecter son lecteur ou son interlocuteur. Le bien parler et le bien écrire ne supportent pas les approximations. Et il appartient toujours à l'auteur d'un texte (courrier, rapport, blog, article, thèse, livre) de faire l'effort nécessaire afin de transmettre distinctement son message (idée, histoire, récit, savoir). Car on écrit toujours pour son lecteur et pour être lu. Pour ce faire, il faut utiliser un code, une sorte de règlement qui conjugue l'élégance du style et la rigueur du mot.

Ceux qui veulent défendre les comportements laxistes avancent trop souvent une remarque insidieuse, trompeuse et déloyale : la difficulté de certaines règles qui régissent le bon usage de notre langue. Que nenni ! En fait, celui qui produit un texte digne de ce nom dispose d'une totale liberté de manœuvre. Par surcroît, il peut s'appuyer sur de nombreux ouvrages de référence. Donc, le sans-faute est obligatoire au temps T d'un texte produit.

En fait, à un instant donné, il convient d'écrire et de parler un langage juste, volontairement codifié, assimilable et compréhensible par tous. Au-delà, cette langue ne doit pas laisser place à une troublante ambiguïté, à une obscure incertitude ou à une furtive interprétation lorsqu'il s'agit de rédiger des notices officielles, administratives, juridiques, pédagogiques ou commerciales. Mais, surtout, lorsqu'elle véhicule avec vigueur et talent l'expression artistique des écrivains, conteurs et poètes et lorsqu'elle sert de support à l'enseignement scolaire et universitaire.

Car n'oublions jamais que le langage possède aussi une mission essentielle : contribuer à affermir le ciment social d'une nation. Et il accomplit cette noble tâche au fil des traditions orales et écrites. En effet, la langue française évolue, se transforme et s'enrichit de maints apports (vocabulaire en provenance de langues étrangères, usage familier de l'oralité, néologismes, etc.). De décennie en décennie, puis de siècle en siècle. Bref, elle vit, et l'on ne peut que s'en réjouir. À condition que toutes ces métamorphoses passent avec succès l'épreuve du temps.

Rendre notre langue éloquente et pure

La grammaire et une grande partie de notre vocabulaire dérivent des formes parlées, traditionnelles et populaires du latin. Depuis l'époque de la Gaule romaine, la coutume orale les a lentement et fermement façonnés. Ainsi, dès le Moyen Âge, la langue française résonne d'un grand nombre de dialectes, souvent dissonants, avant que ne s'imposent les parlers d'oïl (dans la moitié nord de la France) et ceux d'oc (dans la moitié sud), les premiers ayant finalement emporté la bataille vers les XII^e et XIII^e siècles.

Toutefois, la nation d'alors continue de ressembler à une sorte de pays bilingue : d'un côté, une population s'exprime en utilisant une langue vulgaire, dite « vernaculaire » (celle de *La Chanson de Roland* ou du *Roman de la rose*) ; de l'autre, le latin continue d'imposer son joug élitiste, au sein de la

hiérarchie de l'Église, mais aussi parmi les savants et les universitaires du temps.

Ce « compagnonnage » se prolongera jusqu'au XVII^e siècle, malgré l'ordonnance de Villers-Cotterêts (août 1539), requise avec autorité par François I^{er}. Elle impose l'emploi scrupuleux du « langage maternel français » dans la vie publique du pays. Un siècle plus tard (1635), la création de l'Académie française par Richelieu exprimera tout aussi fortement le besoin de bâtir « des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences ».

Depuis, le français a continué de se transformer. Et c'est une excellente chose. Sinon, notre langue deviendrait, à terme, une langue morte. Le latin a connu cette trajectoire morbide. Une telle mutation, nécessaire et permanente, s'appuie sur l'usage quotidien. Sous l'égide de l'Académie française, lexicographes et grammairiens proposent par instants de louables recommandations, en insistant chaque fois sur l'impérieuse nécessité que ces potentielles modifications soient soumises à l'épreuve d'une ou deux décennies.

Dans la réalité quotidienne, celui qui se trouve en situation d'écriture peut choisir ses mots et construire ses phrases. Sans aucune contrainte. Son texte lui appartient. Il lui suffit d'acquérir certains réflexes de base et de posséder quelques outils élémentaires pour avancer sans embûche. Et chacun peut ainsi devenir un passionné du verbe. Et il saura sans difficulté aborder le maniement de l'écrit sous un angle ludique. Ne lui restera plus qu'à progresser dans le « champ » de l'orthographe, de la sémantique et de la syntaxe, pour déambuler avec jubilation dans le « chant » de l'énoncé, de la locution, de la formule et d'un parler juste, précis, concis et correct. Ce qui s'appelle « le bon usage » et que ce livre veut promouvoir.

Conventions

adj. : adjectif

adv. : adverbe

cf. : *confer*

f. : féminin

interj. : interjection

int. : intransitif

inv. : invariable

loc. : locution

m. : masculin

n. : nom

pl. : pluriel

prép. : préposition

pron. : pronominal

s. : siècle

tr. : transitif

v. : verbe

XVI^e ou XVI^e s. = XVI^e siècle

➤ *Exemple d'utilisation.*

De nombreux exemples d'utilisation figurent aussi, en italique, dans le corps des notules.

Selon l'usage, tout **signifiant** (entité linguistique matérielle) figure en italique et tout **signifié** (contenu réel et concret) en caractère romain. Exemple : le mot *cheval* désigne un ongulé quadrupède que l'on appelle un cheval.

La même règle s'applique pour les expressions figées. Exemple : la formule proverbiale *il porterait de l'eau à la rivière* désigne un idiot qui serait capable d'aller porter de l'eau à la rivière.

Il existe bien sûr des cas ambigus qui sont réglés au mieux dans l'esprit du code typographique « classique ». Ainsi avons-nous choisi de laisser en romain les signifiants cités après les deux points (« : »).

Prononciation

Abasourdir (v. tr., début XVIII^e)

Au XVII^e siècle, le verbe *abasourdir* a le sens de tuer. Acception venue du terme argotique *basourdir* : assassiner. Certes, ce mot a probablement vu le jour sous l'influence de *assourdir*, mais il ne possède cependant aucune relation étymologique avec l'adjectif *sourd*.

On prononce donc bien *assourdir* avec deux « s ». Mais on doit dire « abazourdir » : le « s » intervocalique se transforme en « z ». Une lettre intervocalique se situe entre deux voyelles. L'adjectif *vocalique*, quant à lui, qualifie les ensembles linguistiques qui se réfèrent aux voyelles.

Au sens propre, *abasourdir* signifie : étourdir par la production d'un bruit, voire d'un vacarme, assourdissant. Au figuré : hébéter, stupéfier, sidérer.

➤ *Les concerts de rock abasourdissent Norbert. Depuis ce matin, Julie reste abasourdie par la démission de son patron.*

Acupuncture / Jungle / Punch

Les assemblages de lettres « unc » ou « ung » se prononcent « onc » ou « ong ». Ainsi doit-on entendre « acuponcture », « jongle » (comme le verbe

jongler), « ponche » (comme *joncher* ou *broncher*). Idem pour *acupuncteur*, *trice*.

Aiguillonner (v. tr., XII^e)

Le « gui » du verbe *aiguillonner* se prononce comme dans *aiguille* ou *aiguillon*. En clair, on doit entendre le « u » et le « i ». Ce son « gui » est en revanche totalement différent de celui que l'on rencontre dans le prénom Guy ou dans *guirlande*. La prononciation dans ces deux exemples est identique à celle des mots *aiguiser* ou *guitare*.

Auxerre / Bruxelles

Ville située en Bourgogne, dans le département de l'Yonne, Auxerre doit se prononcer « Auserre ». On doit entendre les deux « s » et non pas le son « x », comme dans *axe* ou *taxi*.

Même cas de figure pour la capitale de la Belgique. Il faut dire : « Bruxelles ». Idem pour « soissante », qui s'écrit pourtant *soixante* (avec un « x »).

Un tissu bis / Un itinéraire bis

L'adjectif *bis* (fin XI^e) désigne une couleur grise qui s'apparente à un brun clair : pain bis, teint bis, tissu bis. On doit prononcer « bi », sans entendre le « s » final. Mais on dit par ailleurs : une couleur bise.

De son côté, l'interjection *bis* indique la demande d'une répétition de ce que l'on vient de voir ou d'entendre. Ce cri scandé invite un artiste (une troupe ou un orchestre) à revenir se présenter sur la scène, soit pour l'acclamer, soit pour lui demander de répéter un court extrait du spectacle présenté.

Quant à l'adverbe *bis*, il indique la répétition : habiter au 17 bis, rue de la République. On dit aussi *un itinéraire bis* : un second chemin qui permet

d'éviter les embouteillages. Pour l'interjection et les adverbes, il faut prononcer distinctement le « s » final de *bis*.

Carrousel (n. m., début XVII^e)

Lieu où se donnaient des parades de cavaliers aguerris aux exercices de la virtuose équestre. Le spectacle lui-même. Le « s » intervocalique doit se transformer en « z » : « carrouzel ».

Chamonix

La lettre « x » finale de Chamonix (station touristique du département de la Haute-Savoie) ne se prononce pas. On doit dire : « Chamoni », qui rime avec « macaroni ».

Déjeuner (n. m., XII^e et v. int., fin XII^e)

Il est toujours agréable d'être convié à déjeuner. L'invitation perd un peu d'intérêt si votre interlocuteur vous invite à « dîner ». Soit le bougre ne sait pas comment s'écrit « dé-jeu-ner », soit il applique une vague tradition locale ou régionale qui consiste à « manger »... les syllabes ; ou alors il s'amuse à dessein avec notre langue, ce qui mérite, en cette dernière occasion, de s'asseoir à sa table.

On retrouve souvent cette étrange contraction. Notamment dans « scrétaire » (secrétaire), prononciation qui semble véhiculer une nuance objectivement péjorative. D'ailleurs, dans le même ordre d'idée, le brave Jean d'Ormesson mettait un point d'honneur à prononcer « Mitrand » le patronyme de l'ancien président de la République. Nul ne peut douter que ce romancier-philosophe lettré (1925-2017) connaissait l'orthographe de François Mitterrand. Ce n'était pour lui qu'un amusement visant à dénigrer

le personnage. Jeu copié sans humour par moult opposants politiques de l'époque en mal d'imagination.

Notons que François Mitterrand n'en voulut jamais à « Jean d'O ». En effet, celui-ci fut invité à partager le dernier « p'tit-déj » du président au palais de l'Élysée, le jour de son départ, le 17 mai 1995, deux heures avant la passation de pouvoirs à Jacques Chirac.

Dégingandé (adj., fin XVI^e)

Il existe une multitude de substantifs pour désigner un personnage doté d'une taille respectable. Ainsi parlait-on d'un *grand flandrin* (milieu XVII^e), d'un *escogriffe* ou d'un *échalas*. Dans le champ des expressions populaires, on évoquait aussi le dépendeur d'andouilles, individu capable de décrocher sans difficulté lesdites *andouilles* accrochées au clou d'une solive. Sans oublier le *trente-six côtes*, allusion anatomique aux vingt-quatre côtes du modeste quidam.

Un olibrius dégingandé possède une taille disproportionnée au regard de l'ensemble de sa silhouette. Chétif et malingre, il possède de surcroît une démarche hasardeuse qui propose à chaque pas un défi aux lois de l'équilibre.

Bref, tout cela pour dire que *dégingandé* ne s'écrit pas avec un « u » entre le « g » et le « i ». Aussi doit-on prononcer « déjingandé ».

Diagnostiquer (v. tr., début XIX^e)

Déceler, discerner par des signes et par l'analyse revient à reconnaître un fait par le diagnostic, et donc à diagnostiquer. On doit séparer et bien prononcer distinctement la lettre « g ». Ne surtout pas dire « dianostiquer ».

Dompter (v. tr., XIV^e)

Les spécialistes du spectacle de cirque savent réduire à l'obéissance (apprivoiser, dresser) un animal sauvage, tout comme un pouvoir quelconque (politique, militaire, économique, social) peut soumettre un individu ou un groupe à son autorité (asservir, assujettir, dominer, réduire au silence). Au figuré, on peut dompter (dominer, surmonter) ses passions ou sa colère.

Dans tous les cas, sachant par ailleurs que *compter* se prononce « conter » (et *compteur*, « conteur »), la lettre « p » de *dompter* doit aussi rester muette. Idem pour *domptable*, *domptage*, *dompteur*, *euse*.

Expérience (n. f., milieu XIII^e)

Il faut prononcer très distinctement la lettre « x » et non pas la remplacer par un « s » et dire « espérience », comme on l'entend beaucoup trop souvent. Idem pour *expert* (et tous ses dérivés), mais aussi pour *expédition*, *expéditif*, *expédier*, *expatrier*, *expiatoire*, *expliquer*, etc.

Féerie (n. f., début XVIII^e)

Ce mot dérive *fée* pour désigner un spectacle enchanteur, splendide et merveilleux (dans la double acception du terme). La graphie « féerie », ne contient que deux syllabes. La première étant « fée », il n'y a aucune raison de prononcer « fé-é-rie » (trois syllabes). On doit donc dire « férie », de même pour *féerique*.

Cependant, la graphie « féerie » existe désormais dans certains dictionnaires. Dans ce cas, le mot comprend manifestement trois syllabes qu'il faut énoncer. Mais cette orthographe s'appuie sur la dérive orale d'un

usage qui n'intègre aucune réalité linguistique (*féerie* appartenant sans conteste à la famille étymologique de *fée*).

Gageure (n. f., XIII^e)

Dans son sens moderne (fin XVII^e), le mot correspond à un défi à relever. Il faut impérativement prononcer « gajure », qui rime avec « injure ».

Dans son ancienne acception (XIII^e), la gageure était une promesse réciproque : payer un gage convenu si l'on perdait un pari. *Gageure* conserve logiquement la racine *gage* et sa lettre « e ». Cette dernière évite de prononcer « gagure », qui rime avec « figure ». En conséquence, au risque d'insister, il faut bel et bien dire « gajure ».

Liaisons dangereuses

Les fautes dans les liaisons phonétiques font souvent florès au cours de conversations animées, ou mal contrôlées. Ici, les interlocuteurs dérapent, sous le feu du dialogue. Dans la précipitation de l'échange ou par simple distraction, la bourde fait tache. Exemples : *Norbert va-t-au cinéma tous les soirs* ; *Julie va-t-a la piscine chaque dimanche* ; *Marie-Chantal a cru-t-apercevoir son frère dans la foule*, etc. Maladresse, excitation de l'instant, ou pure ignorance s'activent ici sans retenue.

Ceux qui énoncent de telles liaisons inappropriées se retrouvent derrière une superbe expression : *faire un cuir*.

Mais la faute est parfois plus douce à l'oreille : *avoir vingt-z-amis à dîner ce soir* ; *embaucher cent-z-employés* ; *payer un repas cent-z-euros*. Là, on dit : *faire un velours*.

Il existe également une succulente formule qui rassemble les diverses façons de malmener la langue française : *donner un soufflet à Ronsard*. Poète et courtisan français de la Renaissance, Pierre de Ronsard (1524-1585) sera

l'initiateur de la Pléiade, un groupe d'écrivains qui se réunissent en 1553 pour définir les modalités d'un projet poétique d'envergure : Du Bellay, Pontus de Tyard, Belleau, Peletier du Mans, Baïf, Jodelle et Jean de La Péruse. Ces auteurs engagent la poésie sur des voies novatrices en plaçant le sonnet et l'alexandrin au centre de l'écriture dite classique. Et si la Pléiade fut détrônée par le succès de Malherbe au début du XVII^e siècle, elle a néanmoins conservé son influence tout au long du siècle suivant et connut même un regain d'intérêt avec le romantisme.

On comprend donc que le goujat qui ose souffleter (donner une petite gifle, un soufflet) ce brave Ronsard ne se comporte pas de manière décente. Il torture le père de la restauration, de l'enrichissement et de l'épuration de la langue française en commettant des fautes impardonnables d'orthographe, de syntaxe, de rhétorique, de composition, etc.

Magnat (n. m., début XVIII^e)

Issu du latin médiéval *magnates* (signifiant « les grands », « les puissants »), et appartenant à la famille étymologique de *maître*, le terme *magnat* est à l'origine un titre donné aux membres de la haute aristocratie polonaise et hongroise. Vers la fin du XIX^e siècle, *magnat* désigne un solide capitaliste doté de pouvoirs en tous genres, mais surtout rompu aux rouages de la finance et de l'économie internationales. Aussi parle-t-on aujourd'hui d'un magnat de la presse, du pétrole, de l'agroalimentaire, etc.

Dans une langue correcte, on prononce « ma+g+nat ». Comme pour *magnum*, *gnome*, *gnou*. Autrement dit, le « g » s'entend distinctement devant le « n ». À la différence du couple de lettres « gn » qui s'énonce « nia » dans *auvergnat*, *bougnat*, *magnanime*, etc.

Mail (n. m., fin XI^e)

D'abord petit marteau au manche flexible, le mail a servi ensuite à jouer au jeu de mail. Proche du croquet, cette charmante distraction connut un immense succès dans les familles aristocratiques françaises des XVII^e et XVIII^e siècles. Par dérive, le mot *mail* a par la suite désigné une allée réservée à l'exercice de ce divertissement. Puis, le terme en est venu à définir une allée, une promenade, souvent bordée d'arbres.

Mail se prononce, et rime (par exemple) avec « travail », ou avec son homonyme (homophone), la « maille » du tricot. Rigoureusement rien de commun avec le mail (courrier électronique, courriel) qui doit s'énoncer « mél » (voir [ici](#)).

Match (n. m., début XIX^e)

Compétition sportive qui oppose deux individus ou des équipes, le match est une joute, une rencontre, un combat qui attire de nombreux spectateurs, notamment depuis l'arrivée de multiples chaînes de télévision et de radios d'information en continu. Et on a droit chaque week-end à de multiples « matcheux » nuls. Avec un « eu » bien soutenu en fin de mot. Il faut dire « match nul », tout sèchement. On entend aussi les fameux « matcheux » test de l'équipe de France de rugby. Sans parler du futur « testeux » match ! Idem : « test », tout simplement.

Pugnace (adj., milieu XIX^e)

Qualifier un individu de pugnace n'a rien de vraiment péjoratif, même si ce mot évoque une notion combative. En effet, cette volonté d'en découdre est plus proche de l'ardeur et du dynamisme communicatifs que de l'agressivité.

Il convient de bien prononcer le « g » après le « pu » : soit une première syllabe, « pug » ; puis une seconde, « nace ». *Pugnace* rime avec « dédicace » ou « efficace ».

Sauf

Adjectif ou préposition, *sauf* se prononce avec un « o » ouvert, comme dans *or* ou dans *corail*. Mais le mot peut aussi se prononcer avec un « o » fermé, comme dans *sauce*.

Smash (n. m., fin XIX^e)

Coup spectaculaire et violent qui consiste à rattraper une balle très haute par un geste technique assez compliqué. Le joueur est en extension, et la raquette se projette promptement derrière sa nuque afin de frapper ladite balle pour l'écraser le plus rapidement possible sur le sol (et si possible dans le camp de l'adversaire). C'est un coup souvent décisif.

Ce terme dérive de l'anglais et se prononce tout logiquement « smash » (comme *cash*). Et non pas « smatch » (comme *catch*). Que ce soit dans la langue de Shakespeare aussi bien que dans celle de Molière, il n'y a jamais eu de « t » entre le « a » et le « sh ».

Statu quo (n. m. inv., milieu XVIII^e)

Mot dérivé de la locution latine *in statu quo ante*, à savoir : dans l'état où les choses étaient avant. Le statu quo français signifie : l'état actuel des choses. Maintenir le statu quo dans une négociation, revenir au statu quo après une avancée quelconque, etc.

Le « quo » final ne se prononce pas de la même façon que la syllabe « co » de *cocorico*. La lettre « u » ne doit pas non plus s'entendre (donc surtout pas « cu-o »). Il faut donc dire « kwo ».

Suggérer

Il faut prononcer bien distinctement les deux « g », et le second a le son d'un « j ». Par conséquent, on ne dit pas « sugérer », comme on prononcerait : il a « su gérer » son entreprise. Idem pour la *suggestion* (proposition, conseil, recommandation) qui n'a rigoureusement rien à voir avec une *sujétion* (soumission, oppression).

Yacht (n. m., XVI^e)

Confortable, voire luxueux, bateau de plaisance (à voile ou à moteur), un superbe yacht amarré au port fait souvent des envieux parmi la gent des marins huppés. Ce mot issu du néerlandais *jacht* se prononce « yôt ». Idem pour *yachtman* (« yôtman ») ou pour *yachting* (« yôting »).

Ne pas confondre le *yacht* et le *yack* (origine anglaise), ce dernier étant un bovidé ruminant massif pourvu d'une longue toison et vivant au Tibet. *Yack* se prononce sèchement « yak ». Ce qui permet, à l'oral, d'éviter la confusion.

➤ *Un yak qui voyage sur un yacht, cela ne manque pas d'originalité.*

Zoo (n. m., fin XIX^e)

Abréviation de jardin zoologique. Le mot *zoo* doit se prononcer en deux syllabes bien distinctes : « zo-o ». De même pour *zoologique*.

Bon usage

À / De (verre à / verre de)

Pour un récipient destiné à contenir un produit quelconque, il convient d'utiliser « à ». *Un verre à bière. Un pot à lait. Une boîte à cigares, à gâteaux.* Il s'agit ici de l'enveloppe (contenant) et non pas du contenu.

En revanche, dès que l'on évoque le contenu et son récipient, il faut dire « de ». *Un verre de bière. Un pot de lait. Une boîte de cigares, de gâteaux.* Le verre, le pot et la boîte contiennent respectivement de la bière, du lait, des cigares ou des gâteaux.

Attention aux subtilités : boire un verre « de » bière dans un verre « à » vin.

À / De (maison à, maison de)

Après un verbe, la préposition « à » s'impose pour marquer la possession. *Cette maison appartient à Robert.* La préposition « à » s'emploie également devant un pronom. *Julie est une amie à nous.* Ou encore, *c'est sa façon à lui de dire merci.*

À l'inverse, ne jamais utiliser la préposition « à » entre deux substantifs. Il faut dire ou écrire : *la maison de Pierre.*

À / En (Avignon)

La confusion persiste toujours dans l'esprit de certains snobs qui croient élégant de dire *en Avignon*. Que nenni, très chers bobos germanopratsins. Il faut dire et écrire : *à Avignon*.

Pour tenter de justifier la tournure fautive *en Avignon*, d'aucuns mettent en avant la nécessité d'éviter le hiatus en « a ». Donc, il faudrait aussi dire : en Amiens, en Aix, en Albi, en Arras, en Amboise...

En réalité, la formule *en Avignon* prend sa source à une époque où quelques habitants du lieu précisaient vivre en Avignon comme d'autres demeuraient en Languedoc ou en Provence. En effet, Avignon disposait alors du statut d'État pontifical appartenant au Saint-Siège. Au XIV^e siècle, il couvrait plusieurs communes.

Le syntagme figé *en Avignon* appartient à la catégorie des archaïsmes. La même explication s'applique pour Arles. On doit dire *à Arles* et non pas *en Arles*, même si ce lieu fut aussi un État souverain.

À / En (à vélo, en voiture)

Chaque fois que le moyen de transport s'enfourche, il faut employer « à » : *Norbert va travailler à moto* ; *Julie monte à cheval*. Il faut également préférer : *aller à skis* (plutôt que en skis).

Si la personne transportée se place à l'intérieur du moyen de transport, il faut utiliser « en » : *voyager en avion, en bus, en train, en voiture*.

À nouveau / De nouveau

Il existe une différence clairement établie entre ces deux locutions adverbiales. *À nouveau* veut dire : pour la seconde fois et d'une manière différente, sur de nouvelles bases, d'une façon qui n'a pas encore été

expérimentée. *De nouveau* (XII^e) signifie derechef, encore une fois, une fois de plus.

➤ *Julie a de nouveau raté son permis de conduire. Norbert est de nouveau tombé malade. Cet été, la canicule s'est de nouveau abattue sur le pays. Marie-Chantal vient à nouveau d'envisager un déménagement. Norbert et Julie vont à nouveau tenter de vivre en commun.*

Achalandé

L'adjectif *achalandé* dérive du substantif *chaland* (fin XII^e), qui signifie « client, acheteur ». Par exemple, un commerçant attire les chalands avec des produits de qualité. Cette acception se conçoit aisément quand on sait que *chaland* dérive du verbe impersonnel *chaloir* : s'intéresser (latin *calere* : s'échauffer pour). *Pendant la période des soldes, les chalandes envahissent les magasins.*

En conséquence, un magasin bien achalandé possède une importante clientèle souvent très fidèle. Au regard de l'étymologie, il s'agit d'une parfaite erreur que d'utiliser *achalandé* dans le sens de bien approvisionné en marchandises.

Cf. Chaloir (peu me chaut). Chapitre Subtilités.

À l'envi

Cette locution adverbiale (milieu XVI^e) dérive d'un verbe de l'ancien français (X^e-XIV^e) : *envier* (provoquer, inviter). La tournure reste littéraire pour dire : à qui mieux mieux, en rivalisant d'arguments, en faisant tout pour l'emporter. La formule appartient à la famille étymologique de *vouloir*.

Il ne faut surtout pas confondre *à l'envi* avec la locution *à la cantonade* : parler de façon libre, voire exubérante, à qui veut bien écouter. Et, surtout, il ne

faut pas écrire « à l'envie ». Même s'il vous vient l'envie de vous exprimer à l'envi.

- *Les amies de Julie imitent à l'envi son attitude, ses toilettes et son maquillage.*
- *Quand il va voir un match de foot, Norbert ne peut s'empêcher de le raconter à la cantonade.*

Amiante

Constitué de silicate de magnésium et de calcium, l'amiante se présente sous la forme de cristaux feutrés qui ne fondent qu'au chalumeau. Ce substantif est masculin. *L'amiante est dangereux pour la santé.* Et non pas *dangereuse*, comme on l'entend trop souvent.

Aréopage

Dans son ancienne acception (fin XV^e), l'aréopage correspond au tribunal d'Athènes qui siégeait sur la colline d'Arès (d'où « aré »). Depuis le début du XVIII^e siècle, le mot désigne un groupe composé de doctes personnages, influents, cultivés, compétents (juges, savants, lettrés, etc.).

La tournure « aéropage » est une pure invention sans la moindre signification. Elle a peut-être vu le jour sous l'influence d'aéroport.

- *Norbert est venu à l'aéroport avec un aréopage d'éminents linguistes pour accueillir le ministre de la Culture.*

Au jour d'aujourd'hui

Il y a manifestement une attitude grandiloquente chez ceux qui croient bon (voire juste) de prononcer cette formule ridicule : *au jour d'aujourd'hui*. Il s'agit

le plus souvent d'un tic de langage qui précède une phrase qui se veut sentencieuse et définitive. Pourtant, cette formule propose une triple redondance.

Aujourd'hui exprime déjà deux fois l'idée de jour. D'abord avec *jour*, puis avec *hui* (« le jour où nous sommes », qui vient du latin *hodie*).

En conséquence, ajouter *au jour* devant *d'aujourd'hui* n'a aucun sens étymologique, linguistique ou rhétorique. C'est une pure absurdité.

Au temps pour moi

Le syntagme figé *au temps pour moi* fait référence à un ordre oral issu du langage militaire : *au temps. Au temps pour les crosses !* La tournure intime l'ordre de revenir à l'instant qui précède l'action qui vient de se dérouler. Autrement dit, revenons en arrière afin de reprendre le mouvement à exécuter en parfaite harmonie.

Cette expression, à l'origine très concrète, signifie : c'est à reprendre, il faut recommencer. Elle a finalement dérivé vers un sens figuré. Ainsi, la locution *au temps pour moi* exprime-t-elle l'idée de reconnaître une erreur, en acceptant la nécessité de reconsidérer arguments, position, décision. *Au temps pour moi* implique la notion de reprendre une action ou une réflexion depuis son commencement, dans les règles de l'art.

Basé sur

Le verbe baser s'utilise dans un contexte militaire : les troupes sont basées en France. Par analogie, on peut accepter : le siège social de l'entreprise est basé à Paris. Les avions sont basés à Bordeaux. Nous sommes ici dans l'hypothèse où *baser* découle de l'une des acceptions du substantif féminin *base*, en tant que point d'appui, lieu aménagé pour accueillir

matériel et personnel. D'ailleurs, on évoque une base aérienne ou navale, voire une base de loisirs.

Dans un sens conceptuel, il faut plutôt employer le verbe *fonder* (XII^e), qui, par métaphore littéraire, signifie bâtir. On retrouve d'ailleurs ici l'idée de fondations parfaitement établies... mais, sur une base solide.

➤ *Julie fonde ses arguments sur des travaux sérieux. Voici des preuves parfaitement fondées.*

Bourrelé de remords

Le galope-chopine (cheulard, poivrot, ivrogne) qui s'adonne plus que de raison à la dive bouteille finit la soirée complètement bourré. Sens familier qui évoque l'ivresse. Et, le lendemain, les remords se frayent parfois un passage délicat dans les lourdes volutes brumeuses qui envahissent son cerveau. Mais cette image ne permet pas de se prétendre *bourré de remords*.

En fait, le verbe transitif *bourreler* signifie : tourmenter, torturer moralement. Il apparaît au XVI^e siècle et dérive du substantif *bourreau*. Dans un sens vieilli, on peut donc dire : *les remords me bourrellent* (ou *bourrèlent* selon la nouvelle orthographe). C'est-à-dire : les remords me tourmentent. Aussi est-on *bourrelé de remords* (et non pas *bourré*).

Il ne faut bien évidemment pas confondre le verbe *bourreler* et le nom *bourrelet*.

➤ *Norbert a des bourrelets accrochés à la ceinture qui le bourrellent.*

Caparaçonner

Un cheval caparaçonné porte un caparaçon, c'est-à-dire une sorte d'armure ornementale ou un harnais d'apparat. Le caparaçon (fin XV^e, mot dérivé de

l'espagnol *capa*, « manteau ») était de mise dans les tournois et rassemblements festifs médiévaux. Par extension, dans un sens imagé, un sportif (au hockey ou au football américain) qui s'équipe de protections spécifiques se caparaçonne.

En conséquence, il ne faut surtout pas dire « carapaçonner ». Le verbe n'existe pas. Cette faute courante dérive du mot *carapace*, l'enveloppe dure qui couvre le corps de certains animaux (tortue, crustacés, etc.). Ladite carapace ressemble à une armure ou à une cuirasse. Ce qui nous rapproche, sans aucun lien étymologique, de notre fameux *caparaçon*. Et ce qui a contribué à entretenir la confusion.

Dans un sens figuré, on peut dire qu'un individu timoré (craintif, inhibé) se réfugie derrière une carapace de timidité, mais, là encore, il ne se « carapaçonne » pas dans la timidité.

Convenir

Le verbe intransitif *convenir* (XI^e) se construit avec l'auxiliaire *avoir* et, le plus souvent, la préposition *à* lorsqu'il veut dire : être adapté, être approprié, plaire, être convenable, être conforme aux usages, etc.

En revanche, il faut employer l'auxiliaire *être* et la préposition *de* lorsque *convenir* signifie : admettre, tomber d'accord, accepter une convention, reconnaître, s'entendre, concéder, avouer, etc.

➤ *Les propositions de Julie ont convenu à son patron. Cet appartement a convenu à Norbert. Sa nouvelle coiffure n'a pas convenu à Marie-Chantal.*

➤ *Norbert est convenu de son erreur. Julie et Marie-Chantal sont convenues de se retrouver au cinéma. Nous sommes convenus d'une date pour la prochaine réunion.*

Cru / Millésime

Dans une acception ancienne (début XIV^e), le cru croît (verbe *croître*) dans un lieu déterminé et précis, le mot *cru* désignant aussi la région elle-même.

Dans un sens dit « moderne », le cru est un vignoble (*les grands crus classés du Bordelais*). C'est donc un vin produit dans un terroir parfaitement délimité.

Au figuré, *de son propre cru* : de son invention personnelle.

Quant au mot *millésime* (n. m., début XVI^e), il définit la date précise d'une récolte de raisin qui sert à produire le vin d'un cru déterminé.

➤ *L'année 2011 fut un très bon millésime pour les crus de Bourgogne.*

Décade / Décennie

Encore une bien regrettable confusion qu'il faut à tout prix éviter. Le mot français *décade* (milieu XIV^e) désigne une période de dix jours. Les mois de l'Antiquité grecque étaient d'ailleurs divisés en décades.

De son côté, la décennie (n. f., fin XIX^e) correspond à un cycle de dix ans. Le trouble découle d'une regrettable influence de la langue anglaise dans laquelle *decade* décrit effectivement une période de dix ans.

Démarrer

Ce verbe s'utilise à la forme transitive dans un seul cas : démarrer un navire. À savoir, enlever (larguer) les amarres qui le retiennent à quai, afin que le bateau puisse se mettre en mouvement. En conséquence, dans le langage soutenu, la tournure *démarrer une voiture (moto, moteur, réunion, discours, etc.)* est totalement abusive et incorrecte.

En revanche, on peut bien sûr employer *démarrer* à la forme intransitive dans le sens de commencer à fonctionner, à rouler : faire démarrer une moto, la

voiture démarre au quart de tour, le moteur refuse de démarrer, démarrer au feu vert.

Dans un sens populaire fautif, d'aucuns emploient *démarrer* comme un synonyme de *commencer*, *débuter* : la réunion va démarrer, la pièce de théâtre n'a pas encore démarré. Ces formulations sont totalement incorrectes.

Le gîte et le couvert

Nous sommes en présence d'une expression très courante, reconnue et fort usitée dans le langage parlé. Mais elle relève pourtant du plus pur pléonasmisme. En effet, le gîte (XIV^e, demeure, logement ou maison) permet de se loger ou de trouver refuge. Quant au couvert (XII^e), il s'agit là aussi d'un lieu (abri) où l'on peut se protéger des intempéries. Ainsi, les termes *gîte* et *couvert* possèdent-ils une définition quasiment identique. Le mot *couvert* n'a donc rien à voir avec les ustensiles de table (fourchette, couteau, cuillère) qui servent à manger.

Il existe cependant l'expression *le vivre et le couvert*, qui a probablement semé la confusion. Ici le couvert reste bel et bien un refuge, mais le vivre évoque la nourriture. Notion qui a été indûment transférée sur le couvert (ustensiles) dans la tournure *le gîte et le couvert*.

Impétrant(ante)

Ce substantif (milieu XIV^e) ne désigne jamais quelqu'un qui se présente à un concours (examen), et qui est dans ce cas un *candidat*. Il ne désigne pas non plus un individu qui cherche à obtenir un poste, et qui est alors un *postulant*. L'*impétrant*, lui, a déjà obtenu le diplôme convoité (il est bénéficiaire de quelque chose). Ce mot est issu du verbe *impétrer* (milieu XIII^e) : obtenir un dû à la suite d'une requête auprès d'une autorité compétente. L'impétrant est le

frère jumeau du récipiendaire (XVII^e) qui, lui aussi, vient d'être admis dans un corps, une organisation, une société, une association.

Infarctus

Nécrose d'un tissu ou d'un organe par obstruction de l'artère qui assure son irrigation, l'infarctus n'est pas une affection bénigne, le plus connu étant bien sûr l'infarctus du myocarde. Il s'agit d'une lésion du cœur provoquée par un spasme prolongé ou par une thrombose des artères coronaires.

Le mot *infarctus* se présente sous la forme d'une graphie modifiée de *infartus*, participe passé du latin *infarcire*, remplir. Et comme si une seule altération ne suffisait pas, certains trouvent le moyen d'accabler encore le vocable en le prononçant « infractus ».

Mandature

Pur néologisme fabriqué sans raison et totalement fautif. Le terme *mandat* remplit parfaitement sa fonction pour désigner, d'une part une charge publique obtenue par le biais d'un vote, et d'autre part la longueur de la période concernée par ladite élection.

Mais certains analystes de la chose politique s'imaginent que le mot *mandat* manque de prestige. Trop simple, trop banal, trop court. Il faudrait donc transformer *mandat* en *mandature*, pour que l'emphase des propos tenus reste en adéquation avec l'ampleur vocale d'un terme qui, modestement, ne désigne que l'attribution d'une délégation.

➤ *Pendant son mandat de maire, Norbert a tenté de réduire les inégalités sociales. Julie a correctement rempli son mandat de déléguée syndicale.*

Nœuds à l'heure

Dans le vocabulaire maritime, le nœud correspond à une unité de mesure. Un nœud équivaut à une distance de 15,43 mètres, mais aussi à une vitesse de un mille marin (1 852 mètres) à l'heure. On doit donc parler d'un navire qui vogue à la vitesse de 20 nœuds. Point final. Et non pas à la vitesse de 20 nœuds à l'heure. Les nœuds sont également employés dans la navigation aérienne.

Pallier

Dans l'acception moderne, *pallier* signifie « résoudre de façon provisoire ». À l'origine, ce verbe avait le sens de « cacher, dissimuler ».

De son côté, un traitement palliatif amoindrit les symptômes d'une affection, mais sans en éliminer la cause. Aussi parle-t-on couramment d'un *soin palliatif*. Ou d'un palliatif qui va « remédier à » quelque chose. D'où la grave erreur toujours très vivace qui consiste à bâtir ce verbe transitif direct avec « à ».

Enfin, on entend aussi très souvent : *pallier au regain d'accidents*, *pallier aux erreurs commises*. Incorrect puisque « au » est la contraction de « à le » et « aux » de « à les ». Il convient de dire : *pallier le regain d'accidents*, *pallier les erreurs commises*.

Cf. Palier / Pallier. Chapitre Homonymies.

➤ *L'entreprise de Julie cherche à pallier la crise économique en jouant la carte de la diversification. Norbert n'hésite jamais à pallier les insuffisances de ses collaborateurs.*

Paracentèse

Ponction de la paroi d'une cavité effectuée à l'aide d'une aiguille (voire d'un bistouri), afin d'en extraire le liquide accumulé. En cas d'otite, ceux qui se

souviennent encore de la paracentèse du tympan de leur enfance savent que cela ne ressemblait pas à une partie de plaisir.

Dans le langage populaire, probablement par contagion phonétique entre « centèse » et le mot bien réel *synthèse*, la *paracentèse* devint bêtement une « parasyntèse ».

Par contre / En revanche

Dans une langue soignée, *par contre* et *en revanche* ne peuvent pas se substituer l'un à l'autre. Ces deux locutions adverbiales ne sont pas interchangeables.

La formule *en revanche* signifie *en retour*. Elle doit impérativement introduire la notion d'avantage : *Julie conduit une modeste voiture, qui, en revanche, est très confortable*. Dans ce cas précis, il existe bien une compensation ou une contrepartie positive.

➤ *Julie ne sait pas chanter, en revanche, elle joue bien du piano.*

En conséquence, il ne faut ni dire ni écrire : *cette année, la récolte fruitière n'a pas été trop mauvaise, en revanche, toutes les poires étaient pourries*. On ne peut pas non plus énoncer : *Julie joue bien du piano, en revanche elle ne sait pas chanter*. Car, dans ces deux exemples, il n'y a aucune compensation positive dans la seconde partie de la phrase. Mais on peut employer *par contre*, pour introduire l'énoncé d'un inconvénient ou d'une perte. Cette locution équivaut à des tournures telles que : *au contraire, à l'inverse, a contrario*. Ainsi, *par contre* marque une réelle opposition avec la partie de phrase qui précède.

Rapport à

La formule orale populaire *rapport à* est incorrecte. On ne doit pas dire : *Norbert n'est pas allé au travail rapport à une mauvaise grippe*. On préférera : *Norbert n'est pas allé au travail en raison d'une mauvaise grippe*.

Par ailleurs, le syntagme figé avoir rapport à (ou avec) signifie : se rattacher à, être lié à. Exemple : *le titre de ce livre a un rapport avec le sujet traité*. Ou, dans un style plus soutenu : *le titre de ce livre a rapport au sujet traité*.

Réduire au minimum

La locution adverbiale *au minimum* implique la notion d'un plus bas niveau, d'un degré inférieur. Tendre vers le minimum exprime une idée très simple : s'approcher le plus près possible de zéro.

En conséquence, si vous évoquez un risque (dépense, frais, charge, accident, chute, maladie), il est clair que vous voulez que ledit risque soit, si possible, nul. Exemple concret : essayer de réduire son budget vacances revient à le faire diminuer drastiquement pour qu'il atteigne une limite minimale qui sera la plus faible possible. Évidemment, dans ce processus de réduction, l'amplitude entre avant et après est maximale. D'où la confusion fautive « réduire au maximum ». L'action entreprise est maximale pour essayer de côtoyer un minimum.

- *Julie a décidé de réduire au minimum ses sorties mondaines.*
- *Norbert va réduire au minimum ses achats de costumes.*
- *Marie-Chantal a réduit au minimum son budget vacances.*

Sauf à / Sauf si / Sauf que

Placée devant un verbe à l'infinitif, la locution prépositive *sauf à* signifie : sous réserve de, sans exclure la possibilité de, en se réservant l'éventualité de, en s'octroyant le droit de, quitte à.

Il ne faut pas confondre avec *sauf si* (à moins que) ou avec la locution conjonctive *sauf que* (si ce n'est que, à cette différence près, à cette exception

que).

- *Norbert a accepté sa contravention, sauf à porter réclamation devant le préfet de police. Julie dit apprécier ses collègues, sauf à les dénigrer devant son patron.*
- *Norbert va arriver à l'heure, sauf si le train prend du retard.*
- *Norbert a acheté un beau costume, sauf que sa couleur déplaît à Julie.*

Se rappeler / Se souvenir de

Le verbe pronominal *se rappeler* (milieu XVII^e) signifie : avoir présent à l'esprit. Il faut impérativement dire ou écrire : *se rappeler* quelque chose. *Je me rappelle ce jour pluvieux. Ce mois d'août était très froid, je me le rappelle* (et non pas « je m'en rappelle »). *Je me rappelle avoir entendu cette chanson. Je me rappelle que je lui ai sourit. Je me rappelle avoir dit oui. Se rappeler une conversation mot à mot. Une belle femme que je me rappelle encore* (et non pas « dont je me rappelle »).

Toutefois, il est correct d'utiliser « en » ou « dont » lorsqu'ils sont complément de nom, et non plus complément du verbe : *J'ai bien connu cette femme, je m'en rappelle le regard* (je me rappelle le regard d'elle) ; *voici un collègue de bureau dont je me rappelle le nom* (je me rappelle le nom de lui).

Par ailleurs, il est admis d'employer « de » lorsque le pronom personnel complément désigne un humain : *je me rappelle de toi ; te rappelles-tu d'elle ?*

Enfin, on dit volontiers *se rappeler à quelqu'un, au bon souvenir de quelqu'un*. C'est-à-dire, remémorer son propre souvenir, son image, à autrui : *je me suis rappelé au bon souvenir de mon ancien patron*.

À l'inverse, on utilise *se souvenir de* quelque chose (XIII^e). D'où la confusion dans la construction de ces deux verbes : *je me souviens de lui ; je m'en souviens ; souviens-t-en ; je me souviens de l'avoir dit*. Encore que le « de » se

supprime souvent devant un infinitif : *je me souviens l'avoir dit ; je me souviens rire sans cesse.*

La tournure impersonnelle *il me souvient* est parfaitement correcte, voire soutenue ou très littéraire : *il me souvient l'avoir rencontré ; vous en souvient-il ?*

Pour *se souvenir*, le participe passé s'accorde toujours avec le sujet : *elles se sont souvenues de leur professeur ; le confrère dont elles se sont souvenues.*

En revanche, attention aux subtilités de l'accord pour *se rappeler* : *elle s'est rappelé son erreur ; elle s'est rappelée à leur bon souvenir.*

Cf. Chapitre [Les pièges de la grammaire](#), Participe passé des verbes pronominaux.

Soi-disant

Adjectif invariable, *soi-disant* dérive d'une vieille syntaxe où la forme *soi* (mais aussi *lui* ou *moi*) pouvait être complément direct. Le bon usage s'appuie sur le sens premier « qui se dit ». Un soi-disant médecin est quelqu'un qui se dit (se prétend) toubib.

À l'origine, le syntagme ne s'appliquait qu'aux humains qui attribuaient à eux-mêmes une qualité ou une fonction. Ainsi, des tournures comme *une soi-disant expérience, escroquerie, faveur ou liberté* ont longtemps été critiquées. On peut désormais considérer que l'usage les a rendues acceptables. Aussi peut-on parler *d'une monnaie soi-disant solide, d'une élection soi-disant démocratique, d'une réunion soi-disant sérieuse* (dans le sens de prétendument). Rien ne s'oppose à cette utilisation.

La confusion qui a généré la faute « soit-disant » dérive de la formule *soit dit en passant* : qu'entre nous cela soit dit. *Soit* est ici la troisième personne du singulier du présent du subjonctif du verbe *être*.

➤ *Au lycée, Norbert se faisait passer pour un soi-disant surdoué. Marie-Chantal et Julie parlent souvent de leur soi-disant amitié.*

➤ *Qu'il soit dit en passant que Norbert ne fut jamais un soi-disant génie.*

Si tant est que

L'expression *si tant est que* (milieu XII^e) se construit toujours avec le subjonctif. Elle exprime la notion d'une supposition très improbable, d'un pressentiment. Cette tournure quelque peu littéraire remplace : à supposer que, en admettant que.

Les graphies *si temps est que* ou *si tenter que* sont des sortes d'homophonies totalement fautives et hautement folkloriques.

Tarifer / Tarifier

Le verbe *tarifer* dérive du substantif *tarif*. Il signifie tout simplement : donner un prix marchand à quelque chose, fixer le montant d'un service ou d'une marchandise. Le verbe *tarifier* n'existe pas.

Tendresse / Tendreté

Sentiment d'affection (attachement) envers quelqu'un, la tendresse (par exemple d'une mère pour ses enfants) n'a rien à voir avec la tendreté (XII^e) d'une viande, voire d'un fruit.

Chez un individu, la tendresse s'oppose à la froideur, rudesse, insensibilité ou sévérité. La tendreté s'oppose à la dureté, résistance ou fermeté d'une chose comestible.

Voire même

Dans son acception moderne, l'adverbe *voire* (XII^e) signifie *même* ou *et même*. On peut donc considérer que le syntagme *voire même* entre dans le champ des pléonasmes. Toutefois, d'aucuns préfèrent expliquer qu'il s'agit plutôt d'un archaïsme. En effet, dans son utilisation première, *voire même* signifiait *vraiment même*. Dire à l'époque, *elle est gentille, voire même adorable* équivalait à *vraiment même adorable*. Il faut désormais considérer *voire* (sans *même*) comme une forme elliptique, plus récente et admise.

Quoi qu'il en soit de ce sempiternel débat, soulignons que *voire* annonce une meilleure proposition que celle qui précède. La tournure *Norbert risque de devenir président de son entreprise, voire directeur général* est clairement fautive. Il faut dire, *Norbert risque de devenir directeur général de son entreprise, voire président*. Le mieux doit systématiquement arriver après *voire*.

Employé dans une forme exclamative pour marquer le doute ou l'ironie, *voire* prend alors un tour plaisant : *Certains affirment que ce film serait un chef-d'œuvre. Voire !*

➤ *Le dernier roman de Julie est excellent, voire génial.*

Ne pas confondre

Abhorrer / Adorer

La ressemblance phonétique a probablement contribué à générer une confusion fâcheuse entre ces deux verbes, qui possèdent pourtant une signification diamétralement opposée. *Abhorrer* signifie détester, exécrer, haïr, avoir en horreur. D'ailleurs, *abhorrer* appartient à la famille étymologique de *horreur* (horrible, horrifier, horripilant). Ce qui explique la présence du « h » et le doublement du « r ».

Pour sa part, *adorer* exprime la passion, l'amour, l'admiration ou un goût immodéré pour quelque chose.

- *Marie-Chantal adore Julie, mais elle abhorre Norbert.*
- *Julie abhorre le miel, mais elle adore le chocolat.*

Abolir / Abroger

Le verbe *abolir* exprime l'idée d'une suppression liée à un usage, une coutume, une pratique. Au figuré, on peut aussi dire que l'avion abolit (efface, réduit) les distances entre pays. De son côté, l'action d'*abroger* se réfère plutôt à une obligation officielle dictée par un acte législatif ou

réglementaire. Ainsi abroge-t-on une loi, un décret ou un texte qui possède la notion d'obligation.

➤ *Le cardinal de Richelieu, ministre de Louis XIII, abrogea les clauses politiques de l'édit de Nantes en 1629.*

Abjurer / Adjurer

Abjurer (v. tr., début XIV^e) signifie que l'on renie officiellement, voire solennellement, un engagement personnel connu de tous. Ce verbe s'utilise surtout dans le domaine religieux, mais il peut aussi s'appliquer à une opinion ou à de fortes convictions.

Adjurer (v. tr., XIII^e) exprime l'idée d'une forte injonction. Synonymes : supplier, prier instamment, ordonner, exiger au nom de Dieu.

➤ *Le tribunal de l'Inquisition obligea Galilée à abjurer ses certitudes scientifiques en matière d'astronomie. Henri IV abjura sa foi calviniste en la basilique de Saint-Denis.*

➤ *Je vous adjure de cesser vos critiques injurieuses.*

Acception / Acception

Le substantif *acception* (milieu XIII^e) renvoie au fait d'accepter. Mais ce terme peut également signifier : accord ou consentement.

Quant au mot *acception* (n. f., XIII^e), il désigne le sens précis d'un terme officiellement lexicalisé ou reconnu par l'usage. Il existe aussi une formule peu usitée dans le langage courant mais qui trouve place dans certains règlements ou textes juridiques : sans acception de. Ce qui signifie : sans tenir compte, sans prendre en considération.

➤ *Beau et laid possèdent des acceptions diamétralement opposées.*

- *Pour que Julie obtienne un crédit, il lui fallait l'acceptation de Norbert.*
- *Le concours se déroule sans acceptation de diplômés.*

Affectation / Affection

Le nom féminin *affectation* (début XV^e) possède deux sens différents. D'une part, il décrit ceux qui adoptent une manière d'agir ostentatoire (feinte, exagérée) et qui manquent donc de naturel ou de simplicité, autrement dit, qui se conduisent avec préciosité. D'autre part, ce mot signale la désignation à une fonction (poste, emploi), mais aussi une attribution à un usage déterminé.

De son côté, l'affection exprime également deux notions. D'une part, elle se réfère à un sentiment tendre, d'attachement envers une personne aimée. D'autre part, dans le domaine médical, une affection équivaut à une maladie, un syndrome, une lésion.

- *Norbert a reçu son affectation dans un tribunal de province.*
- *Le patron de Julie s'exprime avec affectation.*
- *Marie-Chantal a pris en affection le frère de Norbert.*
- *Julie souffre d'une grave affection chronique.*

Agonir / Agoniser

Verbe rare, *agonir* (milieu du XVIII^e) est le synonyme de injurier, insulter, outrager, offenser. Le syntagme souvent utilisé *agonir d'injures* étant un pur pléonasme.

Quant à *agoniser* (fin XVI^e), il exprime l'agonie, ce douloureux moment de déclin progressif et irréversible des fonctions vitales qui précède une mort

certaine.

➤ *Norbert aurait pu se dispenser d'agonir son ami d'enfance qui agonisait sur son lit d'hôpital.*

Alarmant / Alarmiste

Une nouvelle, une rumeur ou une situation alarmante est de nature à générer angoisse, inquiétude ou affolement. De son côté, une personne alarmiste répand volontairement (voire avec jubilation) des informations atterrantes, effrayantes, préoccupantes. Soit parce que ledit individu possède une nature pessimiste, soit parce qu'il veut semer le trouble auprès d'autrui.

Existe aussi le substantif *alarmiste* (défaitiste).

On peut parler d'un texte, livre, homme politique ou médecin alarmiste.

➤ *Ce nouveau cyclone qui s'annonce est une information alarmante.*

➤ *Norbert tient des propos alarmistes sur l'avenir de son entreprise.*

Alcoolisé / Alcoolique

Un verre d'eau, un soda ou un jus de fruit dans lequel vous ajoutez de l'alcool (whisky, rhum, gin) est une boisson alcoolisée, car le verbe *alcooliser* signifie : ajouter de l'alcool. Quant à une boisson alcoolique (adj., XVIII^e), elle est fabriquée à base d'alcool. Le whisky, le rhum, le gin, précédemment cités, mais aussi le vin, les apéritifs purs et les eaux-de-vie sont des boissons alcooliques. Pour sa part, le substantif *alcoolique* désigne un quidam qui boit trop d'alcool (cheulard, poivrot, ivrogne, pochard).

Allocution / Élocution

Un bref discours à caractère officiel correspond à une allocution. Il s'agit d'un propos plutôt agréable qui ouvre ou termine une réunion, une cérémonie, un repas, une commémoration...

Mais pour prononcer une plaisante allocution, mieux vaut disposer d'une bonne... élocution. En l'occurrence, parler très distinctement, ni trop vite ni trop lentement, sans emphase, avec conviction et en faisant un choix judicieux du vocabulaire et du rythme de la phrase. Bref, nous sommes aux confins de l'art oratoire et de l'éloquence propres à certains tribuns.

➤ *À l'occasion du départ à la retraite d'un collaborateur, Norbert refuse de prononcer une allocution tant il sait que son élocution laisse à désirer.*

Amarrer / Arrimer

Une amarre est un solide cordage qui permet d'attacher un bateau dans un port, une rade. Le marin amarre une embarcation à quai en l'accrochant à une bitte (avec deux « t ») d'amarrage. On amarre également un dirigeable en le retenant à une certaine distance du sol grâce une amarre attachée à un mât.

De la même façon, dans le domaine de la conquête spatiale, il convient de dire que des cosmonautes ont amarré deux vaisseaux dans l'espace. C'est un contresens d'utiliser le verbe *arrimer* (XVII^e), puisqu'il signifie : répartir au mieux, caler, ranger puis fixer une cargaison de marchandises.

➤ *Dans le navire correctement amarré à quai malgré la tempête, Norbert a su arrimer paquets, valises et colis en fond de cale.*

Amener / Apporter

La confusion entre ces deux verbes ne cesse de prospérer. Pourtant, la différence de sens est contenue dans la racine même du mot. Il est donc très facile de ne plus commettre cette erreur. *Amener* (v. tr., XI^e) a été construit avec le verbe *mener* : conduire, accompagner, aller aux côtés d'un animal ou d'un humain. En conséquence, *amener* ne s'emploie que pour des êtres animés.

De son côté, *apporter* (v. tr., X^e) est bâti avec *porter*. On s'intéresse ici à des objets que l'on prend entre ses mains, ses bras ou que l'on place sur son dos. Objectif : les transporter (apporter, porter) ailleurs. *Apporter* ne concerne que des choses inanimées, mais qui peuvent parfois être très volumineuses. Dans ce cas, la notion de transport est imagée.

La même distinction doit s'effectuer avec ramener / rapporter : *ramener ses enfants à la maison ou les chevaux à l'écurie ; rapporter un livre ou la moto d'un ami.*

➤ *Amener sa vieille mère chez le coiffeur. Amener les enfants à l'école. Amener les chevaux dans le pré. Amener son chien chez le vétérinaire.*

➤ *Apporter un bouquet de fleurs ou une boîte de chocolats pour un dîner. Apporter sa voiture au garage. Apporter le sac du chat (mais amener le chat).*

Analphabète / Illettré

La personne analphabète (adj., XVI^e) n'a jamais appris à lire, à écrire et à compter. L'illettré (adj. et n. m. ou f., XVI^e) ne sait plus lire, écrire et compter. En d'autres termes, il a su assimiler dans sa jeunesse scolaire ces notions de base. Mais il a ensuite désappris (oublié) par manque de pratique volontaire.

Anglophile / Anglophobe / Anglophone

Le suffixe « phile » dérive du grec *philos*, qui signifie ami. En conséquence, un anglophile éprouve une grande sympathie (amitié) pour les Anglais, leurs us et leurs coutumes.

Le suffixe « phobe » est issu du radical grec *phobos*, qui signifie crainte. Ainsi, un anglophobe déteste-t-il les Anglais, la Grande-Bretagne et tout ce qui peut s'y rattacher.

Le suffixe « phone » provient du grec *phônê*, qui évoque la voix, le son. L'anglophone parle donc avec aisance la langue anglaise.

On retrouve ces distinctions dans *germanophile-phobe-phone*, et aussi dans *xénophile-phobe* (qui aime ou déteste les étrangers).

À-propos / À propos de

Substantif masculin invariable (tout début XVIII^e), *à-propos* s'écrit avec un trait d'union. Ce qui se fait ou se dit de façon opportune, en temps et en heure, dans un endroit convenable est un à-propos. Par exemple, certains ont l'esprit d'à-propos (le sens de la répartie), tandis que d'autres, à l'inverse, manquent d'à-propos (ils réagissent à contre-courant).

Dans une très vieille acception, *à-propos* désignait un texte très court (poème, laïus) destiné à être prononcé pour une circonstance spécifique (réunion, banquet, inauguration, bienvenue, etc.).

La locution adverbiale ou prépositive *à propos de* s'écrit en deux mots, sans trait d'union. Elle signifie « au sujet de » : *j'ai des choses à dire à propos des programmes télévisés* ; *à propos du Premier ministre, il va bientôt démissionner* ; *à propos de tout et de rien* (sans raison ni motif).

On dit aussi *agir à propos* (avec discernement, de manière convenable). Dans une tournure un peu soutenue et peu usitée, *il est à propos de* (+ infinitif)

correspond à *il est opportun de*. Exemple : *compte tenu de l'état de délabrement de notre immeuble, il serait à propos de déménager*.

Apurer / Épurer

Ces deux verbes appartiennent à la famille étymologique du mot *pur*. Certifier l'exactitude du bilan d'une entreprise après avoir effectué une soigneuse vérification des pièces justificatives revient à apurer (début XVII^e) les comptes. On sous-entend qu'ils sont clairs, nets, purs.

Quant au verbe *épurer* (fin XII^e), il s'en tient stricto sensu à sa racine : rendre pur, purger, purifier. *Épurer un liquide, un minerai, voire un gaz*. Par extension : affiner, perfectionner.

Arcade / Arcane

Ouverture en forme d'arc appuyé sur des montants verticaux, l'arcade est un élément architectural classique. Les plus courantes des arcades sont celles d'un pont, d'une galerie ou d'un cloître. *Il y a dans la capitale de belles arcades rue de Rivoli ou avenue Daumesnil*.

Tout particulièrement utilisé au pluriel, l'arcane (n. m., XIV^e) évoque secrets et mystères. Les arcanes d'une confrérie, d'une association, d'une profession ou d'une entreprise sont parfois difficiles à percer, à comprendre, à cerner : *les arcanes de la religion, de la politique, du cinéma...* À l'origine, un (bien masculin) arcane était une préparation très mystérieuse destinée aux aficionados de l'alchimie et connue de quelques rares initiés. L'arcane est aussi une carte du jeu de tarot.

Au regard de / En regard de

Ces deux locutions prépositives doivent être utilisées avec rigueur. Elles ne sont pas interchangeables. *Au regard de* signifie : en ce qui concerne, par rapport à (au regard de la loi, de la morale, du règlement).

En regard de a pour définition : face à, en comparaison de.

En regard (sans le « de ») est une locution adverbiale qui veut dire : en face, en vis-à-vis, ci-contre.

- *Au regard de son année scolaire, le fils de Norbert mériterait de redoubler.*
- *Les efforts produits par Julie pour parler chinois ne sont rien en regard de ceux que fournit Marie-Chantal.*
- *Dans ce livre bilingue, la traduction française se trouve en regard.*

Banal / Banals / Banaux

Le *ban* (début XII^e) désigne la proclamation officielle, publique d'un futur mariage à l'église : *publier les bans*. Ne pas confondre avec le *banc* (milieu XI^e) qui permet de s'asseoir. Mais le terme *ban* définit également un roulement de tambour qui précédait un avis (annonce, révélation, cérémonie, remise de décoration). D'où le syntagme figé *ouvrir ou fermer le ban*.

Par ailleurs, au Moyen Âge, le ban correspond à la convocation des vassaux par le suzerain. D'où l'expression familière *convoquer le ban et l'arrière-ban* (inviter tout le monde). Quant à l'énergumène a priori peu recommandable qui est placé au ban de la société, il subit un exil imposé et proclamé juridiquement (bannissement, expulsion en dehors d'une zone, arrondissement, ville, région, pays). Par extension, mettre un individu au ban de la société indique qu'on le dénonce au mépris public. Il se débat tout seul face à la vindicte populaire.

Pour en venir à ce qui nous intéresse ici, sachons que le ban était aussi la circonscription d'un suzerain. Ainsi, pendant la période féodale (X^e-XIV^e), les paysans devaient utiliser le four ou le moulin banal en s'acquittant d'une redevance versée au seigneur du lieu. Le terme *banal* signifie que la chose désignée appartient au seigneur : *four ou moulin banal, prairie banale*. Au pluriel : *fours ou moulins banaux, prairies banales*.

Depuis la fin du XVIII^e siècle, au sens figuré, *banal* qualifie un objet, propos, personnage ou comportement simpliste, commun, ordinaire, sans originalité. Mais cette fois, le pluriel donne *banals* ou *banales* : *des romans ou des films banals ; des chansons ou des voitures banales*.

Bon gré mal gré / Malgré

Le petit substantif masculin *gré* (X^e) signifie : ce qui plaît, ce qui convient. Il s'emploie dans de multiples syntagmes figés souvent plaisants : *de son plein gré* (sans regimber, volontairement) ; *de bon gré* (de bonne grâce) ; *au gré de* (selon la volonté ou le goût) ; *de gré à gré* (par consentement réciproque).

Pour sa part, la locution adverbiale *bon gré mal gré* veut dire : que cela plaise ou pas, par résignation : *bon gré mal gré, Norbert va passer l'aspirateur dans l'appartement*.

Bien distinguer *mal gré* (en deux mots) de la préposition *malgré* (un seul mot, XV^e), qui correspond aux formules courantes : contre la volonté (le gré) de quelqu'un, en dépit de quelque chose : *malgré l'avis de son père, Norbert va s'installer à Moscou ; malgré les conseils de sa mère, Julie va démissionner*.

Boutoir / Butoir

Propos agressif, malveillant et blessant, le *coup de boutoir* s'associe à une attitude, action ou geste, à une attaque ou à un propos (voire un texte)

volontairement brutal et violent. L'analogie vient du comportement du porc ou du sanglier qui fouit la terre avec l'extrémité de son groin et ses canines... que l'on appelle un boutoir.

Quant au *butoir*, il s'agit soit d'un couteau qui sert à racler le cuir, soit d'une butée qui permet de stopper un élément mobile.

Capter / Capturer

Il y a dans le sens premier de *capter* une notion sous-jacente de séduction : capter un regard, l'intérêt, la confiance, l'attention. Autrement dit : chercher à obtenir. Et ne parlons pas de ceux qui cherchent à capter un héritage : saisir, intercepter, prélever.

Dans deux autres acceptions, *capter* veut dire : recueillir, canaliser (un liquide, une énergie, etc.) ; recevoir par le truchement des ondes radioélectriques (capter une station radiophonique étrangère, capter un signal).

Enfin, au figuré, *capter* signifie comprendre (avec une notion d'immédiateté inattendue) : capter subitement un raisonnement complexe, capter la solution d'un problème de maths.

S'emparer (attraper, prendre, saisir) d'un être animé (humain ou animal) revient à le capturer. On peut éventuellement capturer un navire ennemi (car il s'agit d'un objet mobile), mais on ne capture jamais quelque chose d'immobile : ville, port ou fort. Dans ce dernier cas, il faut dire : s'en emparer.

➤ *Norbert a enfin capté que nos ennemis héréditaires se sont emparés de la capitale pour en capturer tous les habitants.*

Case / Casse

Chacun sait ce qu'est une case (milieu XIII^e), mot venu du latin *casa* : chaumière, cabane, hutte, paillette. Mais il peut s'agir aussi (XVII^e, dérivé de l'espagnol *casa*) d'un compartiment, d'une alvéole, d'une subdivision, ou d'une cellule.

De son côté, la *casse* correspond à une boîte ou à un tiroir qui contient des caractères d'imprimerie. Le mot (fin XVII^e) découle de l'italien *cassa* (caisse). Il est utilisé à des fins professionnelles dans le secteur de l'imprimerie et du journalisme. La partie supérieure du meuble ou de la boîte s'appelait « haut de casse ». Elle contenait les caractères les moins utilisés. La partie inférieure, « bas de casse », rassemblait les lettres usuelles, donc les plus fréquemment employées, et notamment les lettres minuscules, par opposition aux capitales. Ainsi parle-t-on, dans le domaine de la typographie, de caractères en bas de casse pour désigner des minuscules.

Cf. Chapitre [Emploi des majuscules](#)

Cinéphile / Cynophile

Les passionnés et les connaisseurs du cinématographe (ou ciné, après une double apocope) sont des cinéphiles (adj. ou n. début XX^e). Notons la présence du suffixe « phile », issu du grec *philos*, qui veut dire ami.

Toujours avec le même suffixe « phile », le cynophile, lui, aime les chiens. La racine « cyno » dérive du grec *kunos* (chien).

➤ *Cinéphile avertie, Julie adore les films qui mettent en scène un cynophile.*

Circoncire / Circonscrire

La circoncision (fin XII^e) est l'ablation totale ou partielle du prépuce, soit pour des raisons médicales précises, soit dans le cadre d'un rituel religieux

pratiqué sur les jeunes garçons juifs ou musulmans. Le verbe *circoncire* décrit l'acte qui entraîne une circoncision.

Le verbe *circonscire* (milieu XIV^e) exprime la notion de frontières, d'enfermer dans des limites. *Circonscire un débat ou un sujet avant de le traiter, circonscire un incendie, une épidémie.*

Courir / Encourir

Chacun connaît l'expression populaire *c'est un risque à courir*. Ce qui signifie qu'un audacieux quidam, déterminé à accomplir quelque chose de difficile, va s'exposer à une menace, mais qu'il veut tenter la chose. En conséquence, il convient de parler d'un risque ou d'un danger couru. Car, on court un risque ou un danger. Il est donc totalement fautif de dire un risque ou un danger encouru.

Le verbe *encourir* (XIV^e) signifie s'exposer à, se mettre dans une situation délicate qui peut déboucher sur une situation fâcheuse. *Encourir une peine de prison, une amende, une punition, un procès...*

- *Norbert refuse d'aller chez le cardiologue, le risque couru n'est pas mince.*
- *Le procès encouru par l'entreprise de Julie sera retentissant.*

Davantage / D'avantage

L'adverbe (XVI^e) *davantage* signifie plus, ou plus longtemps. Le substantif *avantage* possède le sens de supériorité, d'atout, mais aussi celui de bénéfice (intérêt).

- *Dans cette affaire sordide, Julie n'en sait pas davantage. Norbert est cultivé, mais Marie-Chantal l'est davantage.*

➤ *Les adversaires de l'équipe de France ont l'avantage de l'expérience. Cette offre d'achat ne manque pas d'avantages.*

Dentition / Denture

Soyons précis, même si ces deux termes sont souvent confondus et jugés interchangeables. La dentition correspond à l'apparition, la formation et la croissance des dents, dans la période qui va de la première enfance à la post-adolescence.

Quant à la denture, il s'agit bel et bien de l'ensemble des dents d'une personne ou d'un animal.

➤ *La dentition de Norbert s'est déroulée sans problème, il n'a donc pas eu recours à l'orthodontie.*

➤ *Julie a une denture qui illumine son large sourire.*

Ébaubi / Ébaudi

L'adjectif *ébaubi* (XIII^e) dérive du participe passé du verbe *ébaubir*, lui-même issu de *abaubir* (v. tr., XII^e) : rendre bègue (du latin *balbus*, bègue). Ces deux verbes sont tombés en désuétude.

La forme adjectivale a poursuivi sa carrière dans la forme figée *tout ébaubi*, qui exprime l'étonnement ou la stupeur admirative : être tout ébaubi par la splendeur d'une œuvre, d'un spectacle. Tout témoin d'une situation cocasse, mais aussi tout admirateur d'un ouvrage insolite en reste tout ébaubi. On est donc bouche bée, comme frappé d'un bégayement fortuit : retour à la racine latine d'origine.

On trouve aussi le verbe *abalober* (XIX^e) qui a totalement disparu de la circulation. Ainsi se disait-on tout abalobé par le talent d'un peintre, par un

livre ou une pièce de théâtre, voire par la beauté d'une comédienne. Le spectateur reste déconcerté, fasciné, ébahi, éberlué, pantois, épaté, médusé, sidéré.

Attention de ne pas confondre *ébaubir* (avec deux « b ») et *ébaudir* (v. tr., fin XI^e) : divertir, égayer, réjouir, distraire. Notons que ce verbe ne s'emploie plus qu'à la forme pronominale pour exprimer une joie profonde. Par exemple, on s'ébaudit de la réussite de son fils au baccalauréat.

Empreint / Emprunt

Le verbe transitif *empreindre* (début XIII^e) donne la graphie *empreint* dans de multiples temps de sa conjugaison. Il empreint (indicatif présent), nous avons empreint (indicatif passé composé), vous eûtes empreint (indicatif passé antérieur), que tu aies empreint (subjonctif passé), qu'ils eussent empreint (subjonctif plus-que-parfait), il aurait empreint (conditionnel passé première forme), empreint (participe passé)... Dans son sens concret peu usité, *empreindre* signifie : marquer d'une empreinte par pression sur une surface. Au sens figuré et littéraire : marquer fortement l'esprit, la conscience, la pensée, la tradition populaire, la culture...

Rien à voir avec l'emprunt qui permet d'obtenir une somme d'argent sous la forme d'un prêt qu'il faudra ensuite rembourser, à terme ou au fil du temps, moyennant un intérêt.

➤ *Les discours de Marie-Chantal sont toujours empreints de gentillesse. Un bon roman empreint pour longtemps l'esprit de son lecteur.*

➤ *L'emprunt contracté par Julie était empreint de multiples clauses illégales.*

Enfantin / Infantile

Les adjectifs *enfantin* et *infantile* (XII^e-XIII^e) ont longtemps été de purs synonymes. Mais *infantile* a ensuite migré vers des champs spécialisés, notamment celui de la médecine : maladies infantiles, mortalité infantile.

Pour sa part, *enfantin* reste attaché à la langue courante pour qualifier ce qui appartient au monde de l'enfance. Le mot s'utilise aussi pour qualifier une chose facile à réaliser : problème ou propos enfantin.

En lice / En liste

Champ clos délimité par des palissades, la lice (milieu XII^e) est un espace qui permettait de disputer joutes et tournois à l'époque médiévale. Le mot désignait aussi la palissade (clôture) elle-même. D'où l'expression *entrer en lice* : concourir, entrer dans la compétition. Ainsi, concurrents, candidats et adversaires qui restent en lice peuvent continuer de participer aux épreuves. Ils sont autorisés à entrer dans la lice, c'est-à-dire dans l'enceinte (le terrain) où se déroule le combat.

L'ensemble de ces vainqueurs potentiels entrés en lice constitue une liste. Il ne faut pas confondre le recensement (liste) des cyclistes engagés dans le Tour de France et les coureurs qui entrent en lice à chaque étape. La liste correspond à une simple énumération de noms. La lice introduit la notion d'engagement dans une lutte.

La lice est aussi le garde-fou d'un pont de bois ou la barrière qui longe une piste d'équitation, d'hippodrome, de foire.

➤ *En fonction de leurs disciplines spécifiques, les athlètes en lice pour le championnat de France figurent sur des listes différentes.*

Entrer / Rentrer

La différence fondamentale entre les verbes *entrer* et *rentrer* réside dans une notion toute simple : *rentrer* s'utilise uniquement lorsque l'action décrite exprime l'idée d'entrer une nouvelle fois : en passant de dehors à dedans (entrer/rentrer dans une maison), en pénétrant dans un objet ou un endroit (entrer/rentrer dans une boîte, entrer/rentrer dans un stade), en participant à une activité quelconque (entrer/rentrer dans la danse), en s'engageant dans un débat (entrer/rentrer dans les détails), etc.

Soyons précis : si la notion de renouvellement (retour, répétition) n'existe pas, il faut employer le verbe *entrer*. Toutefois, *rentrer* peut parfois s'utiliser dans des situations figurées. *Rentrer dans ses droits, ses dépenses, ses frais*. On peut aussi dire *rentrer sa colère*.

➤ *Avec ce premier job, Norbert vient enfin d'entrer dans la vie professionnelle. La mère de Marie-Chantal a décidé d'entrer dans une maison de retraite.*

➤ *Les enfants viennent de rentrer de l'école. Norbert a rentré sa moto au garage. Ce soir, Julie va rentrer plus tard à la maison.*

Éruption / Irruption

En médecine, l'apparition de lésions cutanées, souvent multiples (boutons, furoncles, etc.) s'appelle une éruption (milieu XIV^e). Dans un tout autre domaine, on évoque une éruption volcanique ou solaire. Au figuré, il s'agit d'un jaillissement soudain et non maîtrisé, d'une explosion, d'un débordement : éruption de colère ou de joie.

De son côté, l'irruption (fin XV^e) concerne une invasion soudaine et violente. Il s'agit d'une entrée en force : irruption d'une armée dans un pays ennemi, irruption de manifestants dans le bureau du directeur. Au figuré, on peut parler de l'irruption de la vulgarité dans la littérature (envahissement inattendu).

➤ *Malgré une éruption de pustules sur son visage, Norbert a fait irruption dans la salle de réunion.*

Expérience / Expertise

Connaissance, savoir, capacité ou adresse relèvent de l'expérience acquise au fil du temps. Nous sommes ici dans une sorte d'apprentissage qui ressemble à une forme d'enseignement permanent. Bien sûr, dans le domaine scientifique, le mot a un sens proche de tentative, essai, épreuve. Mais le terme *expérience* exprime surtout le fait d'étudier un phénomène naturel énigmatique, dans le but d'établir une vérité irréfutable de son existence. Car l'expérience concrète se distingue de l'intuition ou de la déduction, qui, par définition, ne reposent sur aucune analyse matérielle vérifiée.

La procédure qui consiste à effectuer un examen technique minutieux avec l'aide de spécialistes reconnus dans un domaine particulier relève d'une expertise (n. f., XVII^e), souvent officielle et parfois juridique. Le mot exprime aussi une démarche précise : évaluer l'authenticité, la qualité et le prix d'une œuvre d'art.

Par ailleurs, *expertise* désigne la compétence (capacité, qualité, habileté) d'un expert. Il est donc correct d'évoquer l'expertise d'un laboratoire ou d'une entreprise dans tel ou tel domaine ; voire l'expertise d'un ingénieur (consultant, médecin, juge, plombier, etc.). Dans ces deux cas, l'expertise est souvent liée à l'expérience.

➤ *Grâce à son expérience acquise dans de célèbres laboratoires, Norbert possède une expertise exceptionnelle dans le domaine de la chimie.*

Frasque / Fresque

Écart de conduite, fredaine, incartade, farce, extravagance ou mauvais tour, la frasque (n. f., milieu XV^e), mot le plus souvent utilisé au pluriel, n'a rien à voir avec une fresque (milieu XVII^e). La fresque est un type de peinture murale que l'on trouve sur de très anciennes parois rocheuses, notamment dans des grottes (art pariétal ou rupestre), mais aussi sur les voûtes de célèbres monuments.

Le mot *fresque* désigne également une œuvre littéraire colossale qui met en scène de nombreux personnages sur une longue période de l'histoire et qui dépeint ainsi les us, coutumes et traditions d'une époque. Un genre dont Balzac et Zola restent les maîtres incontestés.

Gradation / Graduation

Une progression par degrés successifs (pas forcément d'égales envergures) est une gradation (milieu XV^e). Nous sommes là dans l'accroissement, l'augmentation. Ainsi parle-t-on d'une gradation de sons, de tons, de sentiments.

La graduation (fin XV^e) est pour sa part une division par degrés de mêmes valeurs. La graduation relève de la division en espaces égaux, essentiellement dans le cadre d'une mesure de longueur (graduation en centimètres, par exemple).

Impératif / Impérieux

Les adjectifs *impératif* (début XIII^e) et *impérieux* (début XV^e) ne peuvent pas se substituer l'un l'autre. En effet, *impératif* exprime un ordre empreint d'une forte autorité verbale ou écrite (règlement). Ce qui est impératif s'impose.

De son côté, *impérieux* qualifie surtout la tonalité brutale d'un propos qui n'admet aucune réplique. On évoque volontiers un besoin ou un devoir

impérieux, car l'adjectif renferme une intense valeur psychologique qui impose une volonté tyrannique. Nuance que ne possède pas *impératif*.

- *Les instructions du patron sont impératives.*
- *Norbert ne supporte pas le ton impérieux de son patron.*

Initialiser / Initier

Apparu dans la seconde partie du XX^e siècle, le terme *initialiser* (v. tr.) appartient au vocabulaire de l'informatique. Ce verbe dérive de l'anglais *to initialize* : mettre un ordinateur, un périphérique ou un autre logiciel en condition de fonctionner. L'opération consiste en une série de manipulations prévues par le constructeur et qui se déroulent pas à pas.

Un individu ou un groupe qui fait accéder quelqu'un à des connaissances va l'initier (v. tr., milieu XIV^e). Synonymes : conduire, enseigner, instruire. *Initier un ami à initialiser son ordinateur, initier son frère aux arcanes de la Bourse.* Dans ce contexte, il s'agit de révéler les aspects spécifiques, voire complexes, d'une discipline.

Lever un lièvre / Soulever un lièvre

Lever quelque chose signifie déplacer de bas en haut. On peut donc lever un lièvre ou une valise. Mais ce verbe a aussi un autre sens utilisé dans le domaine de la chasse. *Lever un animal* indique que le chasseur le fait sortir de son gîte : on peut ainsi lever un lièvre, un canard sauvage, un perdreau... Dans ce sens-là, vous ne devez donc jamais dire *soulever un lièvre*. Mais après avoir levé un lièvre et l'avoir tué, rien ne vous empêche alors de le soulever.

Attention, ne pas confondre *soulever un lièvre* avec l'amusante métaphore *poser un lapin*, c'est-à-dire ne pas se rendre à un rendez-vous pourtant planifié en bonne et due forme par les intéressés. En gros, se défilier sans raison valable.

La notion du lapin peureux qui a pour habitude de détalier au moindre bruit renforce cette image.

Macabre / Morbide

Macabre (adj., XIV^e) s'applique aux choses et aux événements qui concernent la mort, les cadavres et les squelettes. On parle d'une pièce de théâtre, d'un livre ou d'un humour macabre. Par extrapolation populaire, l'adjectif qualifie tout ce qui dégage une réelle tristesse. Le mot se rapproche alors de *lugubre* ou de *sinistre*. *La police a fait une macabre découverte, afficher une mine macabre.*

Associé à un dérangement psychique, voire à la perversité, *morbide* (adj., début XIX^e) se rapporte aussi à la maladie : état morbide, obésité morbide, posséder une curiosité morbide (malsaine). Cependant, à l'instar du mot *macabre*, on peut aussi évoquer une littérature ou un spectacle morbide. Mais il s'agit alors de désigner une production qui expose et flatte des penchants dépravés, des comportements immoraux. Un roman macabre n'a donc rien à voir avec un roman morbide.

Participer à / Participer de

Le verbe transitif indirect *participer* (XIV^e) possède deux constructions distinctes qui ont des acceptions très différentes. D'une part, *participer à* : prendre part à, s'associer à, assister à... des élections, un jeu, une cérémonie, une manifestation, la conversation, la vie d'un groupe, la joie d'un ami (sens figuré).

D'autre part, *participer de* : tenir de, être de même nature ou de même origine que, relever de. Il s'agit là d'un tour plutôt littéraire, souvent très mal maîtrisé, notamment à l'oral.

- *Norbert aime participer à des parties de poker.*
- *Le mulet participe de l'âne et de la jument. Toute œuvre romanesque de qualité participe d'une longue expérience de la vie.*

Perclus(e) / Reclus(e) / Recru(e)

Une cause accidentelle ou naturelle (vieillesse, maladie) peut entraîner une extrême difficulté à se mouvoir. Ainsi parle-t-on d'un grand-père perclus, qui passe le plus clair de son temps dans un fauteuil. Dans un sens figuré, le mot signifie pétrifié, paralysé : être perclus d'angoisse, de froid, de timidité.

Toute personne qui se place volontairement à l'écart du monde mène une vie de reclus (adj. ou n., XII^e), elle reste enfermée, isolée et se comporte en ermite. On peut utiliser la forme *mener une existence recluse*.

Un humain ou un animal recru (adj., XII^e) est épuisé, éreinté, exténué, fatigué, fourbu, harassé, vanné... bref, à bout de force et proche de l'épuisement. Après une période d'intense et souvent de longue activité, on peut évoquer un athlète, un ouvrier, un chirurgien ou un cheval recru.

La locution *recru de* souligne l'excès. Celui qui se dit recru de quelque chose touche au paroxysme de l'insupportable. On peut être recru de sommeil, de douleur, de fatigue, de tourments, de cauchemars.

Ne pas confondre le genre féminin de cet adjectif avec une *recrue* (n. f., milieu XVI^e) : individu qui s'ajoute à un groupe.

Recru dérive de l'ancien verbe *se recroire* : se rendre, se mettre à la merci de, en dégageant la notion de fatigue et d'épuisement.

- *Suite à une chute, Norbert vit en reclus.*
- *Julie est percluse d'angoisse à l'idée de passer son permis de conduire.*

➤ *Après la randonnée, Robert arriva recru de fatigue au refuge.*

Perpétuer / Perpétrer

Une tradition se perpétue (v. pron., milieu XVI^e) : elle dure, se transmet, se poursuit, se survit, se maintient aussi longtemps que possible. Nous ne sommes pas très loin de *perdurer* (v. int., XIII^e) : durer toujours, persister, se prolonger.

Un événement, un fait (souvent crime ou simple larcin) est perpétre dans un endroit précis. Synonymes : accomplir, exécuter, commettre.

➤ *Malheureusement, les crimes se perpétuent depuis des siècles.*

➤ *D'horribles crimes furent perpétrés pendant les guerres de religion.*

Prodigue / Prodige

L'adjectif *prodigue* (milieu XIII^e) qualifie un individu qui dilapide son argent. D'ailleurs, le syntagme figé être prodigue signifie : distribuer sans compter. Le prodigue (emploi sous forme de nom) est dépensier, mais aussi très généreux et désintéressé. Quant à la célèbre expression *enfant (fils) prodigue*, elle désigne un gamin qui revient dans la maison familiale pourtant délaissée depuis fort longtemps.

Reste la forme figée figurée *être prodigue de* : distribuer sans retenue, sans compter, donner abondamment (être prodigue de compliments, d'intentions amicales).

Au milieu du XIX^e siècle, le substantif masculin *prodige* désigne un événement exceptionnel, extraordinaire, fabuleux, incroyable, rare, ahurissant, unique. *Une vie bien remplie qui tient du prodige ; un comédien capable de réaliser sur scène des*

prodiges. Le mot est teinté d'une connotation de magie, de mystère, de surnaturel.

Au XVII^e siècle, le terme devient synonyme d'exploit ou désigne un quidam hors du commun qui se mue en une sorte de héros pourvu de notables talents et vertus. Ainsi parle-t-on d'enfant prodige (doué, talentueux malgré son âge précoce). D'où la confusion avec l'enfant prodigue qui va quitter son domicile dès le plus jeune âge.

➤ *Une chaude soirée estivale face à une mer apaisée sur laquelle vient mourir un soleil de feu tient parfois du prodige.*

➤ *Dans leurs recherches, les savants accomplissent de véritables prodiges.*

Prolifique / Prolixe

Deux adjectifs trop souvent confondus en raison de leur proximité phonétique. *Prolifique* (XVI^e) signifie fécond, fertile. Ainsi, un animal prolifique se multiplie-t-il rapidement (lapins, puces, rats par exemple). Autrement dit, ils prolifèrent. Par extrapolation positive figurée, le terme évoque une intense activité inventive et productive que l'on retrouve dans le secteur artistique.

Pour sa part, *prolix* (début XIV^e) qualifie un texte ou un discours verbeux, diffus, ampoulé, pompeux, fumeux, très long et alambiqué. Nous sommes ici très proches du salmigondis, galimatias et autre amphigouri. Ce mot reste chargé d'une forte connotation péjorative. Le texte, discours, auteur ou orateur prolix se perd toujours en multiples circonlocutions, détails, digressions, périphrases et détours.

Malheureusement, il arrive qu'un romancier prolifique soit parfois un auteur prolix.

Poncif / Pontife

Dans son sens courant apparu au début du XIX^e siècle, un poncif est une représentation artistique (livre, tableau, film) d'une banalité affligeante. Le mot désigne également une idée toute faite, trop souvent répandue, et donc dénuée de la moindre originalité (cliché, lieu commun, stéréotype).

Dérivé du mot latin *pontifex* (grand prêtre des juifs), le pontife (début XVI^e) fut un ministre du culte dans l'Antiquité romaine. Puis il devint un haut dignitaire (prélat) dans la hiérarchie ecclésiastique (évêque, archevêque, cardinal). Ainsi parle-t-on du souverain pontife pour désigner le pape.

Dans un sens familier (début XVII^e) teinté d'une connotation péjorative et ironique, le pontife affiche autorité et influence dans son secteur d'activité. Mais il se conduit toujours d'une manière outrageusement prétentieuse et ressemble donc à une sorte d'infatué mandarin. Suffisant, arrogant et imbu de lui-même : les pontifes de l'Université, de la télévision, de la presse, de la médecine, etc.

Pontife a donné le mot *ponte* (tout début XVIII^e), dénué pour sa part de nuance péjorative, et qui désigne un important personnage doté d'une large puissance sociale, intellectuelle ou économique (les pontes de l'industrie, de la politique, de l'édition, etc.). Le syntagme figé *grands pontes* relève du pléonasma.

Potentiel / Putatif

L'existence potentielle (adj., XVI^e) de quelque chose exprime l'idée d'un devenir à la fois proche et possible : victoire potentielle, client potentiel. Dans son acception courante, le substantif masculin (XIX^e) *potentiel* définit une capacité d'action : le potentiel militaire, économique ou industriel d'une nation, le potentiel d'un employé motivé, le formidable potentiel de tel ou

tel athlète. Ce mot (adj. ou n.) sous-entend la notion d'une réalité qui ne demande qu'à exploser.

L'adjectif *putatif* (fin XIV^e) dérive du latin *putare* : supposer, présumer, estimer, évaluer. Tel enfant sera le fils putatif (supposé) d'un père qui aura refusé de le reconnaître. Dans un sens moderne, le candidat putatif à une fonction (ou élection) ne s'est pas encore déclaré officiellement.

- *Norbert est le fils putatif d'un officier allemand.*
- *Julie, qui ne manque pas de qualités potentielles, est la candidate putative au poste de directrice générale.*

Quand / Quant à

Avec un « d » final, la conjonction *quand* caractérise une relation temporelle de coïncidence : dans le même temps que, au moment où. Pour simplifier, *quand* correspond ici à *lorsque*. Mais la conjonction peut aussi signifier *chaque fois que, alors que*. Dans sa fonction d'adverbe interrogatif, *quand* veut dire : à quel moment ? *Les enfants iront se coucher quand Julie sera rentrée du travail.*

De son côté, la locution prépositive *quant à* (XIII^e) s'écrit bel et bien avec un « t » final. Cette formule signifie : pour ce qui est de, en ce qui concerne. Et le syntagme figé *quant à moi* correspond à *pour ma part*. *Quant au frère de Marie-Chantal, personne ne l'a jamais revu. Julie aime le théâtre, quant à Norbert, il préfère le cinéma.*

Par ailleurs, une personne qui reste sur son quant-à-soi (n. m., invariable, XVIII^e) manifeste un comportement réservé, distant, hautain, voire dédaigneux. *Rester sur son quant-à-soi, garder son quant-à-soi. Dès qu'ils rencontrent d'ardents supporters, ces footballeurs restent sur leur quant-à-soi.*

Quelque / Quelques / Quel que

Devant un nombre, *quelque* à la signification de environ. Il s'agit là d'un adverbe qui reste invariable. *L'an dernier, Norbert a vu quelque trente films. Il y avait quelque trois mille personnes à la manifestation.*

Mais le mot existe aussi en tant qu'adjectif indéfini (XII^e). Il prend alors le sens de *plusieurs*. En conséquence, il s'accorde. De même, lorsqu'il exprime un nombre augmenté de quelques unités, il prend aussi le pluriel. *L'an dernier, Julie a vu quelques dizaines de films. Norbert s'est absenté quelques jours. Ce costume coûte cent et quelques euros.*

L'adjectif indéfini *quelque* reste invariable lorsqu'il signifie *un peu de, un, voire un certain*. Sans oublier en quelque sorte (d'une certaine manière), *quelque chose, quelque autre (sans élision), quelqu'un d'autre, quelque part, quelque temps, quelque peu, etc.* *Donnez-moi quelque congé afin de poursuivre ma convalescence. Servez-moi quelque tranche de gigot. Face à l'absence de cadeau pour son anniversaire, Norbert a montré quelque surprise. Depuis les jeux Olympiques, cette ville a pris quelque notoriété. Pendant les vacances, Marie-Chantal a eu quelque aventure (une aventure quelconque, ne pas confondre avec quelques aventures : de multiples aventures).*

Attention, la formule soutenue *quelque... que* mérite aussi un rapide détour. Construit avec le subjonctif, il s'accorde avec le substantif. *Quelques folies qu'ait pu faire Julie dans sa jeunesse, elle est aujourd'hui une mère sérieuse.*

Il convient donc de ne pas confondre *quel que* (en deux mots distincts) et *quelque*. Pronom relatif indéfini, *quel que* est suivi d'un verbe au subjonctif. L'accord s'impose. *Quel que soit son salaire, Norbert dépense sans compter. Quels que soient ses efforts, Julie joue toujours aussi mal au tennis. Quelle que soit la différence de prix, Marie-Chantal achète un produit bio.*

Quoique / Quoi que

La conjonction de subordination *quoique* (XII^e) s'écrit en un seul mot. Elle remplace tout simplement *bien que* ou *encore que*.

En revanche, il faut écrire *quoi que* en deux mots dans le sens de *quel que soit votre propos, quoi que vous disiez*.

➤ *Quoique très âgé, le père de Julie est lucide. Quoi que vous en pensiez, le père de Julie est lucide.*

Résolu / Révolu

Dérivé du verbe *résoudre*, l'adjectif *résolu* (milieu XVI^e) qualifie un personnage qui a su prendre une décision déterminée et qui s'y tient sans sourciller. Par extension, le terme peut s'appliquer à un comportement, une action. Dans son acception première, *résoudre* (v. tr., XIV^e) signifie : faire disparaître, dissoudre, transformer (*la flamme résout la bûche en cendre*). Dans un sens moderne courant : trouver une solution (résoudre une énigme ou un problème de mathématiques). Et, l'expression *se résoudre à* équivaut à : prendre une résolution, se décider à (*il va se résoudre à arrêter de fumer*). Le mot *résolu* est aussi le participe passé de *résoudre*.

Quant à l'adjectif *révolu* (XIV^e), il exprime l'idée d'une fin de cycle, d'une période de temps achevée (année, semaine, scolarité, époque révolue).

➤ *Les jours heureux étant révolus, Norbert s'est résolu à divorcer.*

Séculaire / Séculier

Un événement (cérémonie, commémoration, phénomène naturel) qui se produit tous les cent ans est qualifié de séculaire (adj., début XVII^e). Mot issu du latin *sæculum* (siècle). Par extrapolation littéraire, *séculaire* peut aussi signifier : qui dure (vit) depuis un siècle (chêne séculaire), qui date d'un siècle (château séculaire). Puis, par une nouvelle dérivation plus large, le mot

désigne des choses qui existent depuis des siècles (arbustes séculaires, traditions séculaires).

Dérivé du latin religieux *sæcuralis* (profane), le mot *séculier* caractérise tout ce qui appartient à la vie laïque et publique, par opposition au monde ecclésiastique. Ainsi, le bras séculier de l'État (ou de la justice) est une autorité temporelle qui fait face à celle de l'Église. Les tribunaux religieux de l'Inquisition remettaient les hérétiques à la justice séculière.

Serment / Sermon

Promesse solennelle, ferme, définitive et souvent prononcée en public, le serment engage celui ou celle qui le prononce (serment du Jeu de paume, d'Hippocrate, sur l'honneur). Le terme se retrouve dans les expressions *prêter serment* ou *témoigner sous serment*, qui évoquent les notions de vérité et de sincérité.

Discours prononcé en chaire par un ecclésiastique (notamment dans la religion catholique), le mot *sermon* (X^e) dérive du terme latin *sermo* (conversation). Synonymes : homélie, prêche. Au figuré, propos moralisateur, long, pesant et sans intérêt.

Somptuaire / Somptueux

Des dépenses excessives, coûteuses, incontrôlées, désordonnées, autrement dit déraisonnables, voire inutiles, peuvent être qualifiées de somptuaires (adj., XVI^e). De tels frais relèvent de la gabegie (n. f., fin XVIII^e). Nous sommes ici au cœur d'une espèce de gaspillage insensé mené dans l'indifférence générale, avec désinvolture et de façon quasiment systématique.

Un objet (bijou, maison, bateau, vêtement) magnifique, luxueux, splendide, fastueux dégage au premier coup d'œil une beauté éclatante. Il est

somptueux (adj., XIV^e). À n'en point douter, une acquisition de ce type a sûrement nécessité une grosse dépense d'argent. Le parvenu qui fait un achat somptuaire (onéreux) peut toutefois acquérir un objet somptueux (beau, de bon goût, luxueux).

Rabattre / Rebattre

Le verbe *rabattre* possède de multiples acceptions. Par exemple, déduire, diminuer, retrancher : rabattre le montant d'une facture. Dans un sens plus usuel, il correspond à refermer, replier : rabattre le capot de sa voiture, la couverture d'un livre ouvert. Mais *rabattre* peut aussi formuler la notion d'une chute brutale. *Le vent violent rabat les branches sur le sol.*

Par ailleurs, la locution *en rabattre* évoque le comportement d'un prétentieux qui abandonne ses illusions pour revenir à des ambitions plus conformes à son potentiel réel : dans une négociation, il faut parfois en rabattre. De leur côté, les chasseurs ont l'habitude de *rabattre le gibier* : le contraindre à se diriger vers un endroit pour le tuer plus facilement. Enfin, au figuré, on peut aussi *rabattre le caquet d'un bavard* : lui clouer le bec, le rabrouer, le rembarrer (le caquet étant un verbiage exaspérant).

Le verbe *rabattre* n'a rien à voir avec les oreilles. Ici, il s'agit de *rebattre* (avec un « e »). Ainsi, la locution figée *rebattre les oreilles à quelqu'un* signifie : répéter sans cesse, avec une lourde maladresse et avec insistance. Existe également l'expression *être rebattu de quelque chose* : être fatigué (agacé) d'entendre toujours parler du même événement.

- *Une pluie bien dense rabat la poussière.*
- *Julie nous rebat les oreilles des qualités exceptionnelles de son amant.*

Trafic / Traffic

Le mot qui désigne une circulation de personnes, de voitures, d'avions, de bateaux ou de toutes sortes de véhicules ne prend qu'un seul « f » : trafic aérien, maritime ou routier. Pourtant, *trafic* (milieu XIX^e) dérive du terme anglais *traffic*, avec deux « f » (même sens).

Un trafic (milieu XIV^e) est aussi un commerce qui ne brille pas vraiment par son honnêteté naturelle. Le trafic navigue aux confins de la clandestinité, de la magouille, de la malversation ou de la négociation immorale. Ce mot dérive cette fois de l'italien *traffico* venu de *trafficare*. Là encore, avec deux « f ».

Vénéneux / Venimeux

Certains végétaux, champignons et plantes possèdent un poison très toxique. Leur ingestion peut tuer. Ils sont vénéneux (adj., fin XV^e). Dans une acception figurée et littéraire assez rare, *vénéneux* signifie : qui produit des effets néfastes, qui entraîne une douleur. Ainsi peut-on parler d'une idée, d'une doctrine vénéneuse.

Araignées, crapauds, grenouilles, méduses, scorpions, certains insectes ou poissons, et surtout de nombreux serpents, fabriquent du venin pour tuer leurs proies ou pour se défendre face à leurs prédateurs. Ce sont des animaux venimeux. Au figuré, *venimeux* s'utilise pour exprimer l'agressivité, la haine, la méchanceté : remarque, propos, langage venimeux.

Dans le même esprit, notons qu'existe l'expression *langue de vipère* pour évoquer une personne fielleuse, malveillante. Dans les deux acceptions de cette expression, la langue de vipère (et ses crochets creux pour l'animal) est effectivement venimeuse.

Voirie / Voierie

Même si l'on voit trop souvent écrit « voierie » (avec un « e » central) sur des documents administratifs ou des panneaux de circulation, il faut bel et bien écrire : le service de la voirie, la voirie municipale, des travaux de voirie, une voirie urbaine ou rurale. Pourtant, la voirie désigne l'ensemble des voies (avec un « e ») de communication aménagées et entretenues par l'administration publique.

Subtilités

Abréviations

Écrire certains mots sous forme d'abréviations ne s'improvise pas. Cette représentation graphique répond à des règles précises qu'il convient d'appliquer, par pur respect du lecteur. On trouve encore trop souvent, notamment dans des textes administratifs et commerciaux, voire des cartons d'invitation, des approximations sans fondement. Attention ! Il y a ici ou là dans ce qui suit quelques subtilités (notamment avec l'utilisation du point).

Monsieur : M. (avec un point). Et surtout pas « Mr. » qui est l'abréviation de l'anglais *Mister*. *M. Norbert Dupond*.

Messieurs : MM. (avec un point). Et non « Mrs. ». *MM. Martin et Dupond*.

Madame : Mme (sans point). *Mme Marie-Chantal Durand*.

Mesdames : Mmes (sans point). *Mmes Martin et Dupond*.

Mademoiselle : Mlle (sans point). *Mlle Julie Legrand*.

Mesdemoiselles : Milles (sans point). *Milles Legendre et Legrand*.

Docteur : Dr (sans point). *Le Dr Martin. Les Drs Martin et Durand*.

Maître : Me (sans point). *Me Robert. Mes Robert et Durand*.

Monseigneur : Mgr (sans point). *Mgr Dupont*.

On peut placer en exposant la ou les lettres qui suivent la majuscule de l'abréviation : M^{me}, M^{mes}, M^{lle}, D^r, M^e, M^{gr}, etc.

Avenue : av. (avec un point). *Julie habite au 6, av. Victor Hugo*.

Place : pl. (avec un point). *Norbert habite au 9, pl. Gustave Flaubert*.

Boulevard : bd (sans point). *Marie-Chantal habite au 3, bd Jean Jaurès*.

Faubourg : fg (sans point). *Robert habite au 5, fg Marie Curie*.

Avant Jésus-Christ : av. J.-C. *En 524 av. J.-C.*

Téléphone : Tél. (avec un point). Donc, ne surtout pas oublier ledit point lorsque l'abréviation est suivie de deux points. *Tél. : 06 07 08 09 10*.

Principales unités de mesure : mètre (m), kilomètre (km), millimètre (mm), kilogramme (kg), litre (l), millilitre (ml), minute (min). Toutes sans point.

Attention ! Les abréviations ne s'utilisent jamais quand le premier mot se trouve dans le titre d'une œuvre (*Madame Bovary*). Ni dans l'expression *Monsieur le maire* (député, sénateur, ministre, président). Et encore moins quand le nom de la personne ne figure pas dans la phrase.

➤ *M. Martin et Mme Durand ont été invités chez le Dr Dupont par Mgr Rouston qui sera accompagné de Me Robert et de Mlle Legrand.*

➤ *J'ai rencontré ce matin madame votre mère. Julie voudrait que son fils devienne docteur en médecine. Ce monsieur adore aller au théâtre.*

Aller

Même s'il se termine à l'infinitif par « er », le verbe *aller* n'appartient pas au premier groupe. Celui-ci se compose de verbes en « er », mais à condition

qu'ils se terminent par un « e » à la première personne du présent de l'indicatif (conjugaison régulière). Or, sur ce second critère, *aller* donne « je vais ». Il convient donc de ranger *aller* dans le camp du troisième groupe.

À l'attention / À l'intention

D'usage plutôt professionnel ou administratif, la forme *à l'attention de* insiste sur le fait que l'expéditeur veut précisément attirer l'attention du destinataire d'une lettre ou d'un document jugé important. *Un rapport sur la qualité de l'air a été rédigé à l'attention du Premier ministre.*

De son côté, la locution *à l'intention de* dégage une notion plaisante : acheter un cadeau à l'intention de son épouse. La formule exprime une idée généreuse : pour faire plaisir, pour que cela soit agréable, profitable ou bénéfique. On compose un discours à l'intention d'un sympathique collègue qui part à la retraite.

Au-dessous / En dessous

La locution *au-dessous* (avec un trait d'union) correspond à un niveau qui se situe plus bas qu'un point de référence donné. *La température est au-dessous de zéro ; acheter une maison au-dessous de sa valeur réelle ; les prix sont tous au-dessous de cinquante euros ; l'eau nous arrive au-dessous de la ceinture.*

De son côté, la forme figée *en dessous* (sans trait d'union) caractérise un élément qui se situe sur la face inférieure d'une chose. *Il y a une serviette en dessous votre assiette ; Norbert a mis un pull en dessous sa veste ; les draps du lit sont en dessous la couverture.*

La même différence existe pour *au-dessus* et *en dessus* : *l'eau nous arrive au-dessus du genou ; Julie n'achète que des robes au-dessus de cinq cents euros.* Pour sa part, *en dessus* signifie sur le dessus : la nappe est bleue en dessus et verte en dessous.

Avoir l'air

Il convient de distinguer deux utilisations.

Soit *avoir l'air* est une locution figée pour signifier : sembler, paraître. Ainsi, l'adjectif qui suit est attribut et s'accorde avec le sujet : *elle a l'air contente ; ils ont l'air tristes ; ces pommes ont l'air pourries ; cette voiture a l'air abandonnée ; les recherches menées par la police ont l'air sérieuses.*

Soit le mot *air* conserve son sens plein, et l'expression *avoir l'air* n'est pas figée, un autre verbe (prendre, se donner) pourrait alors se substituer à *avoir*. Par ailleurs, *un air* ou *des airs* pourrait remplacer *l'air*. L'adjectif est ici épithète et s'accorde avec le mot *air*. *Avoir l'air guerrier ; elle a l'air gracieux ; elles ont l'air sot de leur grand-mère ; les saintes nitouches ont l'air ingénu des adolescentes.*

Battre son plein

Contrairement à ce que beaucoup continuent de croire et de véhiculer, l'expression *battre son plein* donne raison à Littré. La tournure dérive du langage des marins. Le mot *son* est un adjectif possessif et le terme *plein* est un substantif. Le plein étant la pleine mer.

Ainsi, la marée bat son plein lorsqu'elle atteint sa plénitude et qu'elle demeure un temps stationnaire. Le terme *son* (possessif) n'a rigoureusement rien à voir avec la sonorité. *Une cloche bat son plein, les cloches battent leur plein* : dans les deux cas, seule ou à plusieurs, les cloches donnent leur plénitude. Mais le *son* n'est pas le volume sonore.

➤ *Au mariage de Norbert et Julie, les réjouissances battaient leur plein.*

Chaloir

Le verbe *chaloir* (X^e) signifie importer, intéresser. À l'instar de *choir* ou de *quérir*, il s'agit ici d'un défectif : certaines formes de conjugaison ne sont donc pas employées. *Chaloir* n'existe plus qu'à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : il chaut. En conséquence, *il me chaut* veut dire : cela me concerne, m'importe, m'intéresse. Mais en réalité, *chaut* ne s'emploie plus que dans la formule *peu me chaut* : je m'en moque.

On peut aussi employer les formules soutenues suivantes : *peu nous chaut* ; *il me chaut peu de savoir qui a épousé Marie-Chantal* ; *il me chaut d'aller au cinéma ce soir* ; *quand il fait chaud, il me chaut de déguster une bière fraîche*.

Commémorer / Fêter

Le fait de rappeler, souvent par le biais d'une cérémonie publique, le souvenir d'une personne (ou d'un événement historique notable) relève d'une commémoration, qui se déroule à une date anniversaire récurrente. Ainsi va-t-on commémorer une victoire militaire, la mort d'un héros ou d'un artiste. Il s'agit d'honorer (célébrer) sa mémoire : *le 14 juillet, on commémore la prise de la Bastille* ; *le 11 novembre, on commémore l'armistice de 1918* ; *en 1985, on a commémoré le centenaire de la mort de Victor Hugo*.

De son côté, le verbe *fêter* (XII^e) exprime l'idée de réjouissances qui sont organisées à l'occasion d'un épisode de notre vie quotidienne. Quand on fête l'anniversaire de quelqu'un, la notion de souvenir n'existe pas. L'action s'appuie ici sur une réalité bien vivante.

- *Demain, on va commémorer la naissance de Picasso.*
- *Hier, on a fêté la naissance du fils de Norbert et Julie.*

Coupe claire / Coupe sombre

Ces deux formules découlent d'un travail très concret, celui des bûcherons. Lorsqu'ils effectuent une coupe sombre, ils n'abattent que très peu d'arbres. Conséquence : l'ombre persiste dans la forêt qui reste abritée par une belle futaie. À l'inverse, quand presque tous les arbres ont été coupés, le lieu retrouve la clarté du soleil. D'où la différence palpable entre coupe sombre et coupe claire.

Au sens figuré, il faut maintenir cette différenciation. Une coupe claire dans les effectifs d'une entreprise signifie que la quasi-totalité du personnel a été licenciée. Mais une coupe sombre dans un investissement n'a rien de dramatique, puisqu'il ne s'agit que d'une modeste diminution de budget.

La tournure *coupe sombre* est souvent employée à contresens. Beaucoup attribuent au mot *sombre* la valeur fautive de sévère, stricte, brutale, impitoyable, implacable, exigeante.

Courbatu / Courbaturé

L'adjectif *courbatu* (XV^e) et le participe passé du verbe *courbaturer* (début XIX^e) ne sont pas synonymes. *Courbatu* résulte de la déformation de *court-battu*, mot composé de *court* (pris adverbialement) et de *battu*. Quelqu'un qui ressent une extrême fatigue dans tous les muscles de son corps (et surtout dans les jambes) est courbatu. Il éprouve une immense lassitude due à un intense et récent effort physique. Synonymes : fourbu, moulu, harassé, éreinté, vanné. Et la raideur musculaire qui dérive de cette fatigue s'appelle une courbature (XVI^e).

Quant au verbe *courbaturer*, il dérive précisément de *courbature* et signifie : provoquer des courbatures.

- *Après une longue randonnée en montagne, Norbert se sent courbatu.*
- *Julie est courbaturée d'être restée assise devant son ordinateur.*

Courriel / Mél

D'origine québécoise, *courriel* correspond au mot anglais *e-mail*. Il s'agit d'un message électronique envoyé par le truchement du réseau internet. Vous recevez ledit message dans une boîte virtuelle (électronique) personnelle et identifiée, à l'instar de l'adresse physique de votre lieu d'habitation. Nous avons « e » pour *electronic* et « mail » pour « courrier papier », comme celui qui était envoyé à l'origine par voie postale. On peut donc adresser un courriel à un ami. Terme approuvé par l'Académie française en juin 2003.

En revanche, il ne faut pas substituer *mél.* (avec un point) au mot *courriel*. En effet, cette abréviation signifie messagerie électronique (« m » pour « messagerie », « él » pour « électronique »). Dans un langage soutenu, il convient de parler d'une adresse « de » mél (et non pas d'une adresse mél) vers laquelle on envoie des courriels (adresse de messagerie). Cette abréviation s'utilise devant une adresse électronique, à l'instar de tél. (pour téléphone). Attention : un point devant les deux points. Mél. : untel@xxx.com

Des danseuses étoiles / Des films culte

Certains syntagmes figés courants tels que *danseuse étoile* ou *film culte* ont été construits à partir d'un nom mis en apposition à un autre substantif. Et le nom apposé suit la règle suivante : il varie (en genre et en nombre) s'il existe une relation claire d'équivalence entre les deux termes.

Ainsi, écrira-t-on : *les danseuses étoiles regardent des films culte*. Les artistes en question sont bel et bien des étoiles (stars, vedettes ou étoiles en titre de l'Opéra). Lesdites danseuses brillent de la même façon que les étoiles. En revanche, les films ne sont pas des cultes, mais font l'objet d'un culte.

Décimer / Exterminer

Dans le langage soutenu, *décimer* (XV^e) signifie : mettre à mort une personne sur dix, désignée par un tirage au sort. C'est une tradition venue de l'Antiquité romaine. Au début du XIX^e siècle, le verbe a évolué vers un sens plus large : tuer un grand nombre de personnes appartenant à un ensemble, à un groupe cohérent (régiment décimé, otages décimés).

Nous sommes donc largement au-delà d'un mort sur dix dans une population donnée, sans toutefois atteindre l'acception du verbe *exterminer* : anéantir, tuer jusqu'au dernier, supprimer totalement. *Décimer* et *exterminer* ne sont donc en aucun cas interchangeables.

De concert / De conserve

Dans son sens d'origine (XVI^e) *concert* se rapproche des mots *accord*, *entente*. D'où la formule caricaturale : *le concert des nations*. Le terme va ensuite s'enrichir d'une nuance qui évoque la concorde, l'harmonie, voire le plaisir. Ce qui a donné la tournure *de concert*.

Pour sa part, la locution adverbiale *de conserve* appartient au langage de la marine à voile d'antan. Des vaisseaux qui naviguent de conserve progressent ensemble. Et, précisément, ils conservent la vue sur les bateaux qui suivent et qui précèdent afin de ne pas se perdre, par exemple, dans la brume. Ils se surveillent mutuellement afin d'éviter tout incident et ils se dirigent tous dans la même direction pour arriver à la même destination. Des bâtiments qui voyagent de conserve empruntent la même route maritime.

Par extension, la tournure *aller (se diriger) de conserve* exprime la notion d'un accord sans faille au sein d'un groupe qui marche à l'unisson pour atteindre un objectif défini en commun.

Dans le langage soutenu, on fera donc la distinction. *Préparer (agir) de concert* s'utilise pour un projet intellectuel mis en œuvre de façon collective par des personnes qui peuvent par instants travailler seules. *Aller de conserve* s'emploie

pour évoquer une action concrète (physique) qui évoque l'acception maritime d'origine.

- *Julie et ses collègues élaborent de concert l'organisation de leur entreprise.*
- *Demain, Norbert, Julie et Marie-Chantal iront de conserve au cinéma.*

Deuxième / Second

Dans le langage soutenu, il convient de préférer *deuxième* lorsque l'énumération d'une liste dépasse le chiffre deux. En revanche, on utilise plutôt *second* lorsqu'il n'y a que deux éléments dans une liste. Règle simple et facile à appliquer. Mais Littré a semé le trouble en contestant cette distinction qui ne s'est jamais imposée clairement.

Toutefois, à l'arrivée d'une compétition, mieux vaut dire *il est arrivé en deuxième position*. Ou encore : *habiter le deuxième étage d'un gratte-ciel* ; *la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif* ; *le II^e siècle après J.-C.* ; *le II^e arrondissement de Paris...* En revanche, on dira : *la seconde moitié du XX^e siècle* ; *la seconde mi-temps d'un match de rugby* ; *le second tome d'un livre* (ce qui précise qu'il n'y a pas eu de troisième tome) ; *Norbert a trois enfants, son second fils s'appelle Pierre* (cela signifie qu'il a deux fils et que son troisième héritier est une fille).

Enfin, les optimistes diront : *la Seconde Guerre mondiale*. Les pessimistes préfèrent : *la Deuxième Guerre mondiale*.

Espace

Dans la plupart des cas, le mot *espace* est un substantif masculin. Notamment lorsqu'il désigne une distance, une étendue géographique ou temporelle : *un espace vert* ; *un espace entre deux chaises* ; *un interminable espace de temps* ; *un espace entre deux dates*.

Mais *espace* est bel et bien un substantif féminin lorsqu'il correspond à l'intervalle qui sépare deux caractères d'imprimerie. Ce qui se traduit par une portion de feuille blanche à l'impression du texte. Nous sommes là dans le domaine spécifique du vocabulaire des typographes, graphistes et imprimeurs. *Dans la langue française, il y a une espace après tout point de ponctuation.*

Cf. Chapitre [Ponctuation](#).

Un état de droit / Un État souverain

Le substantif *état* s'écrit sans majuscule dans l'expression *état de droit*, car le sens de ce mot est « situation ». Idem pour : *état d'urgence* ou *état de siège*. Autrement dit, il ne s'agit pas ici d'un « corps politique constitué », comme dans *État souverain* ou *État démocratique*.

➤ *La République française est un État démocratique qui est passé de l'état de nature à l'état de droit.*

Impératif

Les verbes du premier groupe ne prennent pas de « s » final à la deuxième personne de l'impératif présent : *chante (sans honte) ; entre (dans la pièce) ; mange (ta soupe) ; nage (sur le dos)...* Idem pour le verbe *aller* (troisième groupe), qui donne à l'impératif : *va t'asseoir*.

En revanche, il y a un « s » final pour les verbes des autres groupes : *cours (plus vite) ; écris (sans faute) ; entends (cette belle chanson) ; finis (ton repas)*.

Subsistent quelques exceptions pour des verbes qui ne sont pourtant pas du premier groupe et qui ne prennent cependant pas de « s » final : *accueille (ta famille) ; aie l'air intelligent) ; assaille-le (de questions) ; couvre (la maison de tuiles) ; cueille (des pommes) ; offre-moi (un cadeau) ; sache (que je ne t'en veux pas) ; veuille (m'excuser)...*

Toutefois, les choses se compliquent dès que le verbe est suivi de pronoms adverbiaux tels que « y » ou « en ». Pour éviter la disgrâce phonétique, on ajoute un « s » et un trait d'union : *vas-y, manges-en*. Mais bien sûr : *va en chercher, ose y aller* (les pronoms dépendent ici de l'infinitif et non pas du verbe à l'impératif, donc, ni « s » ni trait d'union). Et si « en » est préposition (et non pas pronom), pas de « s » ni de trait d'union : *parle en chef, va en paix, mange en silence...*

D'une façon générale, on place un trait d'union entre l'impératif et le pronom : *regarde-le ; mange-le* (mais *manges-en*, Cf. Ci-dessus) ; *fais-le examiner par un médecin ; dis-le ; écoutez-les se disputer...*

S'il y a deux pronoms qui dépendent de l'impératif, deux traits d'union : *donne-le-lui, rends-les-leur, allons-nous-en, montrez-le-lui...* Et les pronoms « y » ou « en » viendront toujours après les autres pronoms personnels : *parlez-lui-en ; menez-nous-y*. Mais, bien sûr, un seul trait d'union lorsque le second pronom dépend d'un infinitif : *envoyez-le y passer des vacances ; écoute-la leur chanter sa chanson ; laisse-la lui parler ; regardez-nous le faire*.

On

Venu du nominatif latin *homo* (homme), *on* est un pronom personnel indéfini (XII^e) et invariable. Il remplace un être animé, en faisant toujours fonction de sujet. *On* désigne les humains en général, les gens, un pékin quelconque ou un quidam en particulier. *Jadis, on mourait très jeune. On dira que tout va bien. On est furieux de la hausse des impôts.*

Petit mot très usité dans le langage parlé, ce pronom est souvent employé à l'excès dans des textes qui prouvent la faiblesse littéraire de l'auteur. Aussi convient-il de ne pas en abuser.

Soulignons que l'accord de l'adjectif attribut (ou du participe passé) utilisé avec *on* mérite quelques précisions : quand ledit pronom a clairement une

valeur d'indéfini, le masculin singulier s'impose. Mais quand *on* équivaut à *nous, tu, vous, ils, elles*, il y a accord. *Ma femme et moi, on est prêts à partir en vacances. Eh bien ! Jeune Julie, on est venue me rendre visite ? Alors, petits voyous, on est partis sans payer ?*

Reste le cas très subtil de l'utilisation de *l'on*. Sans entrer dans d'interminables débats sémantiques, appliquons quelques principes de base. Par simple souci d'euphonie, il convient donc d'utiliser *l'on* après *et, ou, où, que, à qui, à quoi, si*. En revanche l'emploi de *l'on* en tête de phrase est à proscrire. *On se marie et l'on oublie ses amis d'enfance. Tous ces peuples affamés que l'on voudrait secourir. Si l'on en croit la météo, il va pleuvoir.*

Enfin, attention à l'emploi d'une négation qui ne s'entend pas à l'oral lorsqu'il y a une liaison phonique naturelle. Il ne faut surtout pas oublier le « n' » après *on* dans une phrase négative qui utilise *pas, point, aucun, aucune, jamais, nul*, etc. *Dans cette entreprise on attache beaucoup d'importance aux diplômes (pas de négation). Dans cette entreprise, on n'attache aucune importance aux diplômes (négation).*

Participe présent

Il peut exister des orthographe différentes entre le participe présent et l'adjectif (adhérant-adhérent, différant-différent, divergeant-divergent, négligeant-négligent, précédant-précédent, suffoquant-suffocant...) ou entre le participe présent et le substantif (adhérant-adhérent, affluant-affluent, fabriquant-fabricant...). Comprenez bien ce que vous avez écrit : participe présent, adjectif ou substantif.

Par ailleurs, lorsque les graphies sont semblables, attention de faire la distinction entre participe présent, adjectif ou nom. C'est fondamental afin d'éviter toute erreur d'accord. Retenons un principe simple : le participe présent est un verbe qui exprime une action passagère ou limitée dans le

temps. Il reste alors invariable. De son côté, l'adjectif verbal s'accorde en genre et en nombre.

➤ *En adhérant à cette association, vous devenez le centième adhérent. Grondant et criant, des manifestantes déferlent vers la place. Des manifestantes grondantes et criantes déferlent vers la place. Nous venons de visiter une campagne riante où j'ai vu des femmes riant aux éclats. J'ai vu des chiens courant à travers le bois. Nous marchions, parfois hésitants, mais sans être découragés. Des hommes, des femmes, des chiens hurlant. Norbert réveilla ses filles dormant (il s'agit bien là d'un participe présent invariable car l'action du verbe est clairement évoquée). La fillette, obéissant à sa mère, alla se coucher. La fillette obéissante alla se coucher.*

Par survivance de formes quelque peu désuètes, il faut cependant conserver les syntagmes figés suivants : *des ayants droit ; des ayants cause ; toutes affaires cessantes ; séance tenante ; moi vivante, il ne le fera pas.*

Dans le cas de l'adjectif verbal (épithète ou attribut) proposé sous la forme « ant », l'accord se fait. *Ils sont amusants. Une maison ravissante. Une pièce de théâtre époustouflante. Une amie déroutante. Des intellectuels bien pensants.*

Pis / Pire

L'adverbe (XII^e) *pis* est le contraire de *mieux*. C'est un comparatif qui peut remplacer *plus mal* ou *plus mauvais*. Le terme s'emploie aussi dans une fonction adjectivale littéraire. Sans oublier la fonction nominale où *pis* signifie « chose plus mauvaise ».

De son côté, *pire* est l'adjectif comparatif de *mauvais*. *Pire* remplace alors *plus mauvais*.

Enfin, *pis* et *pire* sont interchangeables lorsqu'ils se rapportent à un pronom neutre ou indéfini.

➤ *Cela ne va ni mieux ni pis qu'avant la guerre. Les choses vont de mal en pis. Cela est bien pis. C'est pis que jamais. Il n'y a rien de pis. Elle a fait pis. On s'attendait à bien pis. Il m'en a dit pis que pendre. En mettant les choses au pis. Le pis de tout, c'est que... Par crainte du pis. Le pis qui puisse lui arriver.*

➤ *L'humanité est-elle devenue meilleure ou pire ? Cet argument est pire que le précédent. Elle est de pire humeur que la semaine dernière. Il n'est pire misère que la solitude. Nous avons connu les pires ennuis pour rentrer.*

➤ *Cela est probablement pire (ou pis). Ils prennent du pouvoir ce qu'il a de pis (ou de pire). Rien de pis (ou de pire) ici bas.*

Sans

Petit mot employé sans article devant un substantif, la préposition *sans* (milieu XI^e) impose souvent un singulier. Soit parce qu'il s'agit d'une abstraction. *Partir sans hâte (retour, honte, impatience, peur, effort, rancune, bruit)*. Soit parce que le terme évoque l'unité. *Un homme sans chapeau (veste, pantalon) ; une boîte sans couvercle (car une boîte n'a qu'un couvercle) ; une voiture sans volant ; un café sans sucre ; travailler sans arrêt ; un enfant sans père.*

Notons aussi que l'on peut cumuler *sans* et une négation (aucun, nul, rien, jamais, etc.). *Sans aucun (nul) doute ; sans aucune preuve ; sans rien demander à quiconque ; sans jamais se plaindre.* Attention, la tournure *sans pas un (il travaille sans pas un employé)* est incorrecte.

Il existe de multiples subtilités qui font le charme de la langue française et qui relèvent du bon sens. *Un avion sans ailes ; une veste sans manches ; une mariée sans chaussures ; une femme sans lunettes (substantif pluriel, comme bésicles ou binocles) ; un cul-de-jatte sans jambes (pléonasme), mais un unijambiste sans jambe (pléonasme aussi, mais subtilité orthographique).*

Existe encore l'ambiguïté de syntagmes figés qui supportent soit le singulier, soit le pluriel. Ici, le contexte et l'auteur imposent leur règle en connaissance de cause. Exemples classiques : *sans incident(s), regret(s), raison(s), exception(s), précaution(s), explication(s), murmure(s), scrupule(s), préjugé(s), témoin(s), ménagement(s)...*

Dans le même esprit, on écrit : *un texte sans faute* (sans aucune faute) aussi bien que *sans fautes* (sans que des fautes aient été commises). Dans un texte littéraire, la seconde tournure exprime une notion admirative.

Le syntagme figé *il viendra sans faute* (à coup sûr, très certainement) reste toujours au singulier. Par ailleurs, on écrit *un sans-faute* et *des sans-fautes* (car il s'agit alors d'un substantif, milieu XX^e). On écrira *sans façon* au singulier : *dîner ou personnage sans façon ; accepter sans façon ; non merci, sans façon* (tournure qui exprime la simplicité, la franchise).

Attention aux tours parfois curieux qui utilisent *sans* suivi d'une négation. Ce qui équivaut à une affirmation. *Il a quitté la scène non sans difficulté* (avec difficulté, donc singulier). *Raconter sa vie, non sans oublier un épisode tragique* (tout en oubliant un épisode secret). *Raconter sa vie, non sans ajouter quelques épisodes tragiques* (tout en ajoutant, donc pluriel). *Ne pas être sans argent* (être riche).

Notons encore qu'il convient d'employer le subjonctif après *sans que* : *il ne se passe une semaine sans qu'elle aille chez le coiffeur. Il l'aime éperdument, sans qu'elle le sache* (mais surtout pas la tournure fautive *sans qu'elle ne le sache*, puisque *sans* porte déjà la notion de négation).

Enfin, répétons que *sans* est une préposition et que le mot ne peut en aucun cas s'employer comme un adverbe. Les formes suivantes (souvent orales) sont totalement fautives : *il a oublié son téléphone portable, pourtant il ne peut pas faire sans. Il pleut, j'ai un parapluie, mais je suis sorti sans.*

Sabler

Verbe venu du XVI^e siècle, *sabler* évoque l'action qui consiste à couvrir de sable une surface verglacée, pour éviter aux voitures et aux humains de glisser. Dans une autre acception, *sabler* décrit l'action technique qui consiste à couler dans un moule de sable une matière en fusion. Geste nécessitant rapidité et dextérité.

Par analogie visuelle, le sens figuré de *sabler* en vint à signifier : boire un verre d'un trait. Autrement dit, cul sec : le fond du verre, le cul, ne contient soudain plus de liquide, il est asséché. Bref, on trouve l'expression dès la fin du XVII^e siècle : sabler deux ou trois verres dans la soirée. Verres de vin ou d'une autre boisson. Et cette période correspond à la mise sur le marché du champagne (Ruinart en 1729 et Moët en 1743). Par une nouvelle extrapolation, succès et curiosité aidant, *sabler* fera finalement bon ménage avec le champagne. Enfin, par pure dérive linguistique, *sabler le champagne* signifie : célébrer un joyeux événement, un brillant succès.

Soulignons qu'une tournure phonétiquement proche, *sabrer le champagne* a fait florès sans avoir été authentifiée. Selon certains, elle découlerait d'un geste qui consiste à ouvrir la bouteille en donnant un violent coup de sabre sur le goulot. Dirigé, par précaution, vers le ciel. Spectaculaire forfanterie qui se solde parfois par un stupide accident, dans la mesure où l'officiant, de nos jours, n'a plus de sabre puissant sous la main et qu'il doit se contenter d'un bien modeste couteau de découpe ménagère.

Vive les vacances / Vivent les vacances

La phrase *vivent les vacances* peut s'analyser comme exprimant un souhait. Le verbe s'accorde alors avec son sujet : *vivent les vacances*. Cependant *vive* peut aussi se percevoir comme un simple mot exclamatif. Dans ce cas, il faut écrire : *vive les vacances !*

D'aucuns ont distingué deux cas. D'un côté les noms de personnes, qui exigeraient l'accord (*vivent les nouveaux élus*). De l'autre, les noms de choses, qui génèreraient l'invariabilité (*vive les bons restaurants*). Mais l'usage, notamment littéraire, ne permet pas, en ce début de XXI^e siècle, d'entériner cette approche non dénuée d'originalité.

Tics de langage

Nous voilà dans un « champ » qui reste à défricher et qui ne ressemble pas encore au « chant » d'un langage cohérent et soutenu. Toutefois, notre langue ayant l'énorme avantage de rester vivante, elle doit s'ouvrir (et sait le faire depuis des siècles) à moult apports recueillis au-delà de nos frontières hexagonales et à l'intérieur même des inventions, parfois drolatiques, de nos conversations usuelles et écrits quotidiens, notamment ceux que nous suggère la communication informatique (courriels, réseaux sociaux et textos).

Sans ces évolutions, le français deviendrait une langue morte. Il convient cependant de rester dans les limites du raisonnable, du bon usage et de la sagesse dictée par l'Académie française. Toutefois, certains mots, syntagmes ou expressions qui suivent entreront probablement dans les dictionnaires usuels des années (ou décennies) à venir.

Dans les notules qui illustrent ce chapitre, qui se veut un plaisant intermède, il ne faut pas juger la valeur linguistique, sémantique, orthographique, grammaticale ou syntaxique de la tournure. Le temps fera son œuvre.

Notons que nombre de ces mots ou syntagmes sont tout à fait corrects, y compris dans le contexte souvent spécifique de leur utilisation à l'intérieur

d'une conversation (les tics de langage concernent plutôt l'oralité). En revanche, la répétition excessive de telle ou telle autre expression devient ridicule et agaçante. Un peu comme si le locuteur ne connaissait plus que ladite tournure à nous servir à l'envi dans n'importe quelle situation. Et c'est précisément là que le tour peut devenir fautif.

Absolument / Carrément / Complètement / Parfaitement / Tout à fait

Les évolutions de notre langue orale sont surprenantes. Tandis que les troncations (aphérèses et apocopes) vont bon train (télé, ciné, *dac* pour d'accord, à plus pour à plus tard), on voit arriver un contingent de mots très longs pour remplacer le terme qui reste l'un des plus utilisés dans une journée de dialogues : *oui*.

Cet adverbe d'affirmation (XV^e) pourtant court, simple et concis a été chassé par : *absolument* (début XIII^e), *carrément* (fin XVII^e), *complètement* (XIII^e), *parfaitement* (XII^e), mais aussi par la locution adverbiale *tout à fait* (XII^e). On peut imaginer que le côté dodu de ces termes a été choisi pour donner un peu d'emphase à un propos banal.

➤ *On pourrait aller au ciné ? Carrément.*

À plus

À bientôt. En fait, *à plus* est la troncation du syntagme figé *à plus tard*. Dans les courriels, on voit même désormais fleurir un « superbe » A+.

Après

La préposition *après* (XII^e) introduit l'idée d'un événement qui se déroule postérieurement à un autre dans le temps : *après le cinéma, on ira au restaurant*.

Nous sommes très proches de *ensuite, ultérieurement, subséquemment*.

Les choses se compliquent avec notre tic de langage. En effet, *après* est rarement employé dans le sens de *ensuite*. Le mot vient ici rythmer chaque fin phrase (ou presque), sans la moindre raison syntaxique recevable. Un peu comme s'il s'agissait d'un nouveau signe de ponctuation qu'il conviendrait de prononcer pour maintenir l'attention de l'auditoire. Ainsi, la narration reste en suspens une ou deux secondes, le temps que ce médiocre tribun trouve ce qu'il veut dire.

Le plus souvent, *après* est accompagné de *bon, si tu veux, tu vois*. On entend fréquemment dans la bouche d'un éphémère comédien ou chanteur en pleine promotion de son œuvre : « *Ouais, quoi, ben après voilà, quelque part, ça m'a fait du bien.* »

Et dans l'exemple qui suit, pas un seul *après* ne se justifie.

Cf. aussi Voilà, dans ce même chapitre.

➤ *On est allés au ciné. Bon après, le film était triste et Julie aurait bien bu un pot. Mais Marie-Chantal ne voulait pas. Après, bon, tu vois, elle avait raison, il était tard. Alors on est allés direct au restaur. Mais bon, après, c'était toujours aussi tard. Parce que, bon, tu vois, après, faut se garer. Alors on est rentrés se coucher. Bon après, si tu veux, c'était pas plus mal, avec le boulot le lendemain.*

ASAP (asap)

Cette formule a été conçue par de fringants godelureaux, frais émoulus d'une modeste école de commerce, qui ne peuvent pas s'empêcher de frimer en suggérant qu'ils maîtrisent à merveille la langue de Shakespeare. Au point de caser avec aisance dans la conversation l'acronyme d'une expression anglaise : *as soon as possible* (dès que possible, rapidement).

Ce tour fut d'abord utilisé de façon orale et humoristique, mais il a vite gagné une connotation pédante pour s'immiscer dans de nombreux courriels professionnels.

➤ *Julie, faites-moi des photocopies. Asap !*

À très vite

À bientôt. L'adverbe *bientôt* (XIV^e) signifie : prochainement, dans peu de temps, dans un futur proche. L'adverbe *vite* (début XVI^e) exprime l'idée de vitesse : aller, courir vite. Par surcroît, *vite* définit aussi la notion d'une courte durée : *au plus vite* (dans le plus court délai) ; *à la va-vite* (rapidement) ; *avoir vite fait de* (ne pas tarder).

L'interjection exclamative *à très vite !* ressemble donc au syntagme figé *revoyons-nous au plus vite*.

Avoir les moyens de ses ambitions

Voilà bien une expression souvent utilisée dans un contexte stérile. Certes, d'aucuns peuvent considérer qu'il faut avoir les moyens (financiers, intellectuels, physiques) de ses ambitions pour atteindre un objectif fixé que l'on souhaite vraiment atteindre. Rien de plus logique lorsqu'il s'agit d'une argumentation construite.

Désormais, la formule s'entend à tout bout de champ dans certains propos dénués de conviction. Notamment dans la bouche d'hommes politiques, syndicalistes, artistes, sportifs... Pure langue de bois, verbiage.

Belle journée (soirée)

Voilà qu'arrive, à grand renforts de courriels, mais aussi sur les ondes audiovisuelles, *belle journée (soirée)*, pour remplacer le tour classique *bonne journée (soirée)*. L'adjectif *bon* (IX^e) signifie ici *agréable*. Ira-t-on jusqu'à dire *belle année* ?

Dans *belle journée (soirée)*, l'adjectif *belle* (début X^e) veut exprimer un sentiment de satisfaction qui s'oppose à médiocre. On peut ainsi évoquer une belle promenade, là aussi dans le sens d'agréable. La formule *belle journée* n'est donc pas incorrecte.

On pourrait également tenter d'imposer *beaujour* et *beausoir* à la place de *bonjour* et *bonsoir*. Là encore, il n'y aurait rien de fautif. Ni du point de vue étymologique ni du point de vue de la morphologie lexicale.

C'est clair

L'adjectif *clair* (fin XI^e) signifie : éclatant, voire lumineux. En conséquence, le syntagme *c'est clair* n'a rien de fautif pour exprimer une idée simple : j'ai compris (ce qui a été dit, argumenté) ; cela tombe sous le sens ; c'est manifeste ; c'est sans équivoque possible. *Clair* revient à la mode en ce début de XXI^e siècle alors qu'il a été lexicalisé par le passé sous une forme exclamative (fin du XII^e) pour dire : c'est sûr, c'est certain, c'est vrai. La tournure s'utilise surtout en signe d'acquiescement dans un dialogue.

➤ *Norbert et Julie ne forment-ils pas un couple élégant ? C'est clair !*

Ça, c'est du vécu, coco

Dès le tout début du XX^e siècle, le vécu correspond à l'expérience acquise tout au long d'une vie. Le substantif dérive de l'adjectif *vécu* (XIX^e), qui qualifie toutes sortes d'acquis emmagasinés pendant l'existence.

Le syntagme, *c'est du vécu* s'utilise à l'oral pour commenter la narration d'une histoire amusante, étonnante, voire incroyable : ça, c'est du vécu, coco ! Expression longtemps utilisée dans le milieu journalistique sous forme satirique (puis caricaturale) par les rédacteurs en chef de la presse quotidienne qui voulaient (avec humour ou pas) étaler leur expérience aux jeunes stagiaires.

Ça fait chaud au cœur

Dans les interviews, tout sportif qui vient de gagner telle ou telle compétition se sent obligé d'annoncer que sa brillante victoire (ou que le soutien de ses supporters) lui fait chaud au cœur. La métaphore d'origine est plutôt : réchauffer le cœur¹. Un exploit (événement) hors du commun réchauffe le cœur de celui qui l'accomplit, mais aussi parfois de ceux qui y assistent en tant que spectateurs.

C'est juste...

Ce syntagme signifie : c'est tout simplement, c'est vraiment, c'est franchement. Il survient avant des mots tels que : passionnant, faux, incroyable, impossible, pas possible, idiot, génial. *Juste* est ici utilisé dans sa forme adverbiale (début XVII^e). Dans cette utilisation, *juste* n'est pas un adjectif (milieu XII^e) qui exprimerait l'idée de justice, d'impartialité, de loyauté (arbitre juste, cause juste) ou la notion de justesse (à l'heure juste, note juste, balance juste).

L'emploi de la tournure figée *c'est juste* ne recueille pas l'assentiment de tous dans la mesure où il s'agit d'un pur anglicisme : *it's just...* Le mot *just* étant utilisé pour marquer l'emphase afin d'insister sur un contenu : *it's just plain wrong* (c'est à l'évidence parfaitement faux). Mais *it's just* peut aussi signifier

absolutely (absolument) : *she is just amazing* (elle est tout simplement merveilleuse).

En conséquence, il est fortement déconseillé d'utiliser la formule *c'est juste...* dans la langue française.

Du coup

Le mot *coup* (n. m., IX^e) dégage de multiples notions. La frappe, le choc (un coup de poing, de pied, prendre un coup sur la tête...) ; le mouvement (coup d'aile, coup d'œil, coup de fourchette, coup de vent...) ; l'action (coup d'audace, coup de chance, coup de maître, coup de folie...). Le syntagme figé *du coup* appartient à cette dernière catégorie. Il signifie : en conséquence, après cela, à cause de cela, de ce fait. *Du coup* est correct, sauf si le tour devient un tic de langage utilisé dans quasiment chaque phrase d'un locuteur qui raconte une histoire ou développe une idée.

En même temps

Remise au goût du jour par Emmanuel Macron au cours de sa campagne pour l'élection présidentielle en 2017, la formule *en même temps* a fait florès dans de nombreuses conversations. Soit sur un ton humoristique, voire sarcastique, soit avec la même acception que celle voulue par celui qui est depuis devenu président de la République. Cette locution adverbiale (fin XI^e) résumait la philosophie politique développée par le candidat Macron : rassembler « en même temps » des idées de droite et de gauche. C'est exactement le sens de la formule : simultanément, parallèlement, à la fois.

Seulement voilà, comme pour la plupart des tics de langage qui sont employés sans réfléchir, le fameux *en même temps* usuel (devenu macronien) a été détourné de sa sensibilité première. Car, dans la quasi-totalité des cas, la tournure ne remplace pas *à la fois*, mais elle voudrait plutôt suggérer (sens

fautif) : a contrario, à l'inverse, curieusement. En d'autres termes, les deux volets du propos sont incompatibles. *Le ministre de l'Économie va réduire le nombre de fonctionnaires, et, en même temps, il veut assurer un service public de qualité. Il faut favoriser l'écologie, et, en même temps, soutenir par des aides publiques l'industrie automobile. Julie veut manger des produits écologiques, et, en même temps, réduire ses dépenses alimentaires. Le gouvernement veut diminuer la dépense publique, et, en même temps, baisser les impôts.*

Les phrases qui précèdent peuvent devenir correctes à condition d'utiliser impérativement le conditionnel (il faudrait). Et encore, elles expriment deux notions contradictoires qui ne peuvent pas exister « en même temps ».

Final (au final)

La locution latine *in fine* a été lexicalisée en français vers la fin du XIV^e siècle pour dire : en fin de compte. Quant à l'adjectif *final* (XII^e), il dérive du bas latin *finis* (fin). La locution adverbiale *au final* est donc correcte en synonyme de : finalement, *in fine*, en conclusion.

Genre

Quand on entend *elle est genre vulgaire*, cela équivaut à : elle a un genre vulgaire, elle a mauvais genre. Le mot (n. m., début XIII^e) est ici pris dans l'acception : façon de se comporter ou de s'habiller. *Genre* est synonyme de : style, allure, attitude. On ne peut pas dire que ce nouveau syntagme soit bon chic bon genre ! Parfois, il y a une élision totale du verbe être.

- *Julie prend grand soin à son habillement, genre distinguée.*
- *La copine de Julie est antipathique, genre j'me fiche de tout, tu vois ?*

Grave

Même en cherchant bien les diverses acceptions de *grave* (adj., début XIV^e), il s'avère délicat de trouver une quelconque connexion entre le sens de ce terme et celui que lui donne ce nouveau syntagme.

Rentrer *grave tard*, être *grave débile* (ou *génial*) semble signifier *très* ou *trop*. Or, *grave* est plutôt synonyme d'austère, sérieux, sévère, solennel, sombre. Mais aussi de : alarmant, dramatique, critique, tragique. Sans oublier de parler du son ou de l'accent grave.

Autant peut-on trouver, après quelques contorsions sémantiques, un soupçon d'ambiguïté dans la modernité de certains tics de langage, autant celui-ci me semble-t-il briller par sa profonde vacuité.

International (à l'international)

Une entreprise qui travaille à l'international exercerait ses activités industrielles et/ou commerciales dans de nombreux pays. Cette formule, pour le moins maladroite, a été calquée sur des expressions du type : droit international, politique internationale, relations internationales. Sauf que dans ces derniers exemples, le mot est bel et bien utilisé dans sa valeur d'adjectif.

Certes, le terme *international* existe sous la forme d'un substantif, mais seulement dans le cas précis d'un sportif : un international de foot, de rugby... On peut aussi parler de l'Internationale, l'union des prolétaires de différentes nations qui défendent des revendications socio-économiques communes. *Travailler à l'international* est donc une tournure totalement fautive du point de vue grammatical.

Interne (en interne)

La locution adverbiale *en interne* est utilisée dans le monde des affaires, pour parler d'une activité qui s'effectue avec des moyens (humains, financiers,

industriels, commerciaux) internes à l'entreprise. On dit aussi *pourvoir un poste en interne* : recruter à l'intérieur même de la société, sans faire appel à des candidats extérieurs. Le mot *interne* semble avoir ici son sens : situé en dedans, tourné vers l'intérieur. Formule peu convaincante, même si elle fait florès dans les directions des ressources humaines.

Moteur (être moteur)

Tout employé modèle se doit d'être moteur. Autrement dit, il développe une énergie positive très communicative qui propulse son entreprise vers l'avant et dans la bonne direction. Comme peut le faire, par exemple, un moteur d'automobile. Mais attention, un individu qui est moteur peut assez facilement basculer dans une hyperactivité nocive qui entraîne la surchauffe (le *burn out*).

Niveau (au niveau de)

Cette formule a été très populaire dans les années 1970 (elle est un peu moins usitée aujourd'hui) pour présenter un domaine d'activité : *il faut que l'entreprise fasse un effort au niveau de ses bénéfices ; au niveau des exportations ; au niveau de sa communication...*

Cette expression est totalement fautive puisque *au niveau de* signifie : à la même hauteur que (ou à hauteur de). *La maison est au niveau de la rivière ; le salon est au niveau du jardin ; il a de l'eau au niveau des genoux ; en approchant au niveau de la gendarmerie, il a ralenti...*

Ou pas

L'adverbe de négation *pas* (fin XI^e) s'utilise surtout avec *ne* : *il ne sait pas ; il ne veut pas nous revoir ; ce n'est pas qu'il a peur de l'avion, mais il préfère le train. Mais*

l'adverbe peut aussi s'employer sans le *ne* : *certainement pas* ; *pas tout à fait* ; *pas un* ; *pas grand-chose*.

Existe également un autre tour correct (voire soutenu ou littéraire) : *qu'il m'invite ou pas m'importe guère* ; *le père respecte l'homosexualité de son fils, la mère pas*. Dans ces deux exemples, *pas* remplace *non*. Idem dans le tour figé à la mode : *ou pas* signifie *ou non*. Même si ce syntagme peut agacer certains exégètes, il n'a rien de réellement fautif. Le fait de l'utiliser en fin de phrase peut dérouter un peu l'oreille.

➤ *Norbert va réussir ou pas son permis de conduire*.

➤ *Julie va réussir l'agrégation. Ou pas*.

Pas que

Le petit mot *que* se retrouve dans un grand nombre de syntagmes. Pour simplifier, *que* est un adverbe (fin XI^e), issu du latin *quid* : *que m'importe vos arguments* ; *que sait-il de moi ?* ; *que n'êtes-vous pas encore rentrés* ; *que c'est idiot de pleurer ainsi*.

Mais *que* est aussi un pronom, relatif ou interrogatif (milieu IX^e) : *c'est l'argument que m'a donné le juge* ; *il voudrait que je sache* ; *pauvre mortel que je suis* ; *advienne que pourra* ; *que sais-je ?* ; *que fais-tu ?* ; *que se passe-t-il ?*

Enfin, *que* peut jouer le rôle d'une conjonction (milieu IX^e) : *c'est sympa que tu viennes* ; *peut-être que les enfants vont partir* ; *voilà que le temps s'éclaircit* ; *venez me voir que nous causions*.

À la fin du IX^e siècle, la conjonction *que* apparaît dans une formulation au côté de *ne*, pour marquer la réduction, la limitation, l'exception : *ils ne seront là que demain* ; *dix pièces d'un euro ne font qu'un billet* ; *n'en faire qu'à sa tête* ; *il n'est*

que de s'amuser pour être heureux ; il n'aime que moi. Dans ces différents exemples usuels, *ne...que* équivaut sensiblement à *seulement*.

Or, dans la tournure *pas que*, qui nous retient ici, il faut comprendre que l'adverbe de négation *ne* a été remplacé (dans un usage oral inconscient des locuteurs) par un autre adverbe de négation : *pas*. Ce qui reste à l'évidence fautif. Utilisé seul, *que* n'équivaut jamais à *seulement*. Donc *pas que* ne peut en aucun cas signifier *pas seulement*.

Prendre match après match

Tout footballeur professionnel (ou entraîneur) qui vient cracher son commentaire dans un micro au soir d'une victoire dira, sur un ton faussement modeste : « Vous savez, faut prendre match après match. » Ce qui signifie que l'équipe a accompli son devoir et ne pense pas à l'avenir de la compétition. En gros : ce qui est pris est pris.

Prendre les trois points

Encore une formule hardiment galvaudée dans la bouche des entraîneurs et joueurs de football : « Ce soir on a pris les trois points, c'est l'essentiel. » Les trois points en question étant attribués au vainqueur d'un match dans le classement général du championnat.

Quelque part

L'utilisation de la locution adverbiale de lieu *quelque part* (début XVI^e) est possible et correcte lorsqu'elle désigne la notion d'un endroit imprécis, voire indéfini. Soit parce que le locuteur reste discret et ne veut pas le nommer, soit parce qu'il ne peut pas (ou ne sait pas) préciser le lieu en question. *J'ai déjà vu ce monsieur quelque part ; j'ai déjà lu cet article quelque part.*

Mais la locution s'utilise souvent à l'oral dans un sens abstrait, inclassable du point de vue linguistique. Dans ce type d'emploi, la formule est pour le moins maladroite, voire fautive. Même si elle exprime effectivement la notion d'un lieu difficile à désigner.

➤ *Quelque part, cela me ferait du bien de partir en vacances. Depuis son mariage, quelque part, il va beaucoup mieux. Quelque part, j'ai honte.*

Souci (y'a pas de souci)

Désormais, on ne dit plus *y'a pas de problème* mais *y'a pas de souci*. Cette formulation est fautive. Ces deux mots ne sont ni interchangeables ni synonymes.

Problème (n. m., fin XIV^e) vient du grec *problēma*. Il s'agit d'une difficulté (ou question) qu'il faut s'attacher à résoudre : bien sûr les problèmes scientifiques, mais aussi les problèmes de poids, relationnels, etc. Le problème implique que l'on s'attache à trouver une solution, ce qui demande une volonté certaine, voire une réelle pugnacité.

Souci (n. m., XIV^e) dérive de *soucier* (v. tr. ; ou pron., milieu XIII^e). À savoir, causer de l'inquiétude à quelqu'un, se tourmenter, s'inquiéter : *il me soucie en rentrant si tard le soir ; elle ne se soucie jamais de la santé de ses parents*. Le souci correspond donc à une inquiétude profonde, bouleversante, troublante. Le genre de préoccupation qui tourneboule l'esprit. Le souci appartient au domaine des émotions ou de l'affectivité. Dans les faits, c'est un problème qui engendre du(des) souci(s).

Trop

L'adverbe *trop* a fait son apparition dans le langage des jeunes pour dire : beaucoup, excessivement, extrêmement. *Trop* devient alors une sorte de

superlatif de *très* : *on est trop bien ici* ; *c'est trop beau* ; *ce joueur, il est trop fort* ; *ce mec, il est trop sympa*.

Et on trouve même un tour radical : *ce prof, il est trop !* Ce qui peut exprimer une notion dépréciative ou largement admirative : il exagère (n'est pas cool) ou il est génial, incroyable, extraordinaire. Ces emplois ne sont pas fautifs.

Voilà

Encore un mot utilisé comme une espèce de signe de ponctuation oral. Dans son emploi sous forme de tic de langage, à l'instar de *après*, cette préposition termine inutilement les phrases de celui qui imagine que son *voilà* vient souligner ce qui a été dit. Or, dans la quasi-totalité des cas, le mot est prononcé sans même que le locuteur s'en aperçoive.

Pourtant, *voilà* peut servir à formuler une multitude de situations : *voilà Norbert qui arrive* ; *voilà un chèque* ; *nous voilà bien fatigués* ; *le voilà qui s'énerve* ; *soudain, voilà la pluie qui se mit à tomber*.

Mais *voilà* peut aussi présenter des choses qui viennent d'être exposées : *voilà tout ce que nous savons* ; *voilà ce qui fait que je vais déménager*. C'est dans cette dernière catégorie qu'il faut classer notre tic de langage. Grammaticalement, son emploi n'est pas fautif. Mais sa répétition toutes les dix secondes est prodigieusement irritante, et fondamentalement superflue. *Voilà* est souvent accompagné de *bon*, *en fait*, *quoi*. Voire du célèbre *après* (cf. plus haut). On peut d'ailleurs remplacer l'un par l'autre.

➤ *On est allés au ciné. Bon voilà. Après, Julie aurait voulu boire un verre, voilà quoi. Mais Norbert ne voulait pas. Alors on est allés au restau. En fait, voilà. Alors bon, on est tous rentrés se coucher. Après, bon voilà, ce n'était pas plus mal, avec le boulot le lendemain.*

1. Cf. *Métaphores, je vous aime*, First Éditions, 2018.

Homonymies

La langue française semble cultiver nombre de chausse-trapes qui réjouissent les aficionados du verbe et tous ceux qui aiment jongler avec la saveur des mots. Une salubre exultation qui vise à éduquer les sens pour que l'essence de l'écrit fasse sens.

Ce parcours jubilatoire dans les arcanes du vocabulaire nous conduit au cœur de subtiles méprises ou de quiproquos volontaires benoîtement susurrés. Arrêtons-nous un instant dans le champ, et le chant, de ces mots homonymes. Ceux qui se prononcent de la même manière, mais qui possèdent des significations totalement différentes.

Soyons précis. Dans certains cas, lesdits homonymes s'écrivent de la même façon : cor (durillon) / cor (instrument de musique). Mais, dans d'autres cas, ces homonymes s'orthographient différemment : pain (aliment) / pin (arbre résineux) ; cor (durillon ou instrument) / corps (humain). Ces différents homonymes se rangent parmi les homophones. Autrement dit, leur prononciation est identique.

Pour aller plus avant, il faut évoquer les termes homographes. Ceux-ci s'écrivent de la même façon. Deux cas se présentent. Soit les homographes sont homophones (cor / cor). Soit ils ne le sont pas : couvent (bâtiment dans

lequel vivent des religieux) / couvent (les poules couvent leurs œufs). Ici, entre *couvent* et *couvent*, la prononciation diffère. Nous sommes donc en présence d'homographes non homophones.

Pour résumé : *cor* et *cor* sont homonymes, homophones et homographes. *Pain* et *pin*, *cor* et *corps* sont homonymes et homophones (mais pas homographes). Quant à *couvent* et *couvent* ce ne sont que des homographes, non homophones et non homonymes.

Dans cette danse subtile de la méprise, il faut évoquer les paronymes. Des mots si proches que beaucoup les confondent : imminent / éminent, en lice / en liste, goulet / goulot... Restent les polysémies, à savoir les vocables qui possèdent moult définitions. Pour reprendre l'exemple précédent, *cor* et *cor* existent sous la forme de deux termes distincts, tandis que *place* est un seul et même mot qui définit plusieurs choses : un lieu public (esplanade), un endroit individuel (siège), une entrée (billet de théâtre), une position dans un classement (rang). Tout cela pour dire que la polysémie se distingue de l'homophonie au regard de l'étymologie.

Les lecteurs qui souhaitent approfondir ce sujet peuvent lire *Le Bouquin des mots savoureux, cocasses et polissons* (collection « Bouquins », Robert Laffont, 2017, pages à 827 à 960).

Les trois listes qui suivent ne sont bien évidemment pas exhaustives.

Mots homophones, mais non homographes

Air / Aire / Ers / Ère / Erre / Hère / Haire

Air (n. m.), gaz de l'atmosphère que respirent les êtres vivants.

Aire (n. f.), portion d'une surface.

Ers (n. f.), plante fourragère dite « lentille bâtarde ».

Ère (n. f.), espace de temps, époque, période.

Erre (n. f.), vitesse, allure, lancée : un navire glisse sur son erre.

Erre (3^e p. sing., présent de l'indicatif) verbe errer : divaguer, vadrouiller.

Hère (n. m.), miséreux.

Haire (n. f.), chemise confectionnée dans une toile grossière.

➤ *Un triste hère, revêtu d'une haire, erre dans notre ère au rythme de son erre. Il se nourrit d'ers et respire l'air de la ville dans l'aire de son fief miséreux.*

Amande / Amende

Ne pas confondre la graine comestible de l'amandier (amande) avec la contravention (amende).

➤ *Le fait d'avoir pris une amende n'empêche pas Julie de se goinfrer d'amandes.*

➤ *Les beaux yeux en amande de Marie-Chantal n'ont pas séduit le policier. Elle a pris une amende.*

Anal / Annales / Annal

L'adjectif *anal* (anale, anaux) fait référence à l'anus : stade anal (psychanalyse), sphincter anal, coït anal.

Un ouvrage qui raconte la chronique chronologique des événements qui se sont déroulés dans le courant d'une année s'appelle des annales, deux « n » (n. f., pl.). C'est aussi le titre d'un recueil qui paraît chaque année. *Les annales du baccalauréat, des annales de géographie*. Par extension, on peut aussi évoquer

les annales du crime, de l'histoire (une sorte de condensé d'événements mémorables qui marque un secteur donné).

Quant à l'adjectif *annal* (deux « n »), il qualifie un événement qui ne dure qu'un an ou qui produit ses effets au bout d'un an. Au pluriel : *annaux* (rien à voir avec les anneaux en forme de cercle). *Des recherches annales ; des travaux annaux.*

Ancre / Encre

L'ancre est une lourde pièce d'acier qui glisse le long d'une coque pour immobiliser un navire en s'accrochant aux fonds marins. La *coque* en question (corps extérieur du bateau) se distingue sans difficulté de la *coke* (abréviation populaire de *cocaïne*, produit extrait du coca utilisé en médecine et/ou par les toxicomanes), du *coq* (mâle de la poule dans une basse-cour), et de l'enveloppe calcaire de l'œuf (œuf à la coque).

De son côté, l'encre est un liquide coloré qui laisse une trace permanente sur une feuille et qui sert à écrire.

➤ *Norbert jette l'ancre le long de la coque avant de tremper sa plume dans l'encre pour raconter l'histoire d'un étrange coq qui prend de la coke.*

Auspices / Hospice

Auspices (n. m., pl.) : augure, présage. Dans l'Antiquité romaine, signe qui permettait de prévoir le futur en fonction de l'observation du vol (mouvement, direction ou chant) des oiseaux. Aussi parle-t-on aujourd'hui de favorables ou funestes auspices (conditions, influences).

Mais on trouve aussi *sous les auspices de quelqu'un ou d'une organisation* : avec l'appui, la recommandation, la protection de... (sous l'égide de...).

Hospice (n. m.) : établissement qui accueille malades, vieillards, infirmes, orphelins.

Bai / Baie / Bey / Bée

Bai (adj., féminin : baie). D'une couleur brun rouge, fauve : cheval bai, jument baie.

Baie (n. f.), fruit charnu, parfois sauvage, en forme de boule. Raisin et myrtille sont des baies.

Baie (n. f.), large échancrure en arc de cercle créée par l'avancée de la mer sur la grève. Anse, crique, golfe.

Bey (n. m.), titre que portent les vassaux d'un sultan.

Bée (adj., f.), rester bouche bée : bouche ouverte en signe d'étonnement, de stupeur, d'admiration. Être hébété, interloqué, ébaubi.

Bailler / Bâiller / Bayer

Bailler (v. tr.). Donner. Mot issu de l'exercice du jeu de paume, l'ancêtre du tennis. Vous me la baillez belle : vous me donnez belle (ou bonne) la balle. Formule qui signifie aujourd'hui : vous cherchez à nous tromper, vous voulez m'en faire accroire.

Bâiller (v. intr.). Contraction spasmodique involontaire (signe de fatigue ou d'ennui) qui se traduit par une large ouverture de la bouche. Par analogie visuelle, on parle d'un vêtement (jupe, veste, etc.) qui bâille (qui est mal ajusté).

Bayer (v. int., fin XII^e). Rester la bouche ouverte, rester bouche bée. Le verbe dérive de *béer* (début XII^e), même sens. D'où la tournure toujours vivace :

bayer aux corneilles. En l'occurrence : rêvasser, regarder en l'air, perdre son temps.

Toujours avec la même sonorité, ne pas confondre la *baille* (la mer, l'eau, dans l'argot de la marine) et un *bail* (contrat qui lie un propriétaire et un locataire), dont le pluriel est *baux*. Ce terme étant lui-même un homophone de : *baud* (unité de mesure de la vitesse de modulation d'un signal) ; *beau* (admirable, agréable, charmant) ; *bot* (adjectif que l'on trouve dans le syntagme figé *ped bot* : pied difforme, contrefait).

➤ *Tandis que Norbert bayer aux corneilles sur la terrasse en écoutant chanter les oiseaux, Julie bâille dans son lit, accablée de fatigue, en laissant bailler le col de son peignoir.*

Bailleur / Bâilleur

Le bailleur propose quelque chose à louer (se dit le plus souvent pour un appartement ou une maison). Au féminin, on parle d'une bailleuse. L'autre bâilleur est une personne recrutée (fatiguée jusqu'à l'épuisement), qui bâille souvent. Un proverbe populaire dit : *un bon bâilleur en fait bâiller sept*.

Balade / Ballade

Chacun aime faire une belle balade (sur ses deux jambes, mais avec un seul « l ») en récitant une agréable ballade : poème de forme libre et régulière composé de trois couplets, d'un refrain et d'un envoi (dernière strophe de quatre vers qui dédie le texte à une personne précise). Genre rendu célèbre par François Villon (1431-1463). Au milieu du XVI^e siècle, la ballade fut aussi une chanson à danser et/ou la danse qui l'accompagne.

Balai / Ballet / Balais

Après l'exécution d'un ballet (spectacle de danse, chorégraphie orchestrée produite par une ou plusieurs personnes), il arrive qu'il faille nettoyer la scène en passant un coup de balai (objet doté d'un long manche terminé par un faisceau de poils naturels ou artificiels). Par ailleurs, un coup de balai dans les effectifs correspond à un licenciement massif. Enfin, l'expression *du balai !* signifie : allez-vous-en ! Dehors !

Quant au rubis balais, il s'agit d'un rubis de couleur violacée, parfois rouge-rosé.

- *Après le spectacle, le maître de ballet a crié : « Allez, du balai ! »*
- *Un sérieux coup de balai va toucher les effectifs du corps de ballet de l'Opéra de Paris.*

Ban / Banc

Le ban est une proclamation officielle annoncée publiquement. Notamment lorsqu'il s'agit d'une annonce solennelle : *les bans de mariage*. Par extension : roulement de tambour précédant la déclaration d'un ordre, la remise d'une décoration : *ouvrir, fermer le ban*. Au Moyen Âge, le ban désignait une région sous domination d'un seigneur, mais aussi la convocation des vassaux par le suzerain. D'où la formule : *convoquer le ban et l'arrière-ban*.

Par ailleurs, le ban est aussi l'exil (bannissement) auquel une autorité politique peut condamner un assassin (bandit, brigand, malfrat). Par analogie et extrapolation, la tournure *mettre quelqu'un au ban de la société* signifie que la communauté le place en dehors du champ habituellement reconnu par la collectivité locale. Exclu et rejeté de tous, ce gêneur est soumis au mépris public, à la vindicte populaire.

Quant au modeste banc, siège en bois ou en pierre sans dossier, il permet à d'humbles quidams de s'asseoir côte à côte dans le cadre d'une occasion quelconque.

Cf. *Banal / Banals / Banaux*. Chapitre *Ne pas confondre*.

➤ *Norbert et Julie ont publié les bans de leur mariage. Le jour de la cérémonie, les invités siégeaient sur les bancs de l'église. Sauf ceux mis au ban de la société.*

Bas / Bah / Bât

Petit mot apparu dès le XII^e siècle et dérivé du latin *bassus* (VIII^e), l'adjectif *bas* qualifie un objet ou une position de faible hauteur (mur bas, tabouret bas, plafond bas). Mais on peut aussi évoquer la partie basse d'une ville ou la marée basse. Par ailleurs, on achète parfois un objet à bas prix. Enfin, *un coup bas* est souvent dicté par l'égoïsme et il marque l'absence de tout sens moral.

Sous sa forme de nom masculin : la partie inférieure de quelque chose (le bas de la page, le bas d'un escalier) ; un accessoire vestimentaire fin et souple qui couvre le pied et la jambe.

Dans son utilisation en tant qu'adverbe, *bas* signifie : à un niveau inférieur, à une hauteur modeste. *Les oiseaux volent bas ; mon grand-père habite deux étages plus bas*. On trouve aussi : *parler bas (tout bas) ; mettre bas ; tomber bien bas*.

Pour sa part, *bah* est une interjection populaire très courante à l'oral. Elle exprime le doute, l'insouciance ou l'indifférence.

De son côté, le *bât* est une sorte de harnais qui s'installe sur le dos des bêtes de somme pour transporter des charges assez lourdes. Ainsi existe-t-il des mulets de bât. Le fait de placer un tel dispositif sur un animal consiste à le bâter. Par conséquent, la tournure âne bâté désigne un âne qui porte un bât ou, au sens figuré, un personnage balourd et un peu idiot.

➤ *Dans sa carrière, Norbert a connu des hauts et des bas.*

➤ *Julie a raté son permis de conduire. Bah ! Ce n'est pas grave.*

➤ *Pour aller à la foire, Norbert installe un bât sur son âne.*

Basilic / Basilique

La plante aromatique (basilic) utilisée en cuisine ne pousse généralement pas dans une église construite pendant le haut Moyen Âge (basilique).

Bis / Bisse

Dans l'interjection *bis* (demande d'une nouvelle version de ce que l'on vient de voir ou entendre), le « s » final se prononce. Pour l'adverbe *bis*, qui indique une répétition (habiter le 23 bis d'une rue, ou, un itinéraire bis), il faut là aussi prononcer très distinctement le « s » final.

Bis est donc un parfait homophone de *bisse* (n. m., milieu XVI^e) : canal qui conduit l'eau des montagnes à des terres cultivées afin de les irriguer.

Cf. Un tissu bis / Un itinéraire bis. Chapitre Prononciation.

Butoir / Buttoir

Couteau qui sert à racler le cuir ou à sculpter le bois, le butoir se présente aussi sous la forme d'un objet ou dispositif qui permet de stopper un élément mobile : butoir de porte, par exemple. Quant à la date butoir, il s'agit du dernier délai autorisé pour accomplir une tâche quelconque.

De son côté, le buttoir est une sorte de petite charrue utilisée pour le buttage, c'est-à-dire pour butter une plante ou un arbuste. Autrement dit, le buttage consiste à placer de petites buttes de terres au pied de ladite plantation.

Céans / Séant

Adverbe apparu vers la moitié du XII^e siècle, *céans* signifie dedans, ici, en ce lieu. Le maître de céans : le patron (propriétaire) du domaine, de la maison, de l'endroit.

Le séant (XII^e) permet de s'asseoir. Il s'agit du derrière, postérieur, arrière-train. Le terme dérive du participe passé du verbe *seoir* : être assis.

➤ *Assis sur son séant, le maître de céans donne les ordres du jour à toute la maisonnée.*

Chemineau / Cheminot

Trimardeur, nomade ou vagabond, le chemineau se baguenaude (chemine) ici ou là sur les chemins campagnards. Il subsiste en effectuant de modestes travaux agricoles. Certains vivent purement et simplement d'aumônes, d'autres de larcins.

Le cheminot est un employé des chemins de fer.

➤ *Les chemineaux se moquent des grèves à répétition des cheminots.*

Comptant / Content

Le consommateur qui paie comptant (argent comptant) règle son achat sur-le-champ, sans terme ni crédit. On dit familièrement : *payer cash*.

L'adjectif *content* signifie : satisfait, heureux, enchanté, ravi, comblé. On dit aussi être content de soi pour évoquer l'attitude d'un personnage prétentieux.

Date / Datte

Fruit comestible du dattier, la datte (souvent séchée, voire fourrée et conditionnée sous film papier) se mange à n'importe quelle date (jour, mois,

année, moment).

Flan / Flanc

Crème à base de lait, d'œufs et de farine cuite au four, le flan (XIV^e) reste un dessert fort apprécié des gourmets et pâtisseries, tant sa recette peut se décliner à l'infini. Plus prosaïquement, c'est aussi un disque destiné à recevoir une empreinte par pression : flan d'une monnaie ou d'une médaille.

Le mot a engendré maintes expressions : *rester comme deux ronds de flan*, origine insondable (être hébété, abasourdi, interloqué) ; *en faire tout un flan* (exagérer de façon démesurée un événement quelconque, en faire toute une histoire, tout un plat).

Dans le langage familier, on entend : *c'est du flan* (c'est faux, ridicule) ; *y aller au flan* (au hasard, au petit bonheur).

De son côté, le mot *flanc* (fin XI^e) désigne la partie latérale du corps humain, de certains animaux, de certains objets. Là encore, ce terme a généré de multiples locutions populaires aux origines souvent inconnues, ce qui a probablement contribué à développer la confusion entre flan et flanc : *être sur le flanc* (être alité, fatigué) ; *mettre quelqu'un sur le flanc* (l'exténuer, briser ses forces) ; *tirer au flanc* (se débrouiller pour échapper à un devoir) ; *prêter le flanc* (s'exposer aux critiques d'autrui) ; *s'en battre les flancs* (s'en moquer éperdument).

➤ *Déguster un flan dans un restaurant étoilé, Julie s'en bat les flancs.*

Heur / Heure / Heurt

Nom masculin venu du milieu du XII^e siècle, *heur* ne se rencontre plus guère que dans la tournure figée : *avoir l'heur de* (suivi d'un infinitif). En fait, l'heur

est la bonne fortune, la chance, le plaisir. Et le mot se retrouve dans *malheur* ou dans *bonheur*.

L'heure (milieu XII^e) correspond bien sûr à une durée de soixante minutes, soit aussi la vingt-quatrième partie de la journée.

Quant au heurt (XII^e), il s'agit d'un coup, d'un choc, d'une saccade. Mais également d'un accrochage (des heurts entre police et manifestants).

➤ *Norbert eut l'heur (la joie) de rencontrer sa future sa belle-mère, mais il n'a pas eu l'heur (la chance) de lui plaire.*

➤ *Julie fait une heure de jogging chaque jour.*

➤ *Le match de football Paris-Marseille s'est déroulé sans heurt.*

Mot / Maux

Élément de langage qui se compose d'un son ou groupe de sons qui correspond à un sens, le mot entre dans la production d'une phrase. De leur côté, les maux causent souffrance (physique ou morale), peine, douleur. *Maux* est le pluriel de *mal* (n. m., X^e).

➤ *Certains mots, bien choisis, contribuent à soulager des maux.*

Palier / Pallier

Le palier (avec un seul « l »), ressemble à une sorte de plateforme située entre deux parties d'un escalier, entre deux étages. Au figuré, le palier correspond à une pause ou à une stabilité éphémère. *L'été dernier, on a observé un palier dans la progression du nombre de touristes.*

Quant au verbe transitif *pallier* (tout début XIV^e), il signifie cacher, déguiser, mais aussi, dans un sens moderne, résoudre de façon passagère.

Cf. Pallier. Chapitre Bon usage.

- *Afin de pallier son essoufflement, Julie se repose sur le palier.*
- *Au tennis, Norbert pallie ses insuffisances par un surcroît d'énergie.*

Panser / Penser / Pensée

Panser (v. tr., fin XII^e) : soigner, soulager, calmer un malade. Notamment en appliquant un pansement sur une plaie. Chez les animaux (surtout les chevaux) : apporter des soins d'hygiène et de propreté.

Penser (v. int., ou tr. indirect) : activer son esprit en combinant des idées, réfléchir, raisonner, spéculer, méditer, songer, imaginer, se rappeler...

Quant à la pensée, elle découle de la vitalité de l'esprit qui consiste à penser. C'est un phénomène psychique qui affecte la conscience.

- *Avant d'aller travailler, Julie n'eut aucune pensée pour Norbert, victime hier d'une chute de bicyclette. Elle aurait pu penser à le panser.*

Raisonner / Résonner

Faire usage de notre raison ou de notre jugement conduit à raisonner (XIV^e), notamment pour résoudre un problème mathématique, une difficulté de la vie quotidienne ou pour parvenir à une conclusion satisfaisante après avoir su mener un processus de réflexion logique. Dans une forme transitive, le verbe peut aussi avoir le sens d'argumenter ou de convaincre : raisonner un ami pour qu'il arrête de fumer.

Résonner (v. intr., milieu XII^e) s'attache au mot *son*. Un tambour, une cloche ou une grande pièce vide résonne.

Rate / Ratte

Femelle du rat (mammifère rongeur à museau pointu), mais aussi organe situé sous la partie gauche du diaphragme, la rate n'a rien de commun avec la ratte, savoureuse pomme de terre allongée, à chaire jaune, aussi appelée « quenelle de Lyon ».

➤ *Norbert doute que les rates puissent aimer manger des rattes.*

Rêne / Reine / Renne / Rennes

Courroie, lanière ou bride fixée au harnais de tête d'une bête de selle, la rêne sert à diriger un animal. Tout comme la reine (femme qui détient l'autorité souveraine ou épouse du roi) dirige son royaume.

Quant au renne, imposant mammifère ongulé aux bois aplatis, il vit dans les régions froides de l'hémisphère Nord. Personne ne l'a donc jamais côtoyé dans la région de Rennes (ville de l'ouest de la France).

Repaire / Repère

Refuge, gîte, voire tanière, le repaire sert d'abri. Il permet de se réfugier, voire de fuir des hordes ennemies.

De son côté, le repère est une sorte de marqueur qui définit un rang (grade, hiérarchie, échelle, niveau) ou qui permet de retrouver son chemin. D'où le syntagme figé : *un point de repère*.

Satire / Satyre

Propos ou texte virulent, la satire se moque avec talent et humour d'un personnage public, d'un comportement ridicule, d'une mode extravagante, d'événements d'actualité. Gouvernements, religions et institutions sont la

cible privilégiée de la satire. Nous sommes là dans le champ du libelle, du pamphlet ou de la diatribe.

Quant au satyre, il s'agit d'une divinité mythologique représentée sous la forme d'un corps humain doté de cornes et de pieds de bouc. Dans un sens courant : personnage lubrique, obscène, cynique et débauché. Voire exhibitionniste.

Saut / Sceau / Seau / Sot

Un humain ou un animal fait un saut (un bond) lorsque son corps ne prend plus appui sur le sol.

Le sceau est un cachet officiel où peuvent être gravées l'effigie, les armes et/ou la devise d'un souverain, voire d'un État, d'un corps constitué. L'empreinte d'un sceau est apposée sur des documents importants afin de les certifier authentiques, ou sur des enveloppes pour les fermer de façon inviolable.

Le seau est un récipient cylindrique muni d'une anse, qui sert à transporter des liquides ou divers produits solides (sable, charbon, gravier, ciment).

Enfin, le sot (bête, crétin, dadais, idiot, imbécile, niais, nigaud, nunuche) ne brille guère par son intelligence ni par son jugement.

➤ *Un seau, rempli de sceaux et porté par un sot, fit un saut dans le vide.*

Sceptique / Septique

Partisan du doute systématique, le sceptique adopte un comportement incrédule envers toute argumentation qui lui est proposée. Le terme s'emploie aussi sous la forme adjectivale : parole, sourire ou regard sceptique. Quant à la fosse septique (début XVI^e, du grec *sêpein*, pourrir) elle

transforme les matières en composés minéraux inodores et inoffensifs grâce à l'action de microbes anaérobies.

➤ *Certains furent sceptiques face à la prolifération des fosses septiques.*

Seoir / Soir

L'amusant petit verbe intransitif *seoir* (XII^e) signifie convenir, aller. Attention, *seoir* ne se conjugue qu'à la troisième personne du singulier ou du pluriel des temps suivants. Présent de l'indicatif : il sied, ils sièent. Imparfait : il seyait, ils seyaient. Futur : il siéra, ils siéront. Subjonctif présent : qu'il siée, qu'ils sièent. Conditionnel présent : il siérait, ils siéaient. Participe présent : seyant. Participe passé : sis, sise.

L'autre verbe intransitif *seoir* (tout début XI^e) a le sens d'être assis. Sa conjugaison est fort complexe : *je sieds sur un banc*. Ni imparfait ni passé simple ni futur. Les temps composés de l'indicatif, certains temps du subjonctif et du conditionnel peuvent exister. Participe présent : séant. Participe passé : sis (sise). *Nous avons sis hier dans un jardin public.*

Quant au mot *soir* (n. m., XII^e), il désigne la fin de la journée pendant laquelle le soleil décline.

➤ *Ce costume sied à merveille à Norbert. Ses chaussures neuves seyaient hier à Julie. Il siérait à tous que Julie se maria.*

Serein / Serin

L'adjectif *serein* qualifie un individu sage, calme, paisible. Mais il peut aussi évoquer une attitude ou une situation empreinte d'une parfaite tranquillité. Ainsi parle-t-on d'un homme serein avant d'affronter ses juges, d'un visage serein, d'un ciel serein malgré l'orage qui gronde.

Ne pas confondre avec le serin, un charmant petit oiseau au plumage jaune muni d'un bec court.

➤ *Le serin qui se chauffe au soleil a souvent l'air serein.*

Soi / Soie / Soit

Pronom personnel réfléchi de la troisième personne (fin X^e), *soi* possède de multiples utilisations, parfois complexes au regard de la grammaire (sujet déterminé, indéterminé, sujet de chose, etc.). *Rester soi, ne plus être soi (soi-même), ne penser qu'à soi, rester maître de soi (emploi un peu archaïque ou littéraire), ne vivre que pour soi...*

Quant à la soie, il s'agit d'une substance notamment sécrétée par la larve d'un papillon appelé le bombyx du mûrier (larve surnommée « ver à soie »). Cet élément s'utilise pour confectionner des matières textiles : tissu, foulard ou chemisier de soie.

Enfin, *soit* est conjonction lorsqu'il marque l'alternative ou une proposition (remplace alors *c'est-à-dire*). Ou adverbe pour exprimer une affirmation. *Soit l'un, soit l'autre. Soit l'ironie subtile, soit l'insulte franche. Soit l'amusement, soit la débauche. Une journée, soit vingt-quatre heures. Soit, j'accepte ta proposition. Dînons ensemble, eh bien soit !*

➤ *Pour toujours rester soi-même, il faut parfois acheter : soit des chemisiers de soie, soit des pulls de cachemire.*

Voie / Voix

Parcours, passage, chemin, route, rue ou artère, la voie mène d'un point à un autre. La voie est aussi une filière, une ligne directrice, une conduite que l'on souhaite suivre (choisir une bonne voie professionnelle).

Ensemble des sons produits par les vibrations des cordes vocales, la voix permet de communiquer avec ses congénères. Par la parole ou par le chant. La voix est aussi un avis, un jugement, une opinion, un suffrage.

Mots à la fois homophones et homographes

Bon

Contraire de mauvais ou de méchant, *bon* (adj., IX^e) exprime la notion de qualité requise, utile et satisfaisante. Ce terme qualifie aussi un acte généreux, efficace, vertueux, charitable, honorable qui répond aux exigences de la morale. Sans oublier l'idée de plaisir du goût ou de l'odorat. *Bon* s'utilise aussi comme adverbe : il fait bon, sentir bon, tenir bon.

Quant au *bon* (n. m., XV^e), il correspond à une sorte de ticket, certificat, titre qui procure une autorisation à celui qui le détient.

➤ *Un bon copain de Norbert lui a donné un bon d'achat.*

Cor

Callosité bénigne, mais souvent très douloureuse, située sur le dessus des phalanges des doigts de pied, le cor (milieu XVI^e) est parfois appelé, de façon imagée, un « œil-de-perdrix ».

L'autre cor qui nous intéresse ici est un instrument de musique à vent en métal, conçu à l'origine avec une corne évidée et percée. Cet ancêtre du cor moderne servait à transmettre des signaux sonores ou des appels. Notons

que cor et corps (organisme de l'humain ou de l'animal) sont des homophones non homographes.

➤ *Inutile de jouer du cor pour tenter de soigner un cor au pied.*

Effraie

Sorte de chouette au plumage clair, l'effraie possède une face amusante en forme de cœur.

À la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, le verbe *effrayer* se conjugue : il (elle) effraie. Pour le plaisir du jeu de mots, on peut dire : *même quand le fond de l'air est frais, cela n'effraie pas l'effraie*. Il y a ici une homophonie (non homographe) entre « est frais » et « effraie ».

➤ *L'effraie effraie les rongeurs dont elle se nourrit.*

Moule

La moule, mollusque comestible aux valves oblongues et renflées d'un bleu ardoisé, s'accroche au rocher.

Le gâteau parfois un peu trop cuit dans un four trop chaud s'attache aux parois du moule, récipient qui permet de confectionner de délicieuses pâtisseries. Plus globalement, le moule est un ustensile dans lequel on verse une substance liquide ou pâteuse. Une fois solidifié, ce contenu conserve la forme de la cavité.

***Mots homographes,
mais non homophones***

Avec les mots homographes mais non homophones, nous ne sommes plus dans les codes de la langue parlée. Les exemples qui suivent ne se ressemblent pas dans le langage oral, mais seulement à l'écrit.

As

Pièce de monnaie romaine en cuivre, partie d'un dé marquée d'un seul point, carte elle aussi marquée d'un seul point (mais maîtresse dans moult jeux), table numéro un dans un restaurant, individu qui excelle dans un domaine particulier... L'as ne manque pas de qualités.

Quant au verbe *avoir* (posséder), il se conjugue sous la graphie *tu as*, à la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif.

➤ *Tu as l'as de carreau dans ton jeu.*

Le président et son adjoint président la séance

Un président (fin XIII^e) préside aux destinées d'un pays, d'une entreprise, d'une association. Il dirige les travaux d'une assemblée, d'un jury, d'un tribunal.

De son côté, le verbe *présider* (fin XIV^e, diriger, occuper une place d'honneur, siéger au premier rang d'une assemblée) s'orthographie « président » à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent (*ils président*).

L'enfant est content que ses parents lui content des histoires

L'adjectif *content* exprime la joie, le bonheur, la satisfaction.

Pour sa part le verbe *conter* (fin XI^e, narrer, raconter, dire) s'orthographie « content » à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent (*ils*

content).

Les poules du couvent couvent leurs œufs

Communauté dans laquelle religieux ou religieuses vivent en commun, le couvent est une sorte d'abbaye, monastère, cloître.

Quant au verbe *couver* (fin XII^e), il s'orthographie « couvent » à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent (*elles couvent*). Pour des oiseaux, *couver* signifie : se tenir sur des œufs pour les faire éclore. Dans un sens figuré : couvrir ses enfants (les surprotéger), couvrir des yeux (regarder avec affection), couvrir des projets (entretenir des objectifs mystérieux), couvrir une maladie (porter en soi les germes d'une infection).

Les pièges de la grammaire

Après que / Avant que

La locution conjonctive *après que* se construit obligatoirement avec le mode indicatif. Si le subjonctif (à l'écrit comme à l'oral) suit la locution *après que*, il s'agit toujours d'une lourde faute due à l'ignorance.

La locution *après que* expose deux faits que l'on considère avec autant de réalité l'un que l'autre (qu'ils soient passés ou futurs). Ce qui implique l'utilisation de l'indicatif et, en aucune manière, celle du mode subjonctif, qui s'utilise pour évoquer des faits improbables, désirés, fortuits, présumés, redoutés, mais jamais réalisés avec certitude. Le mode subjonctif se prête à la description d'une action que l'on se refuse à placer sur le plan de la réalité. Il ne doit donc jamais suivre *après que*. *Marie-Chantal se mit à danser après que Norbert fut parti (et non pas fût). Venez me voir après que j'aurai terminé ma vaisselle. Norbert dormira après que vous serez arrivé.*

Il convient toutefois de remplacer l'indicatif par le conditionnel lorsque le sens l'impose. *Julie affirma qu'elle nous apporterait un gâteau après que nous aurions terminé nos devoirs. Si Norbert consentait à venir, Julie partirait après qu'il serait arrivé.* Dans ces deux phrases, une éventualité improbable est envisagée, mais la chronologie lie les deux événements de l'énoncé. L'action introduite par

après que est de même niveau que la précédente qui devrait lui succéder dans le temps. Là encore, la logique élémentaire de la grammaire ne justifie en aucun cas l'utilisation du subjonctif : les deux faits s'énoncent au conditionnel.

Quant à la locution *avant que*, elle introduit une action qui n'est pas encore accomplie au moment de l'énoncé : *Julie s'éclipsa avant que Norbert eût parlé.* Autrement dit : *Julie s'est éclipsée, mais Norbert n'a pas encore parlé.* En conséquence, chacun comprendra que l'action qui suit la locution *avant que* ne peut pas être placée sur le plan de la réalité. Conclusion : l'utilisation du mode subjonctif s'impose. *Appelez-moi avant que je prenne une décision. Marie-Chantal rencontrera Julie avant qu'elle parte. J'ai rencontré Norbert au club de tennis avant qu'il fût malade.*

Accords du participe passé

Sans auxiliaire

Employé sans auxiliaire, le participe passé a la valeur d'un adjectif qualificatif. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom. *Des chaussettes trouées. Des restaurants fermés. Des voitures salies.*

Lorsqu'il est placé seul ou devant un nom, le participe passé joue le rôle d'un adverbe ou d'une préposition. Dans ce cas, il reste invariable. *Passé la date du 30 juin, Norbert sera en vacances. Tous sont là, excepté Marie-Chantal. Vu ses nombreuses erreurs au test d'orthographe, Norbert n'a pas été embauché.*

Attention. Ces participes s'accordent s'ils sont placés après le nom. *La date du 30 juin passée, Norbert sera en vacances. Tous sont là, Julie et ses amies exceptées.*

Dans le cas particulier de « ci-annexé, ci-joint, ci-inclus », l'invariabilité s'impose. *Ci-joint la lettre exigée. Ci-annexé la photocopie. Ci-inclus la facture.*

Cependant, si la formule est suivie d'un adjectif (démonstratif, numéral, possessif) il faut accorder en genre et en nombre. *Veillez trouver ci-jointes quatre factures à régler. Veillez trouver ci-jointe cette copie du contrat. Vous avez ci-incluses (ou ci-annexées) les références demandées.*

Avec l'auxiliaire avoir

Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (COD) si celui-ci est placé devant ledit auxiliaire. *Julie et Norbert ont longtemps hésité* (pas de COD, pas d'accord). *Le gardien a garé la voiture* (le COD « la voiture » est après l'auxiliaire, donc pas d'accord). *Les voitures que le gardien a garées* (le COD « les voitures » est placé avant, donc accord). *Voici des fleurs que j'ai cueillies ce matin. Avez-vous aimé les aquarelles que je vous ai offertes. Voici les places de théâtre que j'avais promises. Quelles bêtises a-t-il encore commises ?*

Enfin, si le participe est utilisé avec un complément de durée, de quantité, de mesure (complément dit « circonstanciel »), l'invariabilité s'impose. *Les trente euros que l'addition a coûté. Les quatre heures que cet athlète a couru. Pendant toutes les années que la guerre a duré. Cette voiture ne vaut plus la somme qu'elle a valu l'an dernier.*

Subtilités : *la rue que j'ai habitée. La rue où j'ai habité* (ne pas confondre objet et lieu).

Les deux locutions figées *l'échapper belle* et *la bailler belle* sont toujours invariables. *Marie-Chantal et Norbert l'ont échappé belle. Vous me l'avez baillé belle.*

Avec l'auxiliaire être

Le participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet. *La voiture est garée. L'entreprise a été vendue. Ces bouteilles seront bues demain. Les châteaux qu'elles sont parties visiter. Les chansons qu'il est venu me chanter.*

Participe passé des verbes pronominaux

Les verbes pronominaux se conjuguent toujours avec l'auxiliaire « être ». Dans ces conditions, le participe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet. *Elles se sont baignées. Ils se sont couchés. Julie s'est coupée. Marie-Chantal et Julie se sont lavées. Marie-Chantal et Julie se sont senties inutiles.*

Toutefois, il existe de nombreux cas particuliers. Et l'accord du participe passé des verbes pronominaux reste l'une des règles les plus délicates à maîtriser dans la langue française, au point que d'éminents spécialistes ne sont pas toujours en parfait accord (c'est le cas de le dire). Voici l'essentiel de ce qu'il faut connaître sur cet épineux sujet.

Verbes essentiellement pronominaux

Entrent dans cette catégorie les verbes dont on ne peut pas supprimer le pronom. Autrement dit, on ne peut pas enlever le « se ». Ils ne se conjuguent qu'à la voix pronominale. *S'absenter, s'abstenir, s'accouder, s'ébattre, s'écrier, s'enfuir, s'enticher, s'envoler, s'esclaffer, se prélasser, se rebeller, se réfugier, se repentir, se souvenir, se soucier, se tapir, se targuer, etc.* Tous ces verbes s'accordent avec le sujet. *Les canards se sont envolés. Julie s'est souvenue d'une chanson. Norbert s'est prélassé au soleil. Elles se sont enfuies.*

Attention. Il existe une exception : le verbe s'arroger. Son participe passé s'accorde avec le complément d'objet direct placé avant. *Le président s'est arrogé de nombreux pouvoirs. Les pouvoirs que le président s'est arrogés.*

On peut considérer que « être » remplace « avoir »

Dans le cas d'un verbe transitif, on peut virtuellement remplacer l'auxiliaire « être » par « avoir ». Puis rechercher le COD. Si celui-ci existe et s'il est placé devant, on accorde. *Elles se sont lavé les pieds*. Elles ont lavé quoi ? « Les pieds », COD placé après. Donc, pas d'accord.

À l'inverse, *Elles se sont lavées*. Elles ont lavé quoi ? « se », pronom personnel qui est le COD, mis pour « elles » et placé avant l'auxiliaire. Donc, accord.

➤ *Les pieds qu'ils se sont lavés. Norbert s'est coupé les ongles. Julie s'est coupée à la main* (ici « main » est complément circonstanciel). *Elles se sont frappé la tête. La tête qu'elles se sont frappée. Ils se sont reproché leurs erreurs. Les erreurs qu'ils se sont reprochées. Norbert s'est attribué de nombreuses qualités. Les mérites que Julie s'est attribués. Cette jeune femme, Norbert se l'était imaginée autrement* (le COD est « l' », placé avant, accord). *Elles se sont frappées. Elles se sont battues. Elles se sont embrassées.*

Participe sans complément d'objet direct

Les verbes sans COD restent invariables. *Les années se sont succédé* : les années ont succédé à « se », donc à elles-mêmes ; la question est « à quoi ? » et non « quoi ? » ; « se » est un complément d'objet indirect et pas un COD. En conséquence, pas d'accord.

Idem pour les verbes suivants qui restent invariables : *se plaire, se complaire, se déplaire, se rire, s'entre-nuire, se rendre compte, se faire jour, s'en vouloir de, ne pas s'en faire, s'en mettre plein les poches, se mettre quelqu'un à dos, s'en donner à cœur joie, s'en mordre les doigts, s'en prendre à, etc.*

Participe passé suivi de l'infinitif

Suivi d'un infinitif, le participe passé de *se faire* et de *se laisser* reste invariable. *Norbert s'est laissé tomber. Julie s'est laissé séduire. La maison que Norbert s'est fait construire est somptueuse. Les arguments que Marie-Chantal s'est fait expliquer l'ont convaincue.*

Dans le cas de se sentir (mourir, renaître, revivre, dépérir, faiblir, grandir, etc.), le participe passé senti s'accorde avec le COD. *Après un bon repas, elles se sont senties revivre* (elles ont senti qu'elles vivaient). Mais il faudra écrire : *elles se sont senti entraîner par le courant* (elles ont senti que le courant les entraînait).

La forme interrogative

Aussi curieux que cela puisse paraître, une règle aussi simple que celle de la forme interrogative n'est pas toujours correctement appliquée.

Principe de base : dans une question, le verbe doit précéder le pronom qui en est le sujet. *Comment fait-on ?* Et non pas *comment on fait ?* Par ailleurs, certains se croient obligés d'alourdir la tournure en ajoutant inutilement *est-ce que*. *Comment est-ce qu'on fait ?*

Il faut aussi bannir des constructions du genre *est-ce que ton père est-il arrivé ?* Nous sommes là dans la confusion totale entre deux formes correctes : *est-ce que ton père est arrivé ?* *Ton père est-il arrivé ?*

Dans l'interrogation indirecte, *je te demande qui est-ce qui est venu* est fondamentalement incorrect. Il faut dire *je te demande qui est venu* (sans point d'interrogation).

Il faut écarter les « que » inutiles et fautifs. *Comment que tu vas ? Pourquoi qu'ils sont là ? Combien que cela coûte ?*

Ne pas dire *tu pars quand ? Il veut quoi ? Il travaille pour qui ?* Le mot interrogatif doit se trouver au début de la proposition. *Quand pars-tu ? Que veut-il ? Pour qui travaille-t-il ?*

Attention ! Pas d'inversion dans une interrogation indirecte. Il faut dire : *je lui demanderai pourquoi il a échoué*. Et surtout pas : *je lui demanderai pourquoi a-t-il*

échoué.

La forme négative

Le petit adverbe « ne » manque trop souvent à l'appel dans la formulation des phrases négatives. Surtout dans le langage parlé. *Je sais pas. J'irai pas. On peut pas. Il pleut jamais ici.* Toutes ces tournures sont hautement fautives. Il faut dire : *je ne sais pas, je n'irai pas, on ne peut pas, il ne pleut jamais ici.*

En revanche, vous pouvez tout à fait éluder l'adverbe « pas » pour produire une tournure quelque peu soutenue, voire littéraire. *Je ne sais, je ne puis, etc.,* sont des formes correctes.

Ponctuation

Avant d'aller plus avant dans ce chapitre, attardons-nous sur le mot *espace* qui sera moult fois usité dans les lignes qui suivent. Ce terme est un substantif masculin lorsqu'il désigne une distance, un écart, une étendue géographique ou temporelle : *un espace vert. Un espace entre deux choses. Un espace de temps. Un espace entre deux dates...*

Mais il faut dire et écrire *une espace* lorsque ce substantif définit avec précision le blanc (intervalle) qui sépare deux mots. Ou un signe de ponctuation et sa suite syntaxique. Le terme *espace*, au genre féminin, appartient au vocabulaire typographique.

➤ *Il y a une espace après tous les points de ponctuation. Dans la phrase qui précède, il y a une espace entre le mot espace et le mot après. Il y a une espace avant le point-virgule, le point d'exclamation et le point d'interrogation.*

*
* *

La ponctuation, bien comprise et correctement utilisée, reste l'un des principes fondamentaux de notre syntaxe. Sans ponctuation harmonieuse, un texte devient vite inaccessible. Le lecteur perd pied et se noie. Il cherche alors d'hypothétiques béquilles, d'improbables refuges ou d'aléatoires

ancrages pour émerger sur la vague exténuante des mots qui le submergent. Et avec une ponctuation bancale, le lecteur peut même comprendre l'inverse de ce que veut exposer l'auteur.

Comme dans le code de la route, les signes de ponctuation sont des panneaux d'indication qui donnent tout son sel à un texte bien écrit. Ils permettent de le comprendre, de le rythmer, de lui donner musicalité, couleur ou lactescence. Bref, de cogner avec de subtiles nuances à l'esprit du récepteur éveillé.

Les premières conventions formellement établies d'un système de ponctuation apparaissent dans la seconde moitié du XV^e siècle. Sous la pression du développement de l'imprimerie, le besoin d'établir des règles cohérentes s'impose alors clairement. Des typographes organisent même un premier traité de ponctuation vers 1540. Mais il faudra attendre le XVIII^e siècle pour que des règles communes soient enfin établies.

Il existe moult et brillants traités sur l'art de la ponctuation. Pour rester dans le ton du présent ouvrage, je vous proposerai ici quelques règles de base qui permettent de déjà maîtriser au mieux le maniement harmonieux de tous ces petits signes.

Virgule

Il n'y a pas d'espace avant la virgule, mais il y a une espace après.

Sorte de semi-interruption, la virgule ressemble à un soupir dans une partition musicale. La ponctuation impose un tempo à l'ensemble du texte. La virgule donne le rythme à la phrase.

Une incise est un groupe de mots placé entre deux virgules à l'intérieur d'une phrase. Il s'agit d'une sorte de parenthèses très légères. Soulignons

que la virgule a parfois sa place devant la conjonction de coordination *et*. Elle n'est pas obligatoire après un adverbe en tête de phrase.

➤ *Le jour de son anniversaire, Julie dîne chez sa mère. Norbert aperçut, en regardant par la fenêtre, ses copains qui arrivaient. Exigez son départ immédiat, et ne cherchez surtout pas à le revoir. Souvent Norbert rentre tard. Souvent, Norbert rentre tard* (avec la virgule, on insiste sur la circonstance). *Les fleurs qui sont fanées seront coupées* (seules les fleurs fanées seront coupées). *Les fleurs, qui sont fanées, seront coupées* (toutes les fleurs sont fanées, toutes seront coupées). *Julie chante si bien que nous l'applaudissons. Julie chante, si bien que nous l'applaudissons. Julie fut reçue dans un bureau aux murs recouverts de marbre, par le directeur, M. Durand* (sans la première virgule, on comprend que les murs ont été recouverts de marbre par le directeur lui-même).

En tête de phrase, on place aussi une virgule entre les mots qui sont chacun sujet du verbe exprimé. L'ensemble formant le plus souvent un groupe identifié et cohérent. *Norbert, sa femme, ses enfants, ses parents, ses grands-parents, partent en vacances à Lisbonne cet été.* Mais si les deux derniers sujets sont reliés par une conjonction de coordination (de type « et »), on ne place pas de virgule. *Norbert, sa femme, ses enfants, ses parents et ses grands-parents partent en vacances à Lisbonne cet été.*

Après *donc*, on place une virgule si la conjonction de coordination accompagne une confirmation de l'idée qui précède. *Donc, si j'ai bien entendu, vous refusez la Légion d'honneur.*

À l'inverse, pas de virgule lorsque *donc* consolide une affirmation ou introduit une conclusion. *Nous voici donc en présence d'une œuvre magistrale.*

Avec *ni* et *ou*. Si *ni* et *ou* sont répétés successivement deux ou plusieurs fois, on ne place pas de virgule. *Ni Julie ni Norbert ni Marie-Chantal ne veulent aller au cinéma.*

En fonction du sens de la phrase. On entre ici dans le champ, qui devient chant, et qui s'appelle l'art de l'écriture. *Les athlètes, qui sont globalement de grande taille, ne seront pas sur la photo* (aucun athlète ne sera sur la photo). *Les athlètes qui sont de grande taille ne seront pas sur la photo* (seuls les athlètes de grande taille ne seront pas sur la photo).

Mais ne résistons pas à cette merveilleuse formule, devenue un exemple emblématique : *Messieurs les Anglais, tirez les premiers !* (Fontenoy, 1745). Nous sommes à l'heure où la guerre de Succession d'Autriche ensanglante l'Europe (1740 à 1748). Pourtant, un célèbre épisode de la bataille de Fontenoy laisse planer l'image d'un conflit civilisé, voire romantique. Comme si l'élégance d'une réplique s'efforçait de masquer la cruauté sanguinaire du combat. En ce 11 mai 1745, l'armée de Louis XV affronte la coalition anglo-hollandaise du duc de Cumberland. Son infanterie s'immobilise à quatre-vingts pas des lignes françaises. Le capitaine Charles Hay s'avance. Il s'arrête à une trentaine de mètres des troupes françaises : « Monsieur, faites tirer vos gens », lance-t-il à l'officier qui lui fait face. Réponse : « Non, monsieur, nous ne commencerons jamais. Tirez vous-mêmes ». Cette réplique serait celle du comte d'Auteroche (ou d'Anterroches). Elle devint au fil des siècles : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! » Lord Hay salue, tourne les talons et regagne ses lignes. Dans les instants qui suivent, les Français tombent sous le feu roulant des Anglais.

Ce très concis « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! » reste le plus bel exemple d'expression apocryphe passée à la postérité. En réalité, il existe moult versions de cette scène historique. Seul le second terme du dialogue subsiste. Tout comme dans cette autre présentation possible de l'échange où la ponctuation prend une importance fondamentale : « Messieurs, les Anglais ! Tirez les premiers ». Ce qui signifie alors que le comte d'Auteroche se retourne vers ses propres troupes en leur montrant les

Anglais et en leur demandant d'agir promptement. Tout le contraire de la première formulation.

Point

Il n'y a pas d'espace avant le point, mais il y a une espace après.

Toujours placé à la fin d'une phrase, le point marque ainsi un arrêt fort dans la lecture. Il correspond à une pause. Un peu comme celle qui existe sur une partition musicale (la pause est un silence qui dure quatre temps).

Le point est toujours suivi d'une majuscule. Notons qu'une phrase se compose généralement d'un sujet, d'un verbe et d'un complément. Mais elle peut aussi être construite sans verbe (phrase nominale). Voire se résumer à une simple affirmation (ou négation), à une interjection ou à une onomatopée. *Certes. Oui. Que nenni. Bah ! Oh ! Cocorico !* Ces trois derniers exemples sont suivis d'un point d'exclamation qui appelle lui aussi une majuscule à sa suite.

➤ *Julie ne prit pas de vacances, par dépit amoureux. Julie ne prit pas de vacances. Par dépit amoureux* (on insiste ici sur le poids de la déception).

Point d'exclamation

Il y a toujours une espace devant le point d'exclamation. Et aussi après.

Utilisé après une interjection, une onomatopée ou à la fin d'une phrase exclamative, le point d'exclamation marque l'admiration, la surprise, la colère, la peur, l'émotion, la joie, l'étonnement. Il est suivi d'une majuscule. Sauf, s'il y a continuité de pensée ou d'action. Autrement dit, sauf si le point d'exclamation ne termine pas la phrase.

➤ *Quel bon élève ! Quelle chance a-t-elle cette Julie ! Je vous ordonne de vous taire ! Bah ! je m'en fiche éperdument. Oh ! quelle chance il a.*

Point d'interrogation

Il y a toujours une espace devant le point d'interrogation. Et aussi après.

De la façon la plus simple qui soit, le point d'interrogation termine une question ou pose directement une question. Existe aussi le cas des interrogations négatives qui se terminent obligatoirement par un point d'interrogation. Le point d'interrogation est suivi d'une majuscule. Sauf dans un cas de ce genre : *par quelle scène commençons-nous la répétition ? demanda Julie.*

➤ *Pourquoi partir dès ce soir en voyage ? Combien mesures-tu ? Tu viens ? Tu ne te souviens donc pas de ce jour ? Norbert ne vous l'avait-il pas dit cent fois ? Ne pensez pas que je vous le reprocherai ?*

Points de suspension

Il n'y a pas d'espace avant les points de suspension, mais il y a une espace après.

Précision qui n'a rien d'inutile au regard de ce que nous lisons dans certains courriels, sites internet ou prospectus publicitaires, les points de suspension vont toujours par trois. Pas davantage !

Les points de suspension expriment l'arrêt volontaire d'une phrase, argumentation ou énumération. Sans en abuser, ils peuvent suivre des points d'exclamation, voire d'interrogation. Mais méfions-nous de l'excès de ces signes d'expression que l'on rencontre chez certains auteurs ou journalistes.

Soulignons que les points de suspension ne doivent jamais suivre l'abréviation « etc. ». Les points de suspension peuvent aussi ménager un temps de surprise.

Point-virgule

Il y a une espace devant le point-virgule. Et aussi après.

Ce signe de ponctuation se manie avec délicatesse. Il sert à séparer des groupes d'idées, d'actions, de choses. Voire des événements indépendants qui ont un degré de relation logique entre eux. Un conseil : ne jamais en abuser quand on ne maîtrise pas sa fonction. Le point-virgule a aussi son utilité pour mettre en parallèle des propositions.

Utiliser le point-virgule reste un acte subtil. Dans tout texte professionnel ou administratif, courriels, rapports, et dans toute forme d'expression communicative (laissons de côté la création littéraire), supprimez le point-virgule. Remplacez-le par un point. Contentez-vous du point-virgule dans les énumérations afin de distinguer des groupes d'éléments chacun de nature différente.

➤ *Norbert et Julie ont pris leurs vacances au Canada ; Joseph et Sophie en Espagne. Julie adore le théâtre ; Norbert préfère le cinéma. Julie vient d'acheter : du jambon, des saucisses, du bœuf, des côtes d'agneau ; des carottes, des pommes de terre, des petits pois ; des pommes, des poires, des oranges, des bananes ; du vin rosé, rouge, blanc ; du whisky, du pastis et de la vodka.*

Deux points

Il y a une espace devant les deux points. Et aussi après.

Les deux points annoncent une citation, une explication ou une énumération. Pas de majuscule après les deux points, sauf dans le cas

expliqué ci-dessous à propos des guillemets.

Guillemets

Il y a une espace après un guillemet ouvrant. Et avant un guillemet fermant.

Attention aux espaces, majuscules et ponctuation.

Inventés au XVI^e siècle par l'imprimeur Guillaume, les guillemets (donc mot éponyme) vont par deux. Ils officialisent une citation par le truchement d'un guillemet ouvrant, puis d'un guillemet fermant. Ces points de ponctuation encadrent un propos rapporté. Ou une citation venue d'une source livresque.

➤ Forme directe. *Dans son discours de départ à la retraite, Julie déclara : « Chacun doit savoir que j'ai passé de belles années dans l'entreprise. »*

➤ Forme indirecte. *Dans son discours de départ à la retraite Julie déclara qu'elle « avait passé un bon moment dans l'entreprise ».*

Premier cas (forme directe) : majuscule en tête de la citation (après le guillemet ouvrant) et point à l'intérieur des guillemets. Ce point fait partie intégrante du propos. C'est le seul cas où l'on doit placer une majuscule après deux points. Par ailleurs : espaces avant et après les deux points, après le guillemet ouvrant, avant le guillemet fermant.

De surcroît, si le guillemet fermant est précédé d'un point, d'un point d'exclamation ou d'un point d'interrogation, il n'y a pas d'autre signe de ponctuation après.

Second cas (forme indirecte) : pas de majuscule après le guillemet ouvrant et le point se trouve en fin de phrase, après le guillemet fermant.

Par ailleurs, il ne faut pas abuser des guillemets pour insister ou pour nuancer l'utilisation de tel ou tel terme. Comme pour les points de

suspension ou d'exclamation qui pullulent dans certains textes, l'abondance des guillemets prouve que l'auteur ne maîtrise pas le vocabulaire. Il utilise un terme placé entre guillemets pour lui apporter une nuance qui existe dans un autre mot mieux choisi. Cette pratique néfaste donne au lecteur l'impression d'une perpétuelle hésitation sémantique.

Parenthèses

Il y a une espace avant la parenthèse ouvrante et après la parenthèse fermante, jamais après la parenthèse ouvrante ni avant la parenthèse fermante.

Par définition, les parenthèses « mettent à part ». Leur contenu n'a pas de lien syntaxique avec l'énoncé principal. Il s'agit d'une sorte d'aparté, d'annexe. Elles permettent de dissocier du propos : explication, illustration, commentaire.

Point essentiel, la phrase qui contient des parenthèses doit impérativement se comprendre sans leur contenu. En d'autres termes, les parenthèses jouent le rôle d'incises dont le lecteur pourrait se passer pour saisir la narration de la phrase.

➤ *Marie-Chantal adore le cinéma (surtout les films policiers) au point d'y engloutir toutes ses économies. Julie va se moquer de Norbert (j'en suis sûr), mais personne ne va le remarquer.*

Tirets

Il y a une espace avant et après le tiret ouvrant. Mais aussi avant et après le tiret fermant.

Pour être précis, il y a un demi-cadratin (demi-cadrat, demi-blanc, demi-espace) après le tiret ouvrant et avant le tiret fermant. Signe délicat à gérer

avec les systèmes de traitement de textes usuels. Donc, se contenter d'une espace dans les productions courantes (lettres, courriels, rapports). En revanche, cette règle doit être respectée dans les journaux et les livres de qualité typographique incontestable.

Là encore, ce sont des signes de ponctuation très délicats à manier. Attention à leur graphie. Ils sont plus longs que le trait d'union et correspondent (dans les logiciels de traitement de texte) à un signe spécifique.

Différence fondamentale avec les parenthèses : les tirets mettent en valeur (en relief) leur contenu. Là où les parenthèses pourraient être supprimées. Les tirets sont donc essentiels dans la narration. Reprenons l'exemple : *Marie-Chantal adore le cinéma – surtout les films policiers – au point d'y engloutir toutes ses économies.*

Employer des parenthèses signifie que les films policiers n'ont aucun impact dans la suite du propos. Ni dans les dépenses de Marie-Chantal. Inversement, placer des tirets marque une lourde insistance. Le fait que Marie-Chantal dilapide l'essentiel de son argent en allant voir des films policiers lui sera reproché ou aura une importance fondamentale dans la suite de la narration.

Cas très particulier d'un tiret suivi d'une virgule. Dans l'exemple qui suit, on remarquera qu'il y a une énumération qui justifie la virgule, sachant que le mot *vigoureux* reste mis en exergue. Notons encore : pas d'espace entre le tiret fermant et la virgule. C'est une approche très originale et soutenue qui continue de nourrir maints débats. À n'utiliser qu'en connaissance de cause dans un texte littéraire : *Norbert était riche – vigoureux –, jeune, beau et intelligent.* En utilisant des parenthèses (sens différent) on aurait écrit : *Norbert était riche (vigoureux), jeune, beau et intelligent.*

Enfin, le second tiret disparaît si la phrase se termine par une ponctuation forte. Dans une telle situation, on peut plutôt remplacer le tiret ouvrant qui subsiste par deux points. Mais d'aucuns continuent d'apprécier cette forme intrigante. Encore une fois, ne pas en abuser.

- *Dans sa jeunesse, Norbert pratiquait le tennis – et quel joueur, grand Dieu !*
- *Dans sa boîte, Marie-Chantal passe son temps à intriguer – mais pour le compte de qui ?*

Crochets

Il y a une espace avant le crochet ouvrant et après le crochet fermant. Il n'y a pas d'espace après le crochet ouvrant ni avant le crochet fermant.

Ce signe de ponctuation doit s'utiliser avec parcimonie. En aucun cas les crochets ne remplacent l'utilisation des parenthèses. Toutefois, ils peuvent jouer un rôle bénéfique pour la hiérarchisation et la compréhension d'une énumération complexe. Dans ce cas, les crochets jouent le rôle d'une sorte de seconde gamme de parenthèses.

Attention au bon emploi des espaces et des signes de ponctuation intermédiaires.

Par ailleurs, les crochets servent surtout à matérialiser une rupture dans un propos rapporté : [...].

- *Le maire fit un très long discours. Il remercia « ses chers concitoyens, les sponsors [...], les élus locaux et les notables du canton [...], sa femme et ses enfants ».*
- *Il y avait dans la ferme : des tracteurs et des moissonneuses (la plupart neuves [achetées le mois dernier] mais d'autres usagées) ; des ânes et des chevaux (certains de course [l'un d'eux avait gagné le Grand Prix de l'Arc de Triomphe il y a dix ans] mais d'autres de trait).*

Pluriels

De prime abord, d'aucuns vont peut-être considérer comme curieux, voire saugrenu, de consacrer un chapitre entier à la façon d'écrire les pluriels. Comme s'il suffisait d'ajouter « s » ou « es » pour que l'affaire soit entendue. Que nenni !

Effectivement, il existe de nombreux vocables invariables qui ne posent aucun problème d'accord. Par exemple (liste non exhaustive) : des a priori, un diapason donne des *la*, des on-dit, des pied-à-terre, rester sur ses quant-à-soi, des soi-disant plombiers, etc. Tandis que d'autres mots ou syntagmes ne s'écrivent qu'au pluriel : des annales, des arcanes, des auspices, des mémoires (livres de souvenirs), de toutes sortes, en tous points, toutes proportions gardées.

Toutefois, avant d'entrer dans les détails, rappelons, de la façon la plus simple qui soit, que la marque du pluriel commence tout bonnement au chiffre deux. Il faut donc écrire : 1,999 milliard d'euros (singulier, même s'il y a beaucoup de millions pour arriver à presque deux milliards) ; et deux millions d'euros (pluriel pour *millions*, même si ce nombre est inférieur au précédent).

Noms

Les noms communs prennent un « s » au pluriel.

Attention aux cas particuliers, notamment pour : bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou. Pour eux, c'est le « x » qui s'impose.

Les noms qui se terminent en « eu » prennent un « x » au pluriel. Sauf *bleu*, *feu* (dans le sens de disparu) et *pneu*.

Les noms qui se terminent par « ail » (attirail, éventail, portail, etc.) prennent un « s » au pluriel. Sauf : bail (baux), corail (coraux), émail (émaux), soupirail (sopiraux), travail (travaux), vantail (vantaux), vitrail (vitraux).

Les jours de la semaine (il s'agit de noms communs) prennent un « s » au pluriel.

Au pluriel, *bocal*, *cheval*, *journal*, etc. finissent par « aux », mais d'autres substantifs se terminent par « als » : bal, carnaval, cérémonial, chacal, festival, mistral, récital, régala, etc.

➤ *Assis sur des pneus autour des feux de la Saint-Jean, Norbert et Julie pensent à feues leurs grands-mères.*

➤ *Julie et Norbert agitent leurs éventails derrière les vantaux de la fenêtre.*

➤ *Le magasin est fermé tous les dimanches. Le magasin est fermé les lundi et mardi de chaque semaine (singulier car il n'y a qu'un seul lundi et un seul mardi par semaine).*

➤ *Norbert lit tous les journaux pour choisir les bons festivals.*

Noms collectifs

Cette difficulté d'accord se présente dans de nombreux cas. Notamment si le sujet est formé d'un nom et d'un « pseudo-complément ». L'accord se fait

alors avec le nom ou avec son « pseudo-complément ». Là encore, c'est une affaire de bon sens. *Une foule de manifestants se dirigeait vers la Bastille* (c'est une foule qui accourt). *Une foule de témoins diront qu'il n'en est rien* (chacun d'eux dira que...).

Il faut surtout considérer que l'accord dépend bien sûr du sens des mots utilisés, mais surtout, de l'intention d'un auteur averti.

➤ *Un grand nombre de soldats fut tué dans ce combat (Littré). Un grand nombre de soldats périrent dans ce combat (Académie française).*

➤ *Une centaine d'euros suffira. Une centaine d'euros suffiront. Les deux se dit. Les deux se disent.*

Adjectifs

Certains adjectifs en « al » forment leur pluriel en « als » (ou « ales ») : austral, bancal, fatal, final, natal, naval, etc. Mais il existe de multiples particularités : boréal (ales, aux), causal (als, ales, aux), glacial (als, ales, aux), guttural (ales, aux), idéal (als, ales, aux), jovial (ales, aux), martial (ales, aux), matinal (ales, aux), etc. *Dans les pays australs, donc à l'opposé des cioux boréaux, des femmes fatales aux propos joviaux hantent les chantiers navals, sous les regards martiaux de marins aux langages gutturaux.*

Notons que l'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre. *Un camion bleu, des voitures bleues ; un regard gracieux, des attitudes gracieuses.*

Dans le cas où vous utilisez le pronom personnel indéfini *on*, qui fait toujours office de sujet, il faut accorder au singulier lorsque ledit pronom exprime la neutralité et pourrait être remplacé par « les gens, les hommes ». Dans les autres cas, le sens de la phrase (et le bon sens !) l'emporte. *On est souvent moins intelligent qu'on ne le croit. Mon frère, ma sœur et moi, on est contents d'aller au cinéma. Julie, sa sœur et moi, on est heureuses d'avoir acheté de belles robes.*

Bonjour ma petite Julie, on est contente de revoir son papy ? Alors, chère Marie-Chantal, on est toujours fâchée ?

Avec l'adverbe *peu*, ou avec le pronom indéfini *la plupart*, il faut tout simplement faire appel au bon sens. Et comprendre ce que signifie la phrase. Idem avec un nom collectif, l'accord s'opère selon le sens global de la narration. *Peu de personnes sont réellement intelligentes. Peu de monde est matinal. Peu de jeunes filles sont heureuses. La plupart des parents sont très contents de cette réunion* (« la plupart » est suivi d'un nom au pluriel). *La plupart de l'assemblée est très contente* (le participe et l'adjectif s'accordent avec « assemblée », complément de « la plupart »).

➤ *Une foule de manifestants, violente, se dirige vers la Bastille* (la foule est violente). *Une foule de manifestants violents se dirige vers la Bastille* (les manifestants sont tous violents). *Une file de voitures bleues* (toutes les voitures sont bleues). *Une multitude d'étudiants sont heureux. La multitude des étudiants est heureuse.*

Existent encore quelques exemples très spécifiques, souvent ludiques, où la subtilité reste la loi. Et où le bon sens fait toujours foi.

➤ *Plus d'un enfant est fou de joie. Plus d'une femme est folle de jalousie. Plus d'une de ces infirmières étaient folles de colère.*

➤ *Les traditions culinaires française et américaine* (chaque pays possède sa propre et unique tradition culinaire). *Les villes françaises et américaines.*

➤ *Ce meuble possède du fer et du bois rouillé* (seul le fer est rouillé). *Ce meuble possède du fer et du bois sains* (le fer et le bois sont tous deux sains).

Mots composés

Les mots composés formés de « verbe + nom » sont traités comme des substantifs ordinaires, donc, comme si le trait d'union n'existait plus. Ils

prennent la marque finale du pluriel : *des abat-jours, des aide-mémoires, des attrape-mouches, des garde-boues, des pèse-lettres*, etc. Mais, pour le jeu de la subtilité, on écrira plutôt *des gardes-barrières* (« s » à « gardes ») puisqu'il s'agit ici d'un substantif (un garde) et non pas du verbe *garder*.

Attention, la logique s'impose. En effet, il faut écrire *des gratte-ciel* (sans « s » à ciel), car il n'y a qu'un seul ciel.

Par ailleurs, si le nom prend une majuscule ou s'il est précédé d'un article singulier, il ne prend pas la marque du pluriel : *des prie-Dieu, des trompe-l'œil, des trompe-la-mort*. Idem lorsque le sens sous-tend une notion invariable : *des sans-gêne, des sans-cœur, des sans-abri, des sans-patrie, des sans-travail...*

Notons que l'Académie française a approuvé les propositions du Conseil supérieur de la langue française émises en 1990 qui visaient à modifier l'écriture des mots composés. Cependant, dans sa grande sagesse, l'institution ne donne aucun caractère impératif à ces recommandations. Toutefois, il conviendrait de privilégier la soudure plutôt que le trait d'union : *néoclassique, coaccusé, oligoélément, socioprofessionnel, tirebouchon, hautparleur*. Les mots ainsi soudés suivent les règles de l'accord en genre et en nombre : *des millefeuilles, des diffusions multicanales, des terrepleins...* Lorsque que ladite soudure entraîne des difficultés de lecture, il faut conserver le trait d'union. Notamment dans le cas d'une réunion de deux voyelles : « o » et « i » qui donnent le son « oi » ; « o » et « u » qui se prononcent « ou » ; « a » et « u » pour former « au ». Ici, on maintient impérativement le trait d'union : *néo-impressionnisme, intra-utérin, extra-utérin*, etc.

Cf. aussi le [chapitre La nouvelle orthographe](#).

Noms propres

Généralement, les noms propres (patronymes) sont invariables. Les noms de marques ou de titres de journaux également.

➤ *Les Durand. Les Hohenzollern. Les Bonaparte. La Révolution française a vu se lever des Danton, des Robespierre et des La Fayette. Les deux Rostand, Edmond et son fils Jean. Il y a dans ce musée des Corot, Raphaël, Picasso et Manet. Il y a des Renault, des Fiat et des Peugeot dans le parking. Des Figaro et des Libération traînent sur la table du bistro.*

Certains noms propres peuvent prendre le pluriel.

➤ *Les Bourbons, les Capets, les Stuarts, les Curiaces, les Guises, les Horaces, les Plantagenêts, les Tudors...*

➤ *Quelques brillants étudiants rêvent de devenir des Newtons ou des Einsteins, d'autres des Balzacs ou des Flauberts. Il s'agit ici de savants ou artistes dont le patronyme est utilisé sous forme de métonymie. Ils ne désignent plus l'individu mais une catégorie exceptionnelle.*

Adjectifs de couleur

Les adjectifs qui qualifient une couleur s'accordent en genre et en nombre. Mais si vous utilisez un nom commun (pris adjectivement) à la place d'un adjectif de couleur, il reste invariable (abricot, argent, caramel, groseille, olive, orange, marron, prune, tabac...). Cependant, certains noms, assimilés à des adjectifs, s'accordent (écarlate, fauve, mauve, pourpre, rose).

Si vous employez deux adjectifs pour décrire une seule couleur, il n'y a pas de trait d'union. Et lesdits adjectifs restent invariables. S'il s'agit d'adjectifs de couleur, l'invariabilité demeure, mais il faut un trait d'union.

➤ *Des voitures bleues. Des chaussures blanches. Des plantes vertes. Des chaussures marron. Des robes orange. Des chemises mauves. Des yeux gris clair. Des écharpes jaune paille. Des vestes roses bonbon. Des yeux gris-bleu. Des façades vert-jaune.*

Adjectifs numéraux

Les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables. Sauf vingt et cent. Ils prennent un « s » final, à condition qu'ils ne soient pas suivis d'un autre adjectif numéral. Cela paraît complexe, mais c'est fort simple à appliquer, surtout avec le recours d'exemples.

➤ *Quatre-vingts personnes. Trois cents euros. Quatre-vingt-sept personnes.*

Attention. La règle impose de mettre un trait d'union entre les dizaines et les unités situées au-dessous de cent. Sauf quand elles sont liées par « et » (vingt-deux, vingt et un).

➤ *Trente-cinq personnes. Quatre-vingt-dix-neuf voitures. Cent deux euros. Trois cent huit élèves. Deux cent quatre-vingt mille électeurs (« cent » et « vingt » restent invariables, car suivis d'un autre numéral ; « quatre-vingt » prend un trait d'union, car inférieur à cent). Trois cent quatre-vingt pages.*

Remarque : selon les préconisations de la nouvelle orthographe, vous pouvez systématiquement placer un trait d'union entre chacun des termes d'un nombre composé (même supérieur à cent, et même porteur du « et »). *Cent-deux euros. Trois-cent-huit élèves. Cinquante-et-un locataires. Huit-cent-vingt-cinq manifestants. Deux-cent-quatre-vingt-mille électeurs.*

Cette suggestion me semble tout à fait recevable dans la mesure où elle préconise une réelle cohérence qui n'est a priori pas porteuse d'exception. Elle évite aussi de multiples interprétations et subtilités qui relevaient de pratiques aléatoires.

Cf. aussi le chapitre [La nouvelle orthographe](#) et le [chapitre Nombres](#).

Nombres

Écriture des nombres en toutes lettres

La règle de base consiste à lier d'un trait d'union les éléments inférieurs à cent. Sauf s'il y a la conjonction « et » : *Norbert a trente-cinq ans* (inférieur à cent) ; *la mère de Julie a cent quatre ans* (supérieur à cent) ; *sa grand-mère aurait cent quatre-vingt-quatre ans* ; *cinq mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf* ; *vingt et un ans*.

Cependant, en accord avec les rectifications de l'orthographe parues au Journal officiel (6 décembre 1990), on peut lier par un trait d'union tous les éléments qui composent le nombre. Sans aucune exception. Ce qui a le mérite de la simplification. On peut donc accepter : *cent-trois ans* ; *cent-quatre-vingt-quatre ans* ; *cinq-mille-trois-cent-quatre-vingt-dix-neuf* ; *vingt-et-un ans*. Mais attention, quand il s'agit d'un long texte (article, rapport, livre...), il convient d'opter pour un type de graphie et d'appliquer la règle choisie sur la totalité du document.

Vingt et cent prennent un « s » final quand ils sont précédés d'un nombre qui les multiplie. Ils restent invariables s'ils sont suivis d'un autre nombre ou de mille : *trois cents euros* ; *trois cent vingt euros* ; *quatre-vingts coureurs* ; *quatre-vingt-trois personnes*. Ils restent également invariables lorsqu'ils sont employés

comme adjectifs numéraux ordinaux : *page deux cent ; page quatre-vingt ; l'an mille neuf cent.*

Cependant, vingt et cent varient devant millier, million, milliard, qui sont des noms et non pas des adjectifs numéraux : *quatre cents millions d'années ; cinq cents milliers d'habitants.*

Mille (ou mil) est toujours invariable : *six cent mille euros.*

Enfin, l'usage demande d'écrire en toutes lettres :

- Les nombres employés comme substantifs : *les trois quarts ; voyager en première, etc.*
- Les nombres rencontrés isolément qui désignent des quantités simples : *l'avion a parcouru six cents kilomètres ; le déjeuner a duré deux heures et demie.*
- Les fractions d'heure suivant les mots midi et minuit : *midi dix ; minuit et quart.*
- Les expressions comme : *les années trente ; les années soixante-dix.*

Écriture des nombres en chiffres

Il convient d'écrire en chiffres arabes :

- Les nombres qui expriment une durée de vie, un âge : *mon père est mort à 91 ans ; mon frère a 63 ans ; ma voiture a tenu 23 ans.*
- Les pourcentages.
- Les durées précises : *le vainqueur avait 2 minutes et 35 secondes d'avance. Mais on écrit : je reviens dans dix minutes.*

On écrit en chiffres romains :

- Les siècles : *le XX^e siècle* (XX doit être écrit en petites capitales).

- Les arrondissements des grands villes : *le XVI^e arrondissement de Paris* (l'usage préconise les petites capitales).
- Les numéros d'ordre : *le XII^e Salon de l'agriculture ; les XXV^e jeux Olympiques* (ici, l'usage préconise plutôt les grandes capitales).

Par souci de lisibilité, on peut séparer les milliers par une espace insécable pour les nombres qui désignent une quantité : *1 234 mètres ; 356 987 euros*.

En revanche, pas de séparation quand les nombres ont une fonction de numéro (pages, dates, articles de code) : *la page 1328 de l'édition de 1974 ; l'article 1231 du Code pénal*.

Enfin, on doit utiliser une virgule (et non pas un point) pour séparer le chiffre ou le nombre entier de la partie décimale : *le double de 3,15 donne 6,3 ; le triple de 141,5 donne 424,5*.

Prononciation des dates

Pour les dates (et les nombres en général), entre 1000 et 2000, deux types de prononciation coexistent : *mille six cent trente-cinq* ou *seize cent trente-cinq*. Dans l'usage oral, on préfère souvent *onze cents euros, douze cents manifestants, seize cents mètres*. En revanche, dans la langue écrite (surtout s'il s'agit d'un texte juridique, administratif ou scientifique), mieux vaut privilégier les formes *mille cent, mille deux cents*.

Pléonasmes

Dans un pléonasmе, le locuteur ajoute un mot ou une courte expression qui crée une répétition à ce qu'il vient d'énoncer. Cette tournure se rencontre surtout à l'oral. Il s'agit en fait d'une faute de syntaxe flagrante qui se présente sous la forme d'une redite inutile. Le pléonasmе présente une même idée sous des formes différentes : *monter en haut ; descendre en bas ; importer de l'étranger ; prévoir à l'avance...*

Il faut reconnaître que la plupart des pléonasmes clairement identifiés sont très amusants. Et s'ils existent dans les conversations quotidiennes, cela relève du tic de langage. Il convient cependant de les bannir de tout texte écrit digne de ce nom.

Notons qu'un auteur peut parfois « fabriquer » une répétition volontaire. On parle alors plutôt de redondance, une sorte d'effet de style destiné à souligner avec insistance une idée. D'ailleurs, ici, « souligner avec insistance » relève de la redondance assumée.

Notons que certaines expressions populaires, correctes au regard de l'usage, n'entrent pas au rayon des pléonasmes. Il s'agit, là aussi, de tournures qui marquent une accentuation intentionnelle : *je l'ai vu de mes yeux vu ; applaudir*

des deux mains ; je l'ai entendu de mes propres oreilles ; il nous faudra mener une vigoureuse action, pleine et entière...

À un certain moment donné

Dans cette formule, les adjectifs *certain* et *donné* qualifient le substantif *moment*. Ils font double emploi. Il convient de dire : *à un certain moment*.

Un élément (argument) certain, ou donné, a été établi par des preuves irréfutables. Il est évident, incontestable, indéniable, indiscutable, indubitable. Donc connu de tous.

➤ *À un moment donné (ou, à un certain moment), Julie finira bien par se marier.*

Abolir complètement

Le verbe *abolir* (début XV^e) signifie : supprimer, réduire à néant, détruire, anéantir. À l'évidence, ces actions contiennent la notion d'une totale disparition, d'une annulation complète. Par définition, toute abolition se fait forcément en entier.

Les formules *abolir radicalement* ou *abolir définitivement* sont également pléonastiques. Sauf si elles marquent une insistance volontaire de l'auteur dans un contexte politique spécifique. Ou pour appuyer l'issue d'une longue bataille.

Achever complètement

Le verbe *achever* (fin XI^e) signifie : terminer, finaliser, finir. Par définition, quand on achève un travail, il ne reste plus rien à faire. L'action a été totalement (intégralement, entièrement) accomplie. Adjoindre l'adverbe

complètement (XIII^e) est inutile, puisque la notion de parachèvement est alors exprimée deux fois.

Actuellement en cours

Le syntagme figé *être en cours* suggère la notion d'une activité qui est en train de se dérouler, de se réaliser dans l'instant présent (ou sur un laps de temps déterminé). Et l'adverbe *actuellement* signifie : en ce moment, à l'heure actuelle, présentement. Donc, pléonasmе évident.

➤ *L'armée organise actuellement une campagne de recrutement. Une campagne de recrutement est en cours dans la police.*

Agonir d'injures

Honnir, insulter, injurier, outrager, vilipender sont des quasi-synonymes de *agonir* (v. tr., milieu XVIII^e). Ce verbe très peu usité ne l'est souvent qu'au travers de la formule courante au demeurant fautive : *agonir d'injures*. Un superbe et pur pléonasmе.

Ajourner à plus tard

Le fait d'ajourner un événement évoque l'idée de le remettre (reporter) à une date prochaine, à un autre jour qui n'a pas encore été déterminé. Ainsi peut-on ajourner un mariage, une réunion, un procès, un débat, un rendez-vous. La chose aura lieu ultérieurement, dans un certain temps. Elle est différée, mais pas annulée.

Bien évidemment, *plus tard* fait figure de répétition fautive.

Toutefois, on peut éventuellement accepter la tournure *ajourner à beaucoup plus tard*. L'adverbe *beaucoup* introduisant une nuance d'insistance. Et,

surtout, il suggère l'idée d'une augmentation notable de la période d'attente. Là encore, subtilité du contexte.

➤ *Norbert vient de signer son contrat, mais son embauche a été ajournée. Julie a signé son contrat la semaine dernière, mais son embauche est ajournée à beaucoup plus tard.*

Ajouter en plus

Si vous placez quelques éléments matériels ou abstraits (choses, idées) dans un ensemble existant, vous ajoutez des paramètres à un tout déjà constitué. Et lesdits ajouts (ou rajouts) s'additionnent à ce qui est déjà en place. Par définition, ils viennent en plus.

Annoncer à l'avance

Il y a dans *annoncer* (v. tr., XI^e) la notion de prévision. Une annonce évoque un événement qui va se produire dans un futur plus ou moins proche : *annoncer son départ, l'arrivée de la pluie, son mariage, une progression du chômage...* On comprend que l'action prévue n'existe pas au moment où l'on en parle. Elle s'accomplira dans un certain temps. En conséquence, *annoncer à l'avance* est une forme fautive.

Augmenter crescendo

Mot italien *crescendo*, lexicalisé dans la langue française vers la fin du XVIII^e siècle, signifie : en croissant, en se développant, en montant, en s'amplifiant. Autrement dit : en augmentant. L'un ou l'autre mot se suffit à lui-même.

S'avérer vrai

Encore un grand classique ! Le verbe *s'avérer* possède une définition très simple et fort explicite : être juste ou vrai, se vérifier. Il n'y a donc aucune

raison de lui ajouter le mot *vrai* : conforme à la vérité, à la réalité.

Cependant, dans la mesure où l'acception de *s'avérer* a parfois dérivé vers *se révéler*, on peut éventuellement accepter, dans un contexte très spécifique : *s'avérer concluant*, *s'avérer excellent*, *s'avérer inutile*.

Une baisse de moins 10 %

La tournure *une baisse de moins 10 %* (peu importe le taux) fleurit tous les ans dans la quasi-totalité des prospectus, affiches et publicités écrites ou radiophoniques qui annoncent des réductions de prix au moment de la période des soldes. Pourtant, s'il existe une baisse, c'est forcément... en moins !

On trouve aussi dans le jargon économique-financier l'expression inverse, mais erronée : une hausse de plus X % des cours de la bourse.

Car en effet

La conjonction de coordination *car* (fin XII^e) annonce une explication de ce qui précède. Autrement dit, *car* introduit une sorte de justification de ce qui a été dit avant. Ce petit mot équivaut à *puisque* ou à *parce que*. De la même façon, la locution adverbiale *en effet* (début XVI^e) s'utilise pour confirmer ce qui a été dit, pour introduire un argument, une explication. En conséquence, la tournure *car en effet* est pléonastique.

Cependant, il existe une acception dans laquelle la locution *en effet* signifie : réellement, véritablement, effectivement, bel et bien, vraiment. Exemples : *car il est, en effet, sourd* ; *car il est, en effet, ivre* (vraiment, totalement, réellement sourd ou ivre). Dans un tel contexte, la juxtaposition de *car* et de *en effet* peut être éventuellement admise. Mais il faut placer *en effet* au rang d'incise.

➤ *Julie partira tôt car elle a peu de temps à nous consacrer. Julie partira tôt, en effet, elle a peu de temps à nous consacrer.*

➤ *Norbert ne viendra pas ce soir, car, en effet, il est très malade.*

Comme par exemple

La conjonction (ou adverbe) *comme* (IX^e) exprime une comparaison. Ce mot signifie : de la même manière que, au même degré que, également, aussi bien que, tel que... De son côté, la locution adverbiale *par exemple* (XVII^e) s'utilise pour préciser, confirmer, expliquer et pour démontrer « par l'exemple » ce qui vient d'être énoncé. Dans cet emploi, la locution est synonyme de *comme*. Donc, inutile d'ajouter *par exemple* à *comme*.

➤ *Norbert aime les plats copieux comme la choucroute. Norbert aime les plats copieux, par exemple le couscous. (Et non pas : Norbert aime les plats copieux comme par exemple...).*

➤ *De nombreux ongulés comme le cheval, l'âne ou la chèvre furent très tôt domestiqués par l'humain. De nombreux ongulés, par exemple le cheval, l'âne ou la chèvre furent très tôt domestiqués par l'humain.*

Se cotiser à plusieurs

La définition du verbe pronominal *se cotiser* (milieu XVI^e) suggère que plusieurs individus, qui appartiennent à un groupe identifié, décident collectivement de rassembler une somme d'argent. Chaque donateur apporte alors une contribution personnelle adaptée à ses propres moyens financiers. Et le total ainsi collecté est ensuite transmis sous forme de don. Ou il sert à effectuer un achat. Par exemple, des collègues de bureau se cotisent pour offrir un cadeau de départ à la retraite. Le verbe *se cotiser* se

suffit à lui-même puisqu'il évoque sans ambiguïté l'action concomitante et volontaire d'un grand nombre de personnes tournées vers le même objectif.

Création d'emplois supplémentaires

Une création signifie que l'on donne naissance à une chose concrète ou abstraite. Survient ici l'apparition d'un élément nouveau qui n'existait pas auparavant. Évidemment, la création d'emplois reste une excellente nouvelle pour l'économie et pour les personnes concernées. Mais inutile de dire ou écrire que ces emplois sont supplémentaires. Ils viennent logiquement « en plus » des effectifs.

Soyons très précis. Supposons une entreprise qui annonce créer cent emplois dans un mois. Mais, en fait, quand la date fatidique arrive, elle recrute 150 personnes. Là, on peut dire qu'elle a embauché cinquante salariés supplémentaires... par rapport à son projet.

Deux jumeaux (jumelles)

Le terme (substantif ou adjectif) *jumeau* ou *jumelle* se dit de deux enfants nés d'un même accouchement. On parle de frères jumeaux ou d'une sœur jumelle. Par conséquent, dire « deux jumeaux » est une forme fautive.

Différer à une date ultérieure

Dans l'une de ses acceptions, le verbe *différer* (milieu XIV^e) indique que l'on va retarder (ajourner, repousser, surseoir, remettre à plus tard) une action quelconque, une rencontre, un événement. Quant à la locution prépositive à une date ultérieure elle signifie : qui viendra (se déroulera) après. La notion de futur est inutilement présente deux fois.

➤ *Différer la réunion à cause d'une épidémie de grippe. Partir en voyage à une date ultérieure.*

S'entraider mutuellement

La définition classique du verbe pronominal *s'entraider* (XII^e), admise par tous les dictionnaires usuels, est la suivante : s'aider « mutuellement ». De plus, l'adverbe *mutuellement* implique l'idée d'un échange réciproque, d'une entraide. Bref, nous sommes au cœur d'un syntagme pléonastique évident.

S'entraîner avant

Dans une acception apparue au début du XIX^e siècle, le verbe transitif *entraîner* signifie : préparer un athlète, une équipe sportive, une personne, voire un animal, à réussir une compétition sportive ou à obtenir une performance notable. Dans une forme pronominale on dit *s'entraîner* (par exemple, pour courir le marathon). À l'évidence, mieux vaut s'atteler à la tâche en accomplissant toutes sortes d'exercices appropriés avant de concourir.

Erreur involontaire

Par définition, le mot *erreur* implique la survenue d'un acte involontaire. Ce terme suggère l'apparition d'une action (opinion, jugement) considérée comme inacceptable par rapport à la norme en vigueur. Bien évidemment, personne ne s'amuse à commettre une erreur volontaire. À moins qu'une telle pratique ne relève d'un stratagème alambiqué visant à déstabiliser autrui.

Autrement dit, l'erreur « de base » exprime le fait de se tromper : égarement, faute, ânerie, bêtise, bourde, confusion, méprise, quiproquo,

aberration, absurdité, non-sens... Elle ne se produit jamais avec une intention délibérée. Aussi l'adjectif *involontaire* est-il clairement superflu.

Expérience passée

Par définition, l'expérience est un élargissement du savoir théorique ou pratique (connaissances, aptitudes, etc.) qui a été acquis (accumulé) tout au long d'une période vécue dans le passé. C'est une compréhension de la vie acquise par une succession d'événements marquants qui restent en mémoire. Tout cela s'est construit et organisé dans le passé.

Faire *a priori* un procès d'intention

Dans son sens courant, la locution latine *a priori* signifie : au premier abord, avant toute réalité. Ainsi peut-on, par exemple, refuser *a priori* toute promotion, tout débat. Quant au procès d'intention, il repose sur un vague projet (idée, préméditation, dessein) que l'on prête à quelqu'un. Avant même qu'il ait bougé le petit doigt. Avant tout passage à l'acte. D'ailleurs, la justice ne peut pas condamner un individu sous prétexte qu'il avait l'intention de commettre un acte délictueux. *A priori* et *procès d'intention* ont la même valeur. Inutile d'accumuler ces deux notions dans une même phrase.

Le gîte et le couvert

Cf. Chapitre [Bon usage](#).

Un hasard imprévu

Souvent lié au jeu, le hasard induit la notion de risque, d'incertitude, d'aléa, mais aussi celle de chance, de veine, d'aubaine ou d'occasion. Le hasard nous place face au destin ou à la fatalité que, par principe, personne ne peut prévoir.

Incessamment sous peu

Formule très souvent entendue dans les entreprises, *incessamment sous peu* relève du tic de langage. Incessamment signifie toutes affaires cessantes, immédiatement, sans délai, très prochainement, et même... sous peu. Chacun aura compris le pléonasme.

Un leitmotiv qui revient régulièrement

Pour simplifier, le leitmotiv (mot issu de l'allemand, milieu XIX^e) est un élément (mot, phrase, formule, tic de langage, image, son...) qui revient de façon quelque peu lancinante au sein d'un exposé. On pourrait dire qu'il s'agit là d'une espèce de rengaine, refrain ou ritournelle. Tout est explicité dans ce qui précède : le leitmotiv revient forcément de manière régulière. Sinon, il n'existe plus !

Marcher à pied

Toumaï serait notre plus ancien ancêtre identifié à ce jour. Découvert en 2001 au nord du Tchad, il vivait il y a environ 7 millions d'années et était probablement bipède (au moins en partie), bien avant l'australopithèque (4 millions d'années), l'homo habilis (environ 2 millions) ou l'homo erectus (« homme dressé », 1,5 million).

Bref, il y a belle lurette que nos aïeux marchent sur leurs pieds. Marcher étant une sorte de mouvement instinctif qui permet de se déplacer par appuis successifs des pieds sur le sol. Dès le XII^e siècle, *marcher* a le sens de poser le pied sur quelque chose. En conséquence, inutile de préciser que vous allez « marcher à pied » pour aller au cinéma.

Un mea-culpa sur soi-même

Le mot composé latin *mea-culpa* (par ma faute) a été lexicalisé dans la langue française depuis le milieu du XVI^e siècle. Il s'utilise surtout dans une locution aux accents religieux, *faire son mea-culpa* : avouer une faute, la regretter, demander pardon. Cette action volontaire et personnelle, voire intimiste, est clairement tournée vers soi-même. Mea-culpa suffit.

Monopole exclusif

Dans un sens attesté vers le début du XIX^e siècle, le mot *monopole* signifie : privilège exclusif. Donc...

Monter en haut, descendre en bas

Le verbe *monter* (fin X^e) signifie : se déplacer du bas vers le haut, aller vers un endroit plus haut que celui où l'on était précédemment. Quant au verbe *descendre* (début XI^e), il évoque l'action inverse : aller d'un point élevé vers un lieu situé au-dessous. Il faut donc se contenter de dire ou d'écrire : monter ou descendre.

Cependant, une femme qui porte ce doux vêtement (souvent nylon) qui lui couvre le pied et la jambe jusqu'au haut des cuisses peut dire en abordant un escalier : « Je vais descendre (ou monter) en bas ».

Panacée universelle

La panacée se présente sous la forme d'un remède universel assurant la guérison certaine de toutes les maladies possibles et inimaginables. Par dérivation, le mot s'applique à un mécanisme (thèse, situation) susceptible de résoudre de multiples difficultés (sociales, économiques, culturelles, industrielles...).

De son côté, l'adjectif *universel* qualifie une démarche (solution, proposition) qui s'applique à la totalité des individus concernés dans un groupe donné : débat universel, suffrage universel, langage universel... En d'autres termes, un geste ou un thème universel concerne l'intégralité de tous les éléments d'un échantillon spécifique, souvent étendu à l'ensemble des humains de la planète.

Il est fautif d'adjoindre en un syntagme figé *panacée* et *universelle*.

➤ *Ce médicament est une panacée contre la douleur. Voter sans cesse des lois contre la criminalité n'a rien d'une panacée.*

Perdurer longtemps

Le verbe intransitif *perdurer* (XIII^e) signifie : durer très longtemps (voire pour toujours), se prolonger, se perpétuer, persister. Ajouter l'adverbe *longtemps* n'a aucun sens.

Pondre un œuf

La définition du verbe pondre (début XII^e) est limpide : déposer ses œufs, pour une femelle ovipare. C'est-à-dire les oiseaux, crustacés, la plupart des insectes, poissons et reptiles, voire les mammifères monotrèmes (à l'instar de l'ornithorynque). Bref, tout est dit.

Une ambiguïté se pose si l'on veut quantifier la ponte : *cette poule pond trois œufs par semaine* n'est pas forcément une formule pléonastique. Mais, sachant que la gallinacée ne produit généralement qu'un seul œuf à la fois, on peut dire *Cette poule pond trois fois par semaine*.

Porter un chapeau sur la tête

Il n'aura échappé à personne que le chapeau est un couvre-chef (XII^e, le chef étant la tête dans ce syntagme figé). Où voulez-vous donc que l'on porte un chapeau ? C'est un peu comme : enfiler ses chaussettes aux pieds.

Première priorité

La priorité (milieu XIV^e) désigne sans équivoque ce qui vient ou se passe en premier. Elle évoque même le droit d'agir avant les autres, car le mot définit ce qui est prioritaire : *l'aide aux plus démunis est une priorité de ce gouvernement ; agir pour la sécurité routière devrait devenir une priorité de ce quinquennat.*

Quant à l'adjectif *premier*, il qualifie ce qui est classé avant les autres paramètres d'un ensemble donné. *Premier* et *priorité* marquent la préférence de traitement accordée à quelqu'un ou à quelque chose. L'un ou l'autre terme suffit.

➤ *Le nouveau patron va donner la priorité à la modernisation de son service informatique. Moderniser le service informatique sera la première volonté du nouveau patron.*

Preuve probante

Directement issu du latin *probare* (prouver), l'adjectif *probant* est le synonyme de concluant, convaincant, décisif, voire persuasif. Par définition, un fait probant a été prouvé en recourant à des arguments que chacun considère comme irréfutables. De son côté, le substantif *preuve* prend lui aussi racine dans le verbe *probare*. Une preuve démontre ou garantit la vérité d'une action, thèse, investigation...

Chacun de ces deux mots illustrent la volonté d'établir de manière incontestable une réalité établie aux yeux de tous. L'un des deux termes suffit largement.

Prévoir à l'avance

Le verbe *prévoir* (XIII^e) développe la notion d'une anticipation. Ainsi va-t-on s'organiser en fonction d'un événement que beaucoup semblent anticiper, pressentir, programmer. Ce terme exprime une sorte de maîtrise de l'avenir. Le préfixe *pré* implique à l'évidence le concept d'antériorité dans le temps et il signifie : d'avance, avant ou devant. Inutile d'ajouter la locution à l'avance (ou *d'avance*) à la suite de prévoir.

➤ *Julie a tout prévu pour l'organisation de son mariage. Rassurez-vous, tout a été prévu. Je sais à l'avance que tu vas apprécier ce repas.*

Un projet d'avenir

Tout au long de notre vie, nous avons tous eu des projets plus ou moins ambitieux, fous ou tout simplement banals : écrire (peindre, composer) un chef-d'œuvre, remporter le prochain match de foot à la fête du village, avoir de beaux enfants intelligents, acheter une belle moto, gagner au Loto... Par définition, toutes ces situations souhaitées avec ardeur vont forcément se produire (ou pas) dans le futur. Un projet se propulse toujours dans l'avenir.

Il est renfermé sur lui-même

Dans sa forme adjectivale, *renfermé* qualifie un personnage timide et timoré. Le genre à ne jamais s'extérioriser. Il se cache et ne montre pas ses sentiments : adolescent ou caractère renfermé. Tout le contraire d'un individu ou d'un tempérament démonstratif, expansif, ouvert. En d'autres termes, le pékin renfermé se replie sur lui-même. Être renfermé sur soi-même est strictement pléonastique.

Réserver à l'avance

À l'approche des vacances, tous les supports médiatiques (radio, télé, prospectus publicitaires luxueux) vous encouragent vivement avec ce type de message : « Il faut très vite réserver à l'avance votre séjour... » Or, le verbe *réserver* signifie : mettre de côté une chose ou un service pour un individu qui en a fait précédemment la demande. Par exemple : réserver une place de théâtre, une table de restaurant, une chambre d'hôtel, des billets de train, d'avion. Chacun comprend que cette précaution se déroule avant l'action souhaitée. Réserver après n'aurait aucun sens.

Sortir dehors

La préposition ou l'adverbe *dehors* signifie : à l'extérieur de, hors du lieu dans lequel on se trouvait précédemment. Quant au verbe intransitif *sortir de*, il exprime sans ambiguïté le fait de se diriger hors d'un lieu, de quitter un endroit, se retirer, partir, décamper, déguerpir... En gros, difficile de sortir dedans.

Voire même

Cf. le chapitre [Bon usage](#).

Sigles et acronymes

Définitions

Le sigle est l'abréviation d'une série de mots. Il ne peut que s'épeler : SNCF, PNB, RATP, CDI (attention à la règle typographique, présentée ci-dessous).

De son côté, l'acronyme se range aussi dans la catégorie des sigles. Mais il possède une caractéristique essentielle, celle de se prononcer comme un mot usuel : ovni, radar, laser, ONU, Unesco, OTAN, FIFA (attention à la règle typographique, présentée ci-dessous). Dans l'acronyme, la première lettre (ou parfois les deux premières) de chaque mot sert à construire cette nouvelle construction sémantique. Notons que de nombreux acronymes ont été lexicalisés dans les dictionnaires usuels. Dans ce cas, l'acronyme se présente comme un mot à part entière.

Certains de ces acronymes prennent parfois racine dans la langue de Shakespeare. Exemples emblématiques : radar (*R*Adio *D*etection *A*nd *R*anging, détection et estimation de la distance par ondes radio) ; laser (*L*ight *A*mplification by *S*timulated *E*mission of *R*adiation, amplification de la lumière par émission stimulée de rayonnement). Quant au UFO anglais (*U*nidentified *F*lying *O*bject), il se transforma en ovni (Objet Volant Non Identifié). Citons encore la célèbre Nasa (*N*ational *A*eronautics and *S*pace *A*dministration,

Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace) ; voire l'Unesco (*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).

Il existe un grand nombre d'acronymes tirés d'expressions courantes. Exemple : CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré). On voit ici que les quatre lettres « d » qui figurent dans l'énoncé n'ont pas été prises en compte. Pas plus que le « l » et le « a ». Objectif : créer un mot qui se prononce aisément. Et dans nombre de cas, l'acronyme devient un mot courant dont plus personne ne sait dire ce que signifie chaque lettre. Ce qui n'a d'ailleurs aucune importance pourvu que l'acception du nouveau mot soit connue.

Règles typographiques

Le code typographique (règlement appliqué par les professionnels de l'écrit et de l'imprimerie) a amplement évolué ces dernières décennies sur la manière d'écrire les sigles. Certains continuent de préconiser R.A.T.P. (avec des points entre chaque lettre). Graphie quelque peu archaïque qui, de surcroît, ralentit la lecture (tous les tests de lisibilité le prouvent). En conséquence, les manuels de typographie sérieux conseillent la graphie RATP, voire Ratp ou SnCF. Je me range volontiers à cet avis, sachant que tout mot en lettres capitales gêne la lisibilité.

À l'évidence, les acronymes doivent tous s'écrire sans point : Unesco, Onu, Éna (École nationale d'administration), Fifa (Fédération internationale de football association), Otan (Organisation du traité de l'Atlantique Nord), radar, laser... Attention à la majuscule pour les institutions et à la minuscule pour les noms considérés comme communs.

Notons enfin que le développement d'un sigle ou d'un acronyme doit plutôt se faire ainsi : CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de

l'enseignement du second degré). Plus haut, j'ai intentionnellement laissé les capitales pour les besoins de l'explication. Cette règle s'applique aussi pour RATP ou Ratp (Réseau autonome des transports parisiens).

Enfin, précisons à destination des professionnels (journaux, éditeurs, administrations, agences de communication, publicitaires...) qu'il convient d'édifier une règle de conduite cohérente. Ce que nous appelons dans le jargon corporatiste une « marche à suivre ». Par exemple, celle-ci décide la graphie O.T.A.N., OTAN ou Otan. En exigeant que tous les rédacteurs appliquent cette règle pour chaque sigle ou acronyme utilisé dans les documents produits.

Emploi des majuscules

Définition

Tout d'abord, il ne faut pas confondre capitales et majuscules. Explication. *Je crois bien que Robert va se marier en Grande-Bretagne.* Dans cette phrase, les lettres « J, R, G et B » sont des majuscules. Leur présence répond à une règle purement grammaticale. Le « J » est en début de phrase et les mots *Robert* et *Grande-Bretagne* sont des noms propres. Donc : majuscules.

Supposons que cette même phrase soit ainsi écrite : « JE CROIS BIEN QUE ROBERT VA SE MARIER EN GRANDE-BRETAGNE. » Les lettres « J, R, G et B » restent bien sûr des majuscules. Mais les autres lettres sont des capitales. Cette graphie n'a rien à voir avec le code typographique ni avec un quelconque règlement orthographique. Elle correspond uniquement à la volonté de l'auteur ou du « metteur en page » (maquettiste, graphiste, directeur artistique...). Ces différents caractères (capitales ou majuscules) ont souvent été appelés « lettres d'imprimerie ». Ce qui ne veut strictement rien dire.

Cf. Chapitre [Ponctuation](#).

Accentuation

Qu'il s'agisse de capitales ou de majuscules, l'accentuation des caractères concernés est obligatoire. Avec les premières machines à écrire mécaniques, essentiellement produites par des fabricants anglo-américains, l'accentuation était impossible. Car les accents n'existent pas dans la langue anglaise. Et le modeste marché français ne méritait pas d'appliquer aux touches cette spécificité. Les puristes ajoutaient donc à la main, sur le papier, les fameux accents au moment de la relecture du texte. En conséquence, entre l'apparition de la première machine mécanique (commercialisée par Remington¹ en 1874) puis l'arrivée de l'informatique et des systèmes de traitement de texte, un certain laxisme ambiant s'est installé. Et la capitale accentuée disparut.

En ce début de XXI^e siècle, plus personne ne peut avancer la moindre excuse. Tous les logiciels (même d'origine anglophone) proposent les accentuations et signes diacritiques de la langue française. Un diacritique est un signe graphique (point, accent, tréma, cédille) accolé à une lettre afin d'en modifier la valeur.

Cette obligation reste une nécessité pratique puisqu'un accent change les sens d'un mot. Pour s'en convaincre, voici un exemple célèbre moult fois utilisé : UN INTERNE TUE. Donc, un apprenti médecin tue quelqu'un. Pas du tout ! Pour les besoins de la démonstration et d'une bonne compréhension, passons en bas de casse. Là, aucune confusion n'est possible.

Voici les quatre possibilités, totalement différentes : un interne tue ; un interne tué ; un interné tue ; un interné tué.

Il existe une différence notable entre le fait de comprendre qu'un étudiant en médecine a été tué alors qu'un fou s'est fait assassiner.

Voici d'autres exemples : DANS CETTE AFFAIRE, CHACUN SERA JUGE ; UN PLAT SALE ; L'ORDINATEUR A SOIXANTE ANS. Alors : juge ou jugé, sale ou salé ? Quant à l'ordinateur, il a (verbe avoir) soixante ans d'existence ou

s'agit-il d'un article sur l'aptitude des sexagénaires à (préposition) utiliser un ordinateur ?

Règles de base

Il faut malheureusement reconnaître que les majuscules pullulent à mauvais escient dans la plupart des textes, documents, prospectus. Y compris dans des brochures officielles. Nombre de gens ont pris la fâcheuse manie de « mettre une majuscule » à des noms communs qui ne le « méritent » pas. Comme pour attribuer une valeur déférente à des termes de base qui paraissent nobles ou respectables et emprunts à leurs yeux d'une hypothétique majesté. Exemples : *avocat, banquier, baron, cadre, chef, comédien, commissaire, conseiller général, député, directeur, duc, écrivain, docteur, douanier, loi, évêque, greffier, inspecteur, juge, maire, marquis, médecin, ministre, mollah, président, prêtre, professeur, rabbin, sénateur, soliste...* Tous ces mots (et tant d'autres) ne prennent jamais de majuscule. Ceux qui prétendent le contraire, demandez-leur s'ils mettent une majuscule à des mots comme « ouvrier » ou « manutentionnaire ».

Voici quelques exemples à respecter scrupuleusement.

Institutions

Être admis à l'École normale supérieure. L'École polytechnique. Entrer au Conseil d'État. Le Sénat. La Haute Cour de justice. L'Institut de France. L'Académie française. Le Conseil de l'Europe. Les Nations unies. La Cour de cassation (majuscule à « Cour », car elle est unique). La cour d'appel de Paris (minuscule à « cour » car il en existe plusieurs). Le conseil général de la Manche. Le conseil régional de Normandie. La grandeur de l'État. La bibliothèque Mazarine. Le conseil général d'Île-de-France. La mairie de Paris. L'académie de Caen. Le lycée Fénelon. Le musée Rodin. Le musée des Arts décoratifs. Le Musée océanographique. Le Musée postal. L'Église catholique. Les Églises protestantes. La Bourse de commerce (mais, bien sûr, une bourse d'études).

Titres et fonctions

Le ministre de la Défense. Le ministre de l'Éducation nationale. Le frère Paul. L'archevêque de Lyon. Le président de la République. Le secrétaire général de mairie. L'empereur Napoléon III. Un chevalier (officier, etc.) de la Légion d'honneur.

Les titres honorifiques prennent généralement une majuscule : *Sa Majesté, Sa Sainteté, Son Excellence.*

Titres d'œuvres

Pour tous les titres d'œuvre, le premier terme (quel qu'il soit) prend une majuscule. Ensuite, les choses se compliquent.

Si le titre commence par un article défini, le premier substantif qui suit cet article, mais aussi les adjectifs et/ou adverbes qui précèdent ledit substantif, prennent une majuscule. *Les Hommes de l'histoire. Le Valeureux Lion et ses amis. Le Petit Chaperon rouge. Les Grandes Manipulations de l'histoire. Les Très Riches Heures du duc de Berry. Les Plus Beaux Poèmes pour les ados. Le Vilain Petit Canard.*

Si le titre ne commence pas par un article défini, seul le premier terme prend la majuscule.

Attention, cette règle vaut aussi pour les titres qui se présentent sous la forme d'une phrase conjuguée. *Petite anthologie des mots savoureux, cocasses et polissons. À la recherche du temps perdu. Terre des hommes. Le train sifflera trois fois. Les hommes ne veulent jamais mourir.*

Il convient de reconnaître que le lecteur ne comprend pas toujours la subtilité de ces règles. Aussi, certains journaux et éditeurs tout à fait respectables appliquent-ils parfois une règle de conduite interne (la fameuse « marche à suivre »). Encore faut-il qu'elle soit cohérente.

Saint / Sainte

Dans le cas d'une personne canonisée par l'Église, minuscule et pas de trait d'union : *l'apôtre saint Paul, Jésus fut baptisé par saint Jean-Baptiste, saint Pierre fut le premier pape, les saints Innocents, les saints apôtres.*

Dans les exemples qui suivent, toujours une minuscule et pas de trait d'union. *La sainte Bible, l'Écriture sainte, le saint ciboire, les saintes huiles, le saint sacrement, la semaine sainte, le jeudi saint, un lieu saint, les Lieux saints* (majuscule à Lieux, les lieux où Jésus a vécu et souffert).

En revanche, on écrit avec une majuscule : *la Sainte Vierge, Saint Louis* (Louis IX, roi de France).

Lorsqu'il s'agit d'un nom de fête, d'église, de ville, etc., on utilise la majuscule et le trait d'union. *La cathédrale Saint-Paul. Les feux de la Saint-Jean. Il possède une maison à Saint-Omer. L'ordre de Saint-Michel. L'été de la Saint-Martin. La rue Saint-Vincent. La ville de Sainte-Geneviève-des-Bois. La gare Saint-Lazare. Le Saint-Esprit* (mais attention, *l'Esprit saint*). *Le Saint-Père. Le Saint-Office. Le Saint-Siège. La Sainte-Alliance. Le col du Grand-Saint-Bernard. La place Saint-Marc. La Saint-Valentin. La Sainte-Trinité.*

Grades et fonctions

Le Premier ministre. Le ministre de l'Économie et des finances. Le maire de Paris. Le président de la République. Le président des États-Unis d'Amérique. Son Éminence. Sa Majesté. Sa Sainteté. Son Excellence.

Surnoms

On écrit plutôt le surnom avec une majuscule, mais pas toujours. *Clémenceau : le Père la Victoire. George Sand : la Bonne Dame de Nohant. René Lacoste : le Crocodile. Bossuet : l'Aigle de Meaux. Joseph Staline : le Petit Père des peuples. L'Angleterre : la perfide Albion. Venise : la cité des doges. La guillotine : le rasoir national. Toulouse : la ville rose.*

Mots éponymes

Patronymes, noms propres de marque, noms propres imaginaires (donc les mots éponymes et antonomases) s'écrivent avec une minuscule². *Un apollon. Un harpagon. Une pipelette. Un adonis. Un frigidaire. Une guillotine. Un bermuda. Une béchamel. Le macadam...*

Géographie

Gravir le mont Blanc. Habiter dans le massif du Mont-Blanc. La baie des Anges. La mer Méditerranée. Le pic du Midi. Le golfe du Lion. Le causse Noir. Le cap Corse. La Forêt-Noire. La baie des Anges. La mer Morte. La mer Caspienne. La mer Rouge. La mer Noire. Le fleuve Jaune. L'océan Pacifique. Le golfe Arabo-Persique. La péninsule Antarctique. Les îles Anglo-Normandes. L'Italie méridionale...

Le pont Neuf. La place Rouge. Les Français, les Anglais, les Parisiens. La cuisine française, les monuments anglais, les restaurants parisiens. Les habitants du Sud ont migré vers le nord (majuscule pour désigner une région, minuscule lorsqu'il s'agit d'une direction). Le vent du nord. Le soleil se couche à l'ouest. Le pôle Nord. Vivre dans l'Ouest, en Occident, dans le Sud-Est asiatique, en Afrique du Sud.

Dieu et les « personnes sacrées »

On place une majuscule. *Dieu. La Trinité. Le Fils et le Saint-Esprit. Le Seigneur. Le Créateur. Le Prophète Mahomet. Le Sauveur...*

Idem pour les divinités païennes. *Le temple de Zeus. La déesse Athéna...*

En revanche, minuscule pour les divinités mineures liées au paganisme. *Les naïades. Les tritons. Les nymphes. Les elfes. Les sirènes. Les gnomes. Un lutin. Mais attention ! Les (trois) Parques. Les Titans. Les Cyclopes. Les (neuf) Muses. Les (trois) Grâces...*

Vins et fromages

Quand le mot, par métonymie, désigne un produit qui fait référence à une région : pas de majuscule. *Acheter un bordeaux, un bourgogne, du champagne, un saint-émilion, une bouteille de porto, un camembert, un livarot, du cantal...* En revanche, il faut écrire : *du vin de Bordeaux, de Bourgogne, du fromage de Brie, du tabac de Virginie, du Port-Salut* (marque déposée).

L'humain

Les origines de l'Homme (il s'agit de l'*Homo sapiens*, une catégorie de l'ordre des primates). *L'homme de Cro-Magnon. L'homme préhistorique. L'homme des cavernes.*

Périodes historiques

Le Crétacé supérieur. Le Tertiaire. L'ère tertiaire. L'Antiquité. L'Empire romain. Les Temps modernes. L'Ancien Régime. Le Siècle des lumières. Le Moyen Âge. La Renaissance. La Régence. La Révolution. La Terreur. Le Consulat. Le Directoire. La Restauration. La monarchie de Juillet. Les Trois Glorieuses. Les Années folles. La Belle Époque. La troisième (quatrième et cinquième) République. La révolution d'Octobre. La journée des Dupes. Le concile de Trente. Le congrès de Vienne. L'édit de Nantes. La fête du Travail. Le jour des Rois.

Guerres

La guerre de Cent Ans. La Commune. La Libération. Le second Empire. La Première Guerre mondiale (mais, la der des der). La Grande Guerre (1914-1918). La guerre de 1914-1918. La Seconde Guerre mondiale. La guerre froide. La guerre de Sécession. La guerre des Six Jours. Les guerres de Religion,

Autres

Le Tour de France. Le Salon nautique. La Foire de Paris. Les Vingt-Quatre Heures du Mans. Le Salon des arts ménagers. Les Arts ménagers. Le Festival de Cannes. La Maison Blanche. L'Université. La Faculté. L'université de Paris. La faculté des lettres de Lyon. Le Petit Trianon. Le musée du Louvre. La fontaine Médicis. La tour Eiffel. Le pont des Arts. La chapelle Sixtine. La Cour carrée. La Grande Galerie. Le Petit Palais.

Exceptions

Le poids de l'histoire et de la politique, voire des considérations spécifiques liées à une sorte de tradition, ont imposé certains choix ponctuels. *L'Empereur* pour désigner Napoléon. Idem pour les groupes révolutionnaires. *Les Girondins. Les Montagnards. La Révolution de 1789. La révolution de Juillet* (« r » minuscule, majuscule à Juillet).

On écrit *les Blancs, Noirs, Juifs* (en tant que peuple), *Méridionaux, Celtes, Bretons*. En revanche, on ne place pas de majuscule pour les adeptes d'une religion, d'une doctrine ou les membres d'un parti. *Les chrétiens, musulmans, juifs, bonapartistes, gaullistes, socialistes, communistes...*

Les Jésuites. Les Dominicains. Mais, minuscule si on évoque quelques membres de l'institution : *un couvent de dominicains*.

1. Mark Twain fut le premier écrivain à remettre un manuscrit dactylographié (tapuscrit) à son éditeur : *Les Aventures de Tom Sawyer* (1876).

2. Cf. Daniel Lacotte, *D'où vient cette pipelette en bikini qui marivaude dans le jacuzzi avec un gringalet en bermuda* (Vuibert, 2017).

Féminisation du langage

Longue histoire que celle de la féminisation de la langue française ! Petit rappel chronologique. En 1984, une commission fut chargée d'étudier la féminisation des titres et des fonctions et, d'une manière plus générale, le vocabulaire concernant les activités des femmes. Mais l'Académie française (qui n'avait pas été associée aux travaux) n'approuva pas les conclusions de ladite commission. Et, dans une déclaration préparée par Georges Dumézil et Claude Lévi-Strauss, elle fit part de ses réserves en mettant en garde contre une féminisation « autoritaire et abusive ».

En 1998, Lionel Jospin, alors Premier ministre, demande à la Commission générale de terminologie et de néologie de rédiger un rapport pour évaluer les besoins en matière de féminisation des titres et des noms de métier. Pour simplifier, disons que ces travaux ne déconseillent pas formellement le principe de la féminisation, à condition que soit préservée la neutralité liée aux titres, grades et fonctions.

En 2002, l'Académie française rappelle qu'il existe un évident contresens linguistique sur lequel reposerait une féminisation arbitraire et systématique. L'institution rappelle que la langue française connaît deux genres, le masculin et le féminin. Mais, en réalité, elle explique qu'il vaut mieux les appeler « genre non marqué » et « genre marqué ». Et seul le genre

masculin (non marqué) représente des éléments masculins aussi bien que féminins. Quant au genre féminin (ou marqué), il est privatif. Ainsi, un « groupe de lectrices » est uniquement composé de femmes. En revanche, un « groupe de lecteurs » peut rassembler indifféremment des personnes des deux sexes. Et l'Académie de préciser qu'il est par exemple inutile de dire (ou d'écrire) « chers électeurs et chères électrices ». Formule redondante, puisque les électrices sont comprises dans l'ensemble des électeurs. Autrement dit, c'est bel et bien le féminin qui est le genre de la discrimination, et non pas le genre masculin.

Enfin, l'Académie sort du bois

En mars 2019, l'Académie publie un texte concernant la féminisation des noms de métiers, grades, fonctions et titres officiels. En ce début de XXI^e siècle, il est évident que les femmes accèdent à des postes, fonctions et responsabilités sans que l'appellation usuelle qui correspond à leur activité ne soit précisée dans le vocabulaire courant. Mais il faut bien reconnaître que les tentatives de modification du langage en la matière sont restées jusqu'ici maladroitement, hésitantes et incertaines, voire fautives au regard de la morphologie lexicale.

L'Académie a donc eu raison d'enfin trancher en la matière après plus de trois décennies d'atermoiements. Elle s'engage sur ce terrain de la féminisation afin de donner, dans une première approche, des indications que le temps et les usages (à l'écrit comme à l'oral) auront pour mission de confirmer. Ou de rejeter. Car, pour l'instant, aucun corpus sérieux n'existe en la matière. Et, la plupart desdits usages restent encore fort controversés. Ils sont en pleine mutation, dans la mesure où ils épousent l'évolution des mœurs.

Pour résumer et simplifier (sans caricaturer), on constate en 2019 les tournures suivantes : maintien rigide du masculin avec l'article masculin ;

ajout de l'article féminin à un substantif masculin ; concurrence entre diverses propositions de féminisation parfois folkloriques ; variation des accords de genre entre le substantif (féminisé ou non) et les verbes, pronoms, adjectifs le concernant dans la suite de la phrase.

Comme moult autres linguistes ou lexicographes, je considère qu'il ne faut surtout pas adopter, pour l'immédiat, une position dogmatique, mais plutôt s'en tenir à une attitude pragmatique, en se gardant, comme le précise l'Académie, de « remettre en cause les règles générales du fonctionnement de la langue française ». Il suffit de se pencher un instant sur la féminisation du langage pour constater que la démarche soulève de multiples problèmes linguistiques (à la fois sémantiques et syntaxiques).

Aussi convient-il de ne pas balayer d'un revers de main les obstacles rencontrés. Par ailleurs, il ne faut surtout pas accepter davantage toute proposition émise sans débat ni argumentation, sous la pression d'un groupe quelconque qui confond la mode et le galvaudage médiatique avec le bon usage de notre langue.

Ambiguïtés et bon sens

Il n'existe pas de véritable obstacle à la féminisation des noms de métiers et de professions. Cette évolution a d'ailleurs été constatée dès le bas Moyen Âge (XV^e). Et la datation du terme *chirurgienne* (fin XII^e) remonte même à l'Âge féodal. On a aussi connu une *inventeure* devenue *inventrice* au début du XV^e. Quant à la *commandante*, elle apparaît dans la seconde moitié du XVII^e.

De son côté la *poétesse* (femme poète, avec modification de l'accentuation sur le « e »), se fixe vers 1570, avec une connotation péjorative qui s'estompera rapidement. Évoquons aussi la *peintresse* (XIII^e) qui fut d'abord l'épouse d'un peintre et qui devient pleinement une femme qui s'adonne à peinture

(XVIII^e). Et n'oublions pas que le terme *autrice* (issu du latin *auctrix*) a été lexicalisé et employé entre les XVI^e et XIX^e.

De mon point de vue, le terme *autrice* devrait donc faire l'unanimité en vertu de son ascendance étymologique et de son utilisation qui fut courante pendant trois siècles. Par ailleurs, chacun dit et écrit depuis longtemps : créatrice, dessinatrice, illustratrice, réalisatrice, compositrice, instructrice, agricultrice, médiatrice, prédicatrice, navigatrice, spectatrice, exploratrice, inspectrice... Mots qui se terminent tous en « teur » au masculin. Alors, à quoi bon vouloir imposer *auteure*. Avec un emblématique « e » final sous le prétexte inconscient que le « e » transforme *un* en *une*.

Le plus étrange pour celles et ceux qui voudraient imposer *auteure* réside dans le fait que cette graphie ne s'entend pas dans la langue parlée. On peut aussi bien dire *écrivaine* ou *autoresse* qui a aussi connu son heure de gloire. Pourquoi ne pas les remettre également au goût du jour. Car, à l'inverse d'*auteure*, le mot *autoresse* a le mérite de s'appuyer sur une morphologie lexicale connue et couramment employée. Pour preuve, la *doctoresse* lexicalisée au milieu du XIX^e siècle. Terme bien utile puisque il est impossible de faire de *médecine* le féminin de *médecin*, alors que *la laborantine* s'est imposée sans difficulté.

À l'instar de l'*auteur*, le *chercheur* connaît la même rébellion. En effet, certains veulent voir éclore la *chercheuse*, alors que la *chercheuse* vit sa vie depuis des décennies. Encore une fois, comme l'*auteure* et moult autres exemples du même type, la *chercheuse* ne s'entend pas à l'oreille. Ce qui me semble un critère essentiel dans le choix de la forme féminisée d'un nom de métier, grade ou fonction.

Sur ce point précis des terminaisons masculines en « eur », en s'appuyant sur une règle qui a fait ses preuves, l'Académie préconise un féminin en « euse » chaque fois que le mot correspond à un verbe : *carreleuse* (carreler),

contrôleuse (contrôler), *menteuse* (mentir), *chanteuse* (chanter), *visiteuse* (visiter), *fouineuse* (fouiner), *entraîneuse* (entraîner), *baigneuse* (baigner), *ouvreuse* (ouvrir)...

Dans son rapport de mars 2019, l'Académie française insiste, à juste titre, sur les multiples difficultés que l'on peut rencontrer dans cet exercice de féminisation. Exemples, outre le médecin évoqué plus haut : architecte, artiste, juge, comptable, mannequin, diplomate, gendarme, ministre, marin, maître (avocat, notaire), etc., ces mots ne peuvent pas se transformer (sauf *maîtresse* pour *institutrice*). Il faut plutôt leur attribuer un article féminin en conservant le nom masculin. Inutile, par exemple, d'essayer d'imposer *la gendarmette* puisque le suffixe « ette » est dépréciatif ou péjoratif et très usité dans le langage argotique. On se voit mal parler d'une gendarmette qui commande une unité de cinquante bonhommes. Et, dans les cas « désespérés », il suffit d'inventer un nouveau mot. Comme cela a été fait pour la « masculinisation » du terme *sage-femme* transformé en *maïeuticien* (et non pas en sage-homme).

Il existe cependant des formes très utilisées de féminisation que l'on peut appliquer en y mettant une dose de bon sens. Car l'intolérance phonétique ou l'ambiguïté sémantique peut surgir. Exemples, outre le « teur/trice » largement évoqué, les terminaisons suivantes se sont imposées : « -er/ -ère », « -ier/ -ière », « -ien/ -ienne », « -in/ -ine ». Ce qui pose toutefois question pour la jardinière : femme jardinier ou pot de fleur (jarre, vasque, bac). De même pour la féminisation paresseuse avec un « e » final. Là encore, problème avec la matelote : femme matelot ou plat (sorte de ragoût) composé de différents poissons de qualité. Idem pour la camelote : femme camelot ou marchandise de très mauvaise qualité. Reste le cas de chef qui se décline de multiples façons : chève, cheffe, cheffesse, voire cheftaine (là aussi, double ambiguïté : soit la cheftaine a la responsabilité d'un groupe de scouts, soit elle dirige de manière très autoritaire).

Titres, grades, fonctions et charges

À l'instar des noms de métiers, il faut évoquer le cas des fonctions et charges occupées par des femmes. Il y a là moult ambivalences dans l'usage. Là encore, le bon usage doit primer au-delà des vociférations dogmatiques qui reposent sur une approche purement subjective et sur une méconnaissance totale de notre langue.

Occupons-nous de la sphère publique. Globalement, une fonction (ou un mandat) reste impersonnelle. Elle n'appartient pas à son titulaire et demeure indifférente du sexe. L'intéressé s'acquitte d'un rôle social et d'une mission qu'il assume. De la même façon, un grade correspond à un niveau de hiérarchie, degré totalement indifférent de son détenteur et défini par la loi ou par un règlement. « Professeur de français » est un métier. « Agrégé de l'Université » est un grade obtenu par la réussite à un concours. Ce grade est conservé dans le cas d'une démission de la fonction publique.

Dans le même ordre d'idée, « préfet » est un grade, tandis que « préfet de la région Hauts-de-France » est une fonction provisoire. « Auditeur » au Conseil d'État est un grade, « rapporteur » une simple fonction. Cette distance formelle entre fonction, grade et titre ne doit cependant pas présenter de difficulté particulière à la féminisation des substantifs servant à désigner toutes ces personnes.

Toutefois, à l'inverse de ce que nous avons expliqué pour les noms de métiers, il convient de noter que la féminisation des titres, grades et fonctions ne répond pas à des types de morphologie identifiés. Par ailleurs, même si l'on parle désormais d'une *ambassadrice*, sachons que ce terme désignait au début du XVII^e siècle l'épouse d'un ambassadeur (milieu du XIV^e). De même, la *mairesse* identifie l'épouse d'un maire depuis le XIII^e siècle. « Monsieur le maire flanqué de sa mairesse » (Balzac). On peut donc, dans de tels cas, plutôt utiliser la forme *madame la (ou le) maire et madame l'ambassadeur*. Dans ces deux exemples, on note que le conjoint ne pourra pas

s'appeler *monsieur le maire* ou *monsieur l'ambassadeur*. L'homme n'est donc pas identifié par rapport à la fonction de son épouse. Alors que dans le cas inverse, on vient de l'évoquer, les termes *maïresse* et *ambassadrice* restent corrects pour désigner « la femme de ».

Évoquons encore la fonction de ministre, délicate à féminiser pour l'oreille (ministresse). Donc, disons : *la ministre, madame le ministre* ou *madame la ministre*. Au choix. Idem pour secrétaire d'État. Gageons que Première ministre ou présidente de la République s'imposerait aisément, à l'instar de la chancelière allemande.

Toujours à propos des hautes fonctions officielles, les mots *reine* ou *impératrice* désignent soit l'épouse, soit celle qui exerce réellement le pouvoir royal ou impérial. L'Académie précise que « l'usage qui rapporte la dénomination féminine à l'épouse du titulaire d'une fonction, d'un mandat ou d'une charge, tombe en désuétude ».

Dans la sphère publique et politique ou dans les grands corps de l'État et dans les hautes juridictions, la libre féminisation des titres, grades et fonctions semble bien engagée. *Inspectrice, auditrice* ou *conseillère maître à la Cour des comptes* se sont imposées. En revanche, *maître des requêtes* résiste à la féminisation. Pourtant, l'Université a rapidement opté pour *maîtresse de conférences*. Quant aux dignités attribuées par les ordres nationaux (chevalière, officière ou commandeur), elles figurent dans les listes du Journal officiel alors que l'usage écrit ou oral traîne des pieds pour l'accepter.

Dans son rapport de mars 2019, l'Académie relève que la sphère judiciaire ne bascule pas dans la féminisation : *bâtonnière* ou *avocate générale* ne font pas l'unanimité. Pas plus que la *substitue*. En revanche, dans l'armée, la plupart des grades ne posent aucune difficulté : *caporale, sergente, adjudante, lieutenant, commandante*. Reste la situation de la colonelle et de la générale qui ont autrefois désigné l'épouse (comme pour maïresse ou ambassadrice). Enfin, si

le mot *chef* vient s'ajouter au grade, il faut écrire : *caporale-chef*, *sergente-chef*, *adjudante-chef*. En effet, *chef* prend une valeur adverbiale pour signifier « en chef ». De son côté, la marine conserve : *quartier-maître*, *premier maître*, *maître principal*.

Insistons une dernière fois sur le fait que ce mouvement de féminisation des noms de métiers, titres, grades, fonctions et titres officiels s'affirme comme une excellente chose pour l'enrichissement de notre vocabulaire. À condition que cette louable mutation s'établisse avec le temps et dans le respect des règles sémantiques, syntaxiques, phonétiques et grammaticales qui régissent notre langue quotidienne. À condition aussi de laisser l'Académie française agir, orienter et décider le moment venu, avec l'appui de linguistes et lexicographes reconnus. Quitte d'ailleurs, s'il le faut, à rectifier le tir au fil du temps, sans tabou. Car la langue française doit demeurer une langue vivante, ouverte au monde et aux évolutions sociales. Paramètre essentiel pour qu'elle reste viable et pérenne.

La nouvelle orthographe

Tout d'abord, rappelons que l'Académie française reste opposée « à toute prescription obligatoire en matière d'orthographe ». Et les nouvelles règles proposées par le Conseil supérieur de la langue française ne sont, pour l'institution, que de simples « modifications limitées et mesurées ». L'Académie a expliqué que les deux graphies (actuelle et rectifiée) restent admises. Elle a donné son aval aux recommandations préconisées, mais « en demandant qu'elles soient soumises à l'épreuve du temps ».

Dans la neuvième édition de son dictionnaire, la graphie traditionnelle figure à l'entrée principale, tout en mentionnant la possibilité d'une graphie révisée. Fidèle à sa procédure, elle jugera à terme, en fonction de l'usage, pour confirmer ou infirmer les suggestions qui ont fait grand bruit en février 2016. Enfin, précisons que l'Académie française est la seule institution à pouvoir traiter ce sujet. Elle rappelle ne pas être à l'origine de ce qui a été désigné sous le nom de « réforme de l'orthographe » et elle invite « à la mesure et à la prudence dans la mise en œuvre des mesures préconisées ». Dans l'état actuel des choses, ces propositions ne sont pas impératives. Aucune des deux graphies (traditionnelle ou nouvelle) n'est fautive.

Voici quelques-unes des principales recommandations. À chacun de les appliquer ou non.

Trait d'union

Pour les nombres composés, on ne plaçait un trait d'union qu'entre les dizaines et les unités (trente-cinq), sauf quand elles étaient liées par « et » (vingt et un). On peut désormais mettre un trait d'union entre chacun des termes d'un nombre composé, même s'il est supérieur à cent ou porteur de « et » : *trois-cent-cinq, cinquante-et-un, deux-cents, huit-cent-vingt-cinq, mille-six-cent-trente-cinq*. Milliard, million et millier ne sont pas concernés puisqu'il s'agit de noms. Ces préconisations de la nouvelle orthographe paraissent justifiées, car elles portent une volonté simplificatrice.

Cf. aussi le chapitre [Pluriels, adjectifs numéraux](#).

Pour les mots composés, la soudure (suppression du trait d'union) serait à privilégier si le mot commence par un préfixe du type : anti, archi, audio, contre, éco, électro, gastro, hémi, homéo, hydro, immuno, inter, intra, médico, mono, multi, para, photo, pluri, post, pseudo, psycho, radio, rétro, semi, socio, super, supra, télé, turbo, ultra, vidéo (liste non exhaustive). Mais aussi lorsqu'il s'agit d'un terme d'origine étrangère ou d'une onomatopée. Exemples : *baseball, bouiboui, coincain, cowboy, cuicui, à contrecourant, contrepied, contreplaqué, contrejour, extraconjugal, extraterrestre, entretemps, froufrou, médicosocial, mélimélo, ossobuco, photovoltaïque, tamtam, volteface, weekend...* Attention, le « e » disparaît devant une voyelle. *Contrattaque, contrespionnage, contrexemple, entraide, entrouvrir.*

En revanche, le trait d'union subsiste lorsque la réunion de deux mots crée le son « ou », « oi », « au », « ch ». *Auto-immune, auto-induction, bio-industrie, intra-utérin, hospitalo-universitaire, micro-informatique, music-hall, néo-impressionnisme...*

On conserve également le trait d'union pour marquer une relation (coordination) entre deux régions ou pays : *gréco-latin, franco-allemand...* Et on continue d'écrire : *une demi-heure, un ex-mari...*

Par ailleurs, des syntagmes nominaux et adjectivaux ou des formes expressives supportent aussi la soudure. *Arcboutant, boutentrain, brisetout, à clochepied, contrefeu, coupecoupe, crochepied, croquemonsieur(madame), faitout, fourretout, piquenique, passepasse, platebande, plateforme, rondpoint, sagefemme, tirebouchon, tournedos, vanupied...* Sans oublier quelques exceptions avec « porte » (sur la base de soudures déjà existantes comme portefaix ou portefeuille) : *portecrayon, portemine, portemonnaie, portevoix...*

Notons que les composés construits avec un préfixe verbal ne sont pas concernés par la soudure. Cependant, on voit apparaître des exceptions avec les verbes *passer* (passepartout, passeport, passetemps), *porter* (portecélé, portecrayon, portemanteau, portemonnaie, porteplume), *tirer* (tirebouchon, à tirelarigot) (liste non exhaustive). Cette double approche paraît très difficile à maîtriser d'autant qu'elle s'appuie sur l'arbitraire.

Pour les pluriels, les mots soudés suivent la règle classique de l'accord en genre et en nombre : *des contrefours*. De la même façon un mot soudé au singulier ne prend pas le pluriel malgré l'évidence du sens : *un millepatte*, qui, pourtant, n'a pas qu'une seule patte.

Avec un trait d'union, les éléments des mots composés par un verbe et un nom restent au singulier quand le nom composé est au singulier (un brise-glace, un repose-pied, un pèse-lettre). Mais la nouvelle orthographe préconise : *des brise-glaces***s**, *des repose-pieds***s**, *des repose-têtes***s**, *des cure-dents***s**, *des cure-ongles***s**, *des après-midis***s**, *des pèse-lettres***s**, *des abat-jours***s**. Toutefois, quand l'élément nominal du mot composé possède une majuscule (ou quand il est précédé d'un article singulier), il ne prend pas le pluriel : *des prie-Dieu*, *des trompe-l'œil*, *des trompe-la-mort*.

Cf. aussi le chapitre [Pluriels, mots composés](#).

Accent circonflexe

La nouvelle orthographe propose de supprimer l'accent circonflexe sur le « i » et sur le « u » : *abime(r)*, *accroître*, *ainé*, *aout*, *apparaître* (et verbes en « aître »), *boite*, *bruler* (et dérivés), *buche* (*bucheron*), *couter* (et dérivés), *croître* (et dérivés), *croute* (*crouton*), *crument*, *dîner*, *entraîner*, *flute* (et dérivés), *fraiche* (et dérivés), *gout*, *huitre*, *ile* (et dérivés), *maitre* (et dérivés), *murir*, *naitre*, *piqueure*, *sureté*, *surement*, *traine* (*traineau*), *traître* (et dérivés)...

Mais l'accent subsiste. D'une part, sur le « a », le « e » et le « o ». D'autre part, dans les situations pouvant générer une confusion : *dû* (*dus*, *due*, *dues*, sans oublier l'article défini contracté *du*), *sûr* (*sur*), *mûr* (*mur*), *jeûne* (*jeune*). Enfin, dans la finesse des conjugaisons : *tu crois* (verbe croire), *tu croîs* (verbe croître) ; *il perçût* (imparfait du subjonctif), *vous perçûtes* (passé simple de l'indicatif), *il eût perçu* (plus-que-parfait du subjonctif ou conditionnel passé deuxième forme)...

En conclusion, l'accent circonflexe est la marque incontestable d'une des subtilités de notre langue. Sa suppression me semble une mauvaise idée. Et une règle à ne pas suivre. D'autant qu'il n'y a rien de difficile dans le fait de placer cet accent.

Accent grave

Pour rendre cohérent l'usage phonétique et la graphie, les préconisations évoquent de nouveau le sempiternel débat autour du choix entre l'accent aigu et l'accent grave. La querelle restera ouverte tant que subsisteront des accents régionaux ou locaux : *évènement* (au regard d'avènement), *règlementaire* (à l'image de règlement)...

Tréma

Les incitations de la nouvelle orthographe suggèrent de placer le tréma sur le « u » qui doit être prononcé : *aigüe*, *ambigüe*, *ambigüité*, *argüer*, *cigüe*, *contigüe*,

contigüité, exigüe, exigüité, gageüre, suraigüe...

Mots étrangers

Les mots étrangers reconnus par l'Académie et lexicalisés dans les dictionnaires usuels ont tendance à adopter une orthographe francisée : *acupuncture, iglou* (plutôt que *igloo*), *ponch* (pour différencier le mot de la formule *avoir du punch*), *pouding, rockeur, squatteur, supporteur*, etc.

On peut aussi ajouter un accent pour : à *capella, à priori, à minima, artéfact, condottière, diésel, faciès, imprésario, pizzéria, révolver, sénior, vadémécum, véto*, etc.

Consonnes doubles

Les conjugaisons des verbes en « eler » et « eter » s'écrivent avec un accent grave et une consonne simple, à l'instar de *acheter* (j'achète), *geler* (je gèle) ou de *peler* (je pèle). Ainsi, la nouvelle orthographe préconise : *je cachète, il cliquète, je morcèle, je nivèle ; l'eau ruissèle, le mur ruissèlera, j'étiquète, il époussète (époussètera)...*

Liste non exhaustive des verbes concernés : *amonceler, carreler, dételer, emballer, ensorceler, épeler, étinceler, feuilleter, ficeler, grommeler, museler, renouveler, ressemeler...*

Toutefois, il existe des exceptions à la simplification. Les verbes *appeler* et *jeter* ne seraient pas concernés : *ils appellent, vous appellerez ; tu jettes, il jetterait*. Là encore, des exceptions à la simplification.

Les mots en « ole » pourraient s'écrire avec une consonne simple : *barcarole, corole, fumerole, girole, guibole, mariole...* Mais il faudrait cependant conserver : *colle, folle, molle*. Là encore, des exceptions à la simplification.

Autres propositions

Voici d'autres suggestions proposées par la nouvelle orthographe. Certaines sont recevables au nom de la cohérence et de l'harmonisation entre mots d'une même famille. À vous de juger. Et à l'usage du temps d'imposer ou non la forme qui semblera émerger.

- Asseoir = assoir (car le « e » ne se prononce pas).
- Boursoufler = boursouffler (comme *souffler*).
- Bonhomie = bonhommie (comme *bonhomme* et *homme*).
- Cahute = cahutte (comme *hutte*).
- Combatif = combattif (comme *combattre*).
- Chariot = charriot (racine latine *carrus*).
- Dessiller = déciller (sur la base de *cil*).
- Dissous = dissout (comme le féminin *dissoute*).
- Douceâtre = douçâtre (le « e » ne se prononce pas).
- Imbécillité = imbécilité (comme *imbécile*).
- Oignon = ognon (car le « i » ne se prononce pas).
- Persifler = persiffler (comme *siffler*)
- Relais = relai (comme *balai* ou *délai*)
- Nénuphar = nénuфар (en raison de l'origine arabe *nînûfar*, sachant que le mot dérive du latin médiéval *nenuphar*).

Linguistique et figures de style

Acception

Pour un mot : sens (signification) reconnu par l'usage. Un terme polysémique possède plusieurs acceptions différentes.

Antonomase

Mot usuel issu du nom d'un personnage fictif (imaginaire). Le plus souvent, héros tout droit sorti d'une œuvre littéraire (gavroche, harpagon, pipelette). Ne pas confondre avec le mot éponyme : nom propre d'un personnage ayant réellement existé devenu un nom commun (poubelle, guillotine, saxophone).

Apax (ou hapax)

Terme, syntagme, emploi, expression ou forme syntaxique qui n'apparaît qu'une seule fois dans un corpus donné ou à une époque donnée. L'apax possède une attestation isolée.

Aphérèse

Troncation par le début d'une ou plusieurs syllabes d'un mot. Bus (autobus), pitaine (capitaine), Ricain (Américain), troquet (mastroquet), etc.

Apocope

Troncation par la fin d'une ou plusieurs syllabes d'un mot. Bourge (bourgeois), cinéma (cinématographe), ciné (cinéma), télé (télévision), etc.

Dénominal

Verbe formé à partir d'un substantif. Beurrer (de *beurre*), gaffer (de *gaffe*), etc. C'est l'inverse d'un déverbal.

Déverbal

Substantif qui dérive d'un verbe. Arnaque (d'*arnaquer*), bouffe (de *bouffer*), déprime (de *déprimer*), etc. C'est l'inverse d'un dénominal.

Éponyme (mot)

Cf. Antonomase.

Euphémisme

Manière d'atténuer une notion qui pourrait sembler choquante, blessante ou déplaisante dans un style plus direct. L'euphémisme adoucit une expression. *Malentendant* pour *sourd*, *non-voyant* pour *aveugle*, *un peu enveloppé* pour *obèse*.

Homonymes

Des mots homonymes se prononcent de la même façon. Mais ils possèdent des acceptions totalement différentes. Dans certains cas, ces termes s'écrivent de la même façon : cor (durillon) / cor (instrument de musique). Dans d'autres cas, ils s'écrivent différemment : pain (aliment) / pin (arbre résineux). Nous sommes là en présence de mots homophones (à la prononciation identique).

Existent aussi les termes homographes qui s'écrivent de la même façon. Deux cas se présentent. Soit les homographes sont homophones (cor / cor). Soit ils ne le sont pas : couvent (bâtiment dans lequel vivent des religieux) / couvent (les poules couvent leurs œufs). Ici, entre *couvent* et *couvent*, la prononciation diffère.

En résumé : *cor* et *cor* sont homonymes, homophones et homographes. *Pain* et *pin* sont homonymes et homophones. Mais *couvent* et *couvent* ne sont que des homographes. Cf. Chapitre [Homonymie](#).

Hyperbole

Figure de style qui permet d'insister sur la valeur d'une idée en exagérant la façon de s'exprimer, en augmentant la force expressive. L'hyperbole s'approche de l'emphase. Elle amplifie l'action décrite, dans forcément l'exagérer. Exemple : *se mettre en quatre* montre la vaillance d'un individu qui multiplie son énergie pour agir.

Hypocoristique

Un terme hypocoristique (ou un hypocoristique) exprime une intention douce, affectueuse, caressante. Il s'agit d'une sorte d'imitation du langage enfantin. L'hypocoristique se crée le plus souvent par redoublement de syllabe ou par déformation phonétique : *chouchou*, *doudounes*, *lolo* (pour lait), *lolos* (pour seins, référence au lait), *zizi* (sexe du garçonnet, altération de

oiseau). Mais l'hypocoristique peut aussi découler d'une atténuation : *mimi* (pour chat, car *minou* ou *minet* désignait le félin domestique).

Litote

La litote permet de dire « le plus » en suggérant « le moins ». Ainsi, au lieu de dire *je t'aime*, Pierre Corneille écrit « je ne te hais point ». En d'autres termes, la litote se construit en exprimant une idée par la négation de son contraire. Exemple : vous voulez dire *c'est bon* ; vous prenez le contraire (mauvais) et vous ajoutez une négation. Donc : *ce n'est pas mauvais*.

Métaphore

Procédé de langage (figure de rhétorique) qui consiste à employer un terme concret dans un contexte abstrait par une sorte d'association d'idée. On crée ainsi par substitution une sorte de ressemblance imagée. Mais sans nommer ce qui sert à établir la comparaison. « Un monument de bêtise » est une métaphore qui permet de désigner un remarquable crétin. « Vous êtes mon lion superbe et généreux » est une métaphore valorisante (voire obséquieuse) adressée, par exemple, à un amoureux. En revanche, parler d'un « coq hargneux dressé sur ses ergots » pour désigner un jeune zozo prétentieux est une métaphore dépréciative. Les mots auxiliaires *comme*, *tel que*, *ainsi que*, *de même que*, etc. n'apparaissent jamais dans une métaphore digne de cette définition.

Cf. Daniel Lacotte, Métaphores, je vous aime (Éditions First, 2018).

Métaplasme

L'apocope ou l'aphérèse se rangent dans la catégorie des métaplasmes. Autrement dit, des altérations volontaires acceptées par l'usage. Le plus

souvent, le métaplasme correspond à l'élision d'une ou plusieurs syllabes au début ou à la fin d'un vocable.

Métonymie

Figure de rhétorique qui permet d'exprimer une idée par un mot désignant un autre concept, lorsqu'une relation les unit (cause pour effet, contenant pour contenu, etc.) : boire un verre, ameuter l'immeuble, écouter Chopin.

Morphologie

Analyse des évolutions de la forme des mots dans la phrase. La morphologie lexicale étant l'étude de la formation et de la structure des termes complexes.

Oxymore

Figure qui consiste à combiner deux termes totalement opposés. Objectif : donner à l'ensemble une force expressive amplifiée par le décalage de sens.
Une douce violence. Se hâter lentement.

Pléonasme

Faute de syntaxe sous forme de répétition inutile. Le pléonasme, ou la redondance, présente la même idée sous des formes différentes. Exemples classiques : *comme par exemple, monter en haut, descendre en bas, importer de l'étranger, prévoir à l'avance.*

Cf. Chapitre [Pléonasmes](#)

Polysémique

Un mot polysémique possède plusieurs sens différents. *Dinde* (femelle du dindon ; femme stupide voire aguicheuse), *blaireau* (mammifère carnivore ; lascar insignifiant). Évidemment, nombre de mots usuels deviennent polysémiques lorsqu'on leur adjoint leur acception argotique.

Synecdoque

Figure de rhétorique proche de la métonymie dont elle serait une sorte de sous-ensemble linguistique parfois délicat à isoler. Ici, nous prenons la partie pour le tout, la matière pour l'objet : *une voile* (un bateau), *un fer* (une épée, un poignard), *les mortels* (les hommes).

Syntagme

Pour simplifier : groupe réduit de mots qui se suivent et donnent un sens à leur union (crayons bleus, sans discuter). Plus largement, cette formation figée (verbale, nominale, adjectivale, adverbiale) génère une unité indissociable dans la hiérarchisation de la phrase. Tout syntagme figé lexicalisé crée, par exemple, une locution, voire une expression.

Tautologie

Truisme (évidence, banalité), pléonasme, redondance ou lapalissade. La tautologie répète une même idée sous deux formes différentes. Mais cette expression (écrite ou orale) est le plus souvent volontaire. Dans ce cas, il s'agit d'une figure de style qui marque l'insistance (sinon, c'est une pure incorrection). Applaudir des deux mains.

Troncation

Façon d'abrégé un mot, souvent par aphérèse ou apocope (voir ces deux mots plus tôt).

Zeugma (ou zeugme)

Formule amusante très répandue dans le langage parlé. Nous faisons tous des zeugmas sans le savoir. Cette figure de rhétorique consiste à ne pas répéter un mot (ou groupe de mots) dans la mesure où l'énoncé global de la phrase reste compréhensible. Un terme clairement exprimé dans un premier membre de phrase reste volontairement sous-entendu dans l'élément syntaxique voisin. *Ce soir là, la rue était vide, mon verre et mon assiette également. Norbert manque de charme, mais aussi d'argent. La maison était pleine de fumée et la tasse de café.*

Index

A

À 25, 26

À l'attention / À l'intention 81

À l'envi 27

À nouveau / De nouveau 27

À plus 98

À très vite 100

À un certain moment donné 172

Abasourdir 13

Abhorrer / Adorer 45

Abjurer / Adjurer 46

Abolir / Abroger 45

Abolir complètement 172

Abréviations 79

Absolument 98

Accent circonflexe 214

Accent grave 215

Accentuation des majuscules et capitales 192

Acceptation / Acception 46

Acception 219

Accords du participe passé 139

Achalandé 27

Achever complètement 172

Acronymes 187

Actuellement en cours 173

Acupuncture 13

Adjectifs 161

Adjectifs de couleur 165

Adjectifs numéraux 165

Affectation / Affection 47

Agonir / Agoniser 47

Agonir d'injures 173

Aiguillonner 14

Air / Aire / Ers / Ère / Erre / Hère / Haire 115

Ajourner à plus tard 173

Ajouter en plus 174

Alarmant / Alarmiste 48

Alcoolisé / Alcoolique 48

Aller 80

Allocution / Élocution 49

Amande / Amende 115

Amarrer / Arrimer 49

Amener / Apporter 50

Amiante 28

Anal / Annales / Annal 116

Analphabète / Illettré 51

Ancre / Encre 116

Anglophile / Anglophobe / Anglophone 51

Annoncer à l'avance 174

Antonomase 219

Apax 219

Aphérèse 219

Apocope 220

Après 98

Après que 137

À-propos / À propos de 51

Apurer / Épurer 52
Arcade / Arcane 53
Aréopage 28
As 134
ASAP (asap) 99
Au jour d'aujourd'hui 29
Au regard de / En regard de 53
Au temps pour moi 29
Au-dessous 81
Augmenter crescendo 174
Auspices / Hospice 117
Auxerre 14
Auxiliaire avoir (participe passé) 139
Auxiliaire être (participe passé) 140
Avant que 137
Avoir l'air 82
Avoir les moyens de ses ambitions 100

B

Bai / Baie / Bey / Bée 117
Bailler / Bâiller / Bayer 117
Bailleur / Bâilleur 118

Balade / Ballade 119
Balai / Ballet / Balais 119
Ban / Banc 120
Banal / Banals / Banaux 54
Bas / Bah / Bât 120
Basé sur 30
Basilic / Basilique 121
Battre son plein 82
Belle journée (soirée) 101
Bis / Bisse 14, 122
Bon 132
Bon gré mal gré / Malgré 55
Bourrelé de remords 30
Boutoir / Butoir 55
Bruxelles 14
Butoir / Buttoir 122

C

C'est clair 101
C'est juste 102
Ça fait chaud au cœur 102
Ça, c'est du vécu, coco 102

Caparaçonner 31
Capter / Capturer 56
Car en effet 175
Carrément 98
Carrousel 15
Case / Casse 56
Céans / Séant 122
Chaloir 83
Chamonix 15
Charges 206
Chemineau / Cheminot 123
Cinéphile / Cynophile 57
Circoncire / Circonscrire 57
Comme par exemple 176
Commémorer / Fêter 83
Complètement 98
Comptant / Content 123
Consonnes doubles 216
Convenir 32
Cor 132
Coupe claire / Coupe sombre 84

Courbatu / Courbaturé 84

Courir / Encourir 58

Courriel / Mél 85

Création d'emplois supplémentaires 177

Crochets 158

Cru / Millésime 32

D

Date / Datte 123

Davantage / D'avantage 58

De 25, 26

De concert / De conserve 87

De nouveau / À nouveau 27

Décade / Décennie 33

Décimer / Exterminer 86

Dégingandé 16

Déjeuner 15

Démarrer 33

Dénominal 220

Dentition / Denture 59

Des danseuses étoiles / Des films culte 86

Deux jumeaux (jumelles) 177

Deux points 154

Deuxième / Second 88

Déverbal 220

Diagnostiquer 17

Dieu et les « personnes sacrées » (majuscules) 197

Différer à une date ultérieure 178

Dompter 17

Du coup 103

E

Ébaubi / Ébaudi 59

Effraie 133

Empreint / Emprunt 60

En 26

En dessous 81

En lice / En liste 61

En même temps 103

En revanche / Par contre 37

Enfantin / Infantile 61

Entrer / Rentrer 62

Éponyme (mot) 220

Erreur involontaire 179

Éruption / Irruption 62

Espace 88

état / État 89

Euphémisme 220

Expérience 17

Expérience / Expertise 63

Expérience passée 179

F

Faire a priori un procès d'intention 179

Féerie 17

Féminisation du langage 201

Final (au final) 104

Flan / Flanc 123

Fonctions 196, 194, 206

Forme interrogative (la) 144

Forme négative (la) 145

Frasque / Fresque 64

G

Gageure 18

Genre 105

Géographie (majuscules) 197
Gîte et le couvert (le) 34, 180
Gradation / Graduation 64
Grades 196, 206
Grave 105
Guerres (majuscules) 198
Guillemets 154

H

Hapax 219
Hasard imprévu (un) 180
Heur / Heure / Heurt 124
Homographes 134
Homonymes 220
Homophones 132
Hyperbole 221
Hypocoristique 221

I

Il est renfermé sur lui-même 185
Impératif / Impérieux 65
Impératif 89

Impétrant(ante) 34

Incessamment sous peu 180

Infarctus 35

Initialiser / Initier 65

Institutions (majuscules) 194

International (à l'international) 106

Interne (en interne) 106

J

Jungle 13

L

L'enfant est content que ses parents lui content des histoires 135

Le président et son adjoint président la séance 134

Leitmotiv qui revient régulièrement (un) 180

Les poules du couvent couvent leurs œufs 135

Lever un lièvre / Soulever un lièvre 66

Liaisons 18

Litote 222

M

Macabre / Morbide 66

Magnat 20

Mail 20

Malgré / Bon gré mal gré 55

Mandature 35

Marcher à pied 181

Match 21

Mea-culpa sur soi-même (un) 181

Métaphore 222

Métaplasme 223

Métonymie 223

Monopole exclusif 181

Monter en haut, descendre en bas 181

Morphologie 223

Mot / Maux 125

Moteur (être moteur) 107

Mots composés 163

Mots éponymes (majuscules) 196

Mots étrangers 215

Moule 133

N

Niveau (au niveau de) 107

Nœuds à l'heure 36

Nombres 167

Noms 160

Noms collectifs 161

Noms propres 164

Nouvelle orthographe 211

O

On 90

Ou pas 107

Oxymore 223

P

Palier / Pallier 125

Pallier 36

Panacée universelle 182

Panser / Penser / Pensée 126

Par contre / En revanche 37

Paracentèse 37

Parenthèses 155

Parfaitement 98

Participe passé des verbes pronominaux 140

Participe présent 91

Participer à / Participer de 67

Pas que 108

Perdurer longtemps 183

Périodes historiques (majuscules) 198

Perpétuer / Perpétrer 68

Pis / Pire 93

Pléonasme 223

Pluriels 159

Point 151

- Point d'exclamation 152
- Point d'interrogation 152
- Points de suspension 153
- Point-virgule 153

Polysémique 224

Poncif / Pontife 70

Ponctuation 147

Pondre un œuf 183

Porter un chapeau sur la tête 183

Potentiel / Putatif 71

Première priorité 183

Prendre les trois points 109

Prendre match après match 109

Preuve probante 184

Prévoir à l'avance 184

Prodigue / Prodige 69

Prolifique / Prolixe 70

Prononciation 13

Pugnace 21

Punch 13

Q

Quand / Quant à 72

Quelque / Quelques / Quel que 72

Quelque part 109

Quoique / Quoi que 74

R

Rabattre / Rebattre 76

Raisonner / Résonner 126

Rapport à 38

Rate / Ratte 127

Reclus(e) / Recru(e) / Perclus(e) 67

Réduire au minimum 38

Règles typographiques 188

Rêne / Reine / Renne / Rennes 127

Repaire / Repère 127

Réserver à l'avance 185

Résolu / Révolu 74

S

S'avérer vrai 174

S'entraider mutuellement 178

S'entraîner avant 178

Sabler 95

Saint / Sainte 195

Sans 93

Satire / Satyre 128

Sauf 21

Sauf à / Sauf si / Sauf que 39

Saut / Sceau / Seau / Sot 128

Sceptique / Septique 129

Se cotiser à plusieurs 176

Se rappeler / Se souvenir de 39

Séculaire / Séculier 75

Seoir / Soir 129

Serein / Serin 130

Serment / Sermon 75

Si tant est que 41

Sigles 187

Smash 21

Soi / Soie / Soit 130

Soi-disant 41

Somptuaire / Somptueux 76

Sortir dehors 186

Souci (y'a pas de souci) 110

Statu quo 22

Subtilités 79

Suggérer 22

Surnoms (majuscules) 196

Synecdoque 224

Syntagme 224

T

Tarifer / Tarifier 42

Tautologie 224

Tendresse / Tendreté 42

Tirets 156

Titres 194

Titres (fonction) 206

Titres d'œuvres 194

Tout à fait 98

Trafic / Traffic 77

Trait d'union 212

Tréma 215

Troncation 225

Trop 111

U

Un projet d'avenir 185

Une baisse de moins 10 % 175

V

Vénéneux / Venimeux 77

Vins et fromages (majuscules) 197

Virgule 148

Vive les vacances / Vivent les vacances 96

Voie / Voix 131

Voilà 111

Voire même 186

Voire même [42](#)

Voirie / Voierie [78](#)

Y

Yacht [23](#)

Z

Zeugma (ou zeugme) [225](#)

Zoo [23](#)

Du même auteur

(Sélection)

Les Chats mots, Éditions First, 2019.

Métaphores, je vous aime, Éditions First, 2018.

Le Bouquin des mots savoureux, cocasses et polissons, Collection Bouquins, Robert Laffont, 2017.

D'où vient cette pipelette en bikini qui marivaude dans le jacuzzi avec un gringalet en bermuda ? Vuibert, 2017, Collection « Le goût des mots », Points-Seuil, 2018.

Dico des mots pour briller en société, Hatier, Bescherelle, 2016.

Dictons et proverbes les plus truculents de la langue française, Larousse, 2016.

Dictionnaire insolite du français truculent, Larousse, 2015.

Étincelles, Bulles de savon, 2015.

Les 600 Mots les plus truculents de la langue française, Larousse, 2015.

Les Proverbes de nos grands-mères, Points-Seuil, Collection Le goût des mots, 2014.

Les Expressions les plus truculentes de la langue française, Larousse, 2014.

Brèves de savoir, Larousse, 2014.

Superstitions et Présages, Chêne-Hachette, 2014.

Porte-bonheur et Talismans, Chêne-Hachette, 2014.

Le Pourquoi du comment, le Best of, Albin Michel, 2013.

Les Bizarreries de la langue française, Albin Michel, 2011.

Les Tribuns célèbres de l'histoire, Albin Michel, 2010.

Le Chat et ses mystères, Albin Michel, 2009.

Les Pingouins ne sont pas manchots, Hachette Littératures, 2009.

Les Petites Histoires de la grande histoire, Albin Michel, 2009.

Le Pourquoi du comment, tome 3, Albin Michel, 2008.

Petite Anthologie des mots rares et charmants, Albin Michel, 2007.

Le Pourquoi du comment, tome 2, Albin Michel, 2006.

Les Mots canailles, Albin Michel, 2005.

Le Pourquoi du comment, tome 1, Albin Michel, 2004.

Les Mots célèbres de l'histoire, Albin Michel, 2003.

Danse avec le diable, Hachette Littératures, 2002.

Erik le Viking, Belfond, 1992.

Milord l'Arsouille, Albin Michel, 1989.

Raimu, Ramsay, 1988.

Danton, le tribun de la Révolution, Favre, 1987.

Les Conquérants de la Terre Verte, Hermé, 1985.